

Diagnostic - Politique en développement social

CHANTIER 2
MAI 2009



Remerciements

Ce diagnostic a mobilisé plusieurs personnes. Nous tenons à remercier chaleureusement les milieux institutionnels et communautaires et les fonctionnaires municipaux qui ont contribué à la réalisation de ce document.

Direction du Module

Louis-Paul Guindon, directeur du Module de la culture et des loisirs

Coordination de la démarche

Agathe Lalande, chef de Division à la qualité de vie et du développement communautaire
Paul Nicole, agent de développement

Expertise-conseil

George Letarte, consultant responsable de la démarche en développement social

Coordination de la recherche et de la rédaction

Mario Dion, consultant

Soutien à la coordination de la rédaction

Jenny Villeneuve, membre du comité-pilote et représentante du CRIO

Responsable de la représentation cartographique

Ramana Zanfongnon, chargée de projets - Démographie et statistiques

Collaborateurs à la rédaction et membres du chantier 2

Monique Beaudoin, RAPHO
Chantal Côté, Cégep de l'Outaouais
Geneviève D'Amours, Agence de santé et des services sociaux
Karine Desaulniers, Ville de Gatineau
Nicole Desroches, CREDDO
Mario Dion, consultant
Agathe Lalande, Ville de Gatineau
David Leclerc, Ville de Gatineau
Meghan Lewis, TROCAO
Sylvie Mantha, Ville de Gatineau
Benoit Poirier, Centraide Outaouais
François Roy, Logemen'occupe, CRIO
Annie-Claude Scholtès, Ville de Gatineau
Richard Sévigny, CRÉO
Christian Trudeau, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Jenny Villeneuve, CRIO
Ramana Zanfongnon, Ville de Gatineau

Conception graphique et mise en page

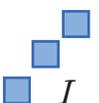
Jonathan Martin

Soutien technique

Josée Beaudoin
Jocelyn Bigras
Jacqueline Kennedy
Manon Migneault
Chantal Mongeon
Ginette Robitaille
Manon Tanguay

Révision linguistique

Isabelle Lamarche
Francine Monfils



DOCUMENT
DE
TRAVAIL



Table des matières

REMERCIEMENTS	I
MISE EN CONTEXTE	1
INTRODUCTION GÉNÉRALE	
Démarche de travail privilégiée.....	5
Les différentes étapes de travail.....	7
Quelques limites de la démarche.....	10
Présentation du document.....	12
SECTION 1 - GATINEAU ET SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Le rapport singulier entre Gatineau et Ottawa : un lien aux facettes multiples.....	16
La Ville de Gatineau : pôle d'attraction en Outaouais.....	23
SECTION 2 - ÉTAT DE SITUATION, QUELQUES THÉMATIQUES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Thématique - Revenu.....	29
Thématique - Logement.....	32
Thématique - Itinérance.....	36
Thématique - Mobilité et transport durable.....	41
Thématique - Diversité culturelle.....	45
Thématique - Marché du travail.....	51
Thématique - Sécurité alimentaire.....	55
Thématique - Éducation.....	60
Thématique - Santé et services sociaux.....	65
Thématique - Loisirs et culture.....	71
Thématique - Accès à l'information.....	75
Thématique - Sécurité.....	77
Thématique - Participation citoyenne.....	82
SECTION 3- VERS DES QUARTIERS DE PROXIMITÉ À L'INTÉRIEUR DE VILLAGES URBAINS	
Présentation.....	89
Actions structurantes de la Ville.....	90
Le développement des communautés en bref.....	90
Cinq indicateurs clés.....	91
Cartes.....	92
LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS	98
BIBLIOGRAPHIE	100
ANNEXE I	103
ANNEXE II	106
ANNEXE III	122
ANNEXE IV	129

Note : La forme masculine a été utilisée afin d'alléger le texte.



MISE EN CONTEXTE

En l'an 2000, à la suite de l'adoption de la Loi 170 portant sur les fusions municipales, huit grandes villes du Québec, dont Gatineau, se sont vues attribuer une compétence obligatoire en matière de développement social.

Afin de répondre à cette nouvelle responsabilité, la Ville de Gatineau a convenu d'élaborer, de concert avec ses partenaires, une politique municipale en développement social.

Pour ce faire, en avril 2008, la Ville a élaboré une démarche préparatoire en développement social. Le but de cette démarche était de rencontrer les différents acteurs en développement social dans la communauté et à la Ville afin de :

- Permettre à la Ville et aux partenaires de partager une réflexion commune sur le développement social et le rôle de la Ville à cet égard;
- Évaluer la pertinence de l'élaboration d'une politique en développement social et en indiquer les principaux résultats attendus par la Ville et ses partenaires;
- Définir les liens entre l'ensemble des politiques et plans d'action contribuant au développement social;
- Tracer conjointement, le cas échéant, les grandes lignes d'un processus de travail devant conduire à une telle politique;
- Formuler une proposition au Conseil municipal.

De plus, la Ville de Gatineau, établissait un moratoire quant aux nouvelles demandes des organismes du milieu en développement social et maintenait le statu quo quant au soutien que la Ville offre aux organismes en développement social depuis 2002 et ce, jusqu'au dépôt d'un cadre de soutien à l'action communautaire.

Cinq rencontres furent organisées avec les élus, les directeurs à la Ville de Gatineau, les partenaires bailleurs de fonds et les regroupements d'organismes communautaires, pour préciser la démarche en développement social. Lors de la cinquième rencontre avec l'ensemble des acteurs, une proposition de travail fut retenue, soit celle de doter la Ville de Gatineau d'une politique en développement social et d'un cadre de soutien à l'action communautaire via une démarche accélérée et concertée. Ainsi, au plus tard en octobre 2009, le cadre de soutien et la politique devraient être déposés au Conseil municipal afin de pouvoir mettre en œuvre ce cadre de soutien dès janvier 2010.



Lors de son assemblée du 9 décembre 2008, le Conseil municipal adoptait la démarche de travail proposée et l'échéancier. De plus, il nommait la Commission Gatineau, Ville en santé, comité-pilote responsable de la démarche en développement social et acceptait qu'elle invite à sa table de nouveaux membres pour la réalisation de ce mandat.

Afin de guider les travaux du comité-pilote, les membres du Conseil municipal adoptaient la déclaration suivante :

«La Ville de Gatineau reconnaît que le développement social est indissociable de son développement économique, culturel et environnemental. Par développement social, on entend l'ensemble des éléments qui concourent au développement et à la participation des individus à la vie collective. En ce sens, le développement social vise l'inclusion de tous les citoyens et citoyennes et la valorisation de l'apport de tous et de toutes au développement de la Cité. Le développement social passe par le renforcement des communautés de vie propices à l'éducation, à l'insertion sociale, à la solidarité, à la sécurité, à la résilience et à la participation. Si le développement social vise l'ensemble des individus et des communautés, il prend en compte dans une perspective d'équité, les besoins des citoyens et citoyennes qui, à une étape ou l'autre de leur vie, sont confrontés à des difficultés particulières limitant leur participation.

Par ses politiques, plans d'actions et les décisions prises par ses différents services, par la concertation à laquelle elle participe avec l'ensemble des partenaires contribuant au développement social, la Ville vise la cohérence de ses orientations et le rehaussement de la qualité de vie de concert avec l'ensemble des citoyens et citoyennes, à la fois tributaires et responsables de faire de Gatineau, un modèle et une source de fierté!»

La Commission Gatineau, Ville en santé élargie, a reçu le mandat de conduire les travaux en vue de proposer au Conseil municipal, une politique municipale en développement social accompagnée d'un plan d'action triennal et d'un cadre de soutien à l'action communautaire. Pour soutenir la Commission, quatre chantiers de travail ont été formés :

- Chantier 1 : Actions de la Ville et des partenaires en développement social;
- Chantier 2 : Diagnostic : Défis et enjeux en développement social;
- Chantier 3 : Consultations publiques;
- Chantier 4 : Cadre de soutien à l'action communautaire.



Diagnostic - Politique en développement social

Ce document présente les travaux du chantier 2. L'objectif du chantier «Diagnostic» : Forces et défis liés au développement social sur le territoire de Gatineau, consiste à décrire sommairement les enjeux, les besoins et les tendances sociales émergentes en tenant compte des forces et des limites des communautés.

Plus précisément, ces travaux visent deux objectifs :

- Mettre en place un comité de travail dans le but de co-construire le diagnostic;
- Soutenir la réflexion du comité-pilote devant proposer des orientations et des actions au Conseil municipal en lien avec le portrait et les résultats des consultations publiques.



1.

Introduction générale



1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le temps! Le temps est une ressource importante dans nos sociétés aux planifications multiples. Le chantier 2 a été fortement déterminé par un agenda contraignant et des ressources humaines limitées. Le présent diagnostic est le fruit d'un effort collectif d'à peine trois mois de travail avec une personne ressource à deux jours/semaine, de quelques fonctionnaires municipaux à temps partiel et une bonne dizaine de personnes des milieux institutionnels et communautaires de notre ville. D'ailleurs, le crédit de ce diagnostic revient, au premier rang, à la générosité et à l'expertise de ces derniers acteurs. Nous ne dirons jamais assez notre reconnaissance à ce groupe de personnes qui ont mis leur passion et leur connaissance au service de notre ville.

La présente introduction a pour objectif, dans un premier temps, de présenter la démarche méthodologique privilégiée par les membres du chantier. Dans un deuxième temps, nous décrirons brièvement les différentes étapes franchies lors du processus d'élaboration du diagnostic et enfin nous présenterons les grandes lignes du diagnostic de la Ville de Gatineau.

1.1 DÉMARCHE DE TRAVAIL PRIVILÉGIÉE

Tout document est marqué par la façon de traiter les informations. Le descriptif des différentes étapes est marqué par des éléments méthodologiques qui méritent d'être soulignés pour prendre conscience du processus particulier du chantier. Ces éléments de méthodologie permettent, à notre avis, de comprendre certaines limites et certaines forces du présent diagnostic. C'est d'agir en transparence que de permettre aux lecteurs de comprendre les choix méthodologiques. (voir annexe I).

Le chantier a en effet favorisé une **approche inductive**. Nous avons fait le pari de prendre appui sur l'expertise des membres du chantier. Partir des acteurs clés du développement social a été la pierre angulaire du chantier. Elle marque aussi une limite : elle est empreinte de la subjectivité des membres du groupe. Dans ce sens, nous espérons que les autres chantiers puissent élargir le champ de nos perceptions.

Le peu de temps dont nous disposons a obligé les membres du chantier à utiliser les données quantitatives déjà disponibles ainsi qu'à se servir de leurs expériences et connaissances respectives, dans le but de mettre en lumière certaines forces et faiblesses de notre milieu. Il était impossible de produire de nouveaux savoirs afin d'explorer une thématique. De plus, nous ne voulions pas refaire des travaux ou réflexions qui ont déjà été faits dans notre milieu.



Partir des expériences et des données existantes implique donc que les dimensions quantitatives et qualitatives s'entrecroisent. Même si nous avons utilisé certaines données statistiques provenant de diverses sources institutionnelles (ex. Statistique Canada, Ville de Gatineau, Centre local d'emploi, Agence de santé, etc.) ou communautaires (Collectif régional de lutte à l'itinérance, Moisson Outaouais, etc.), nous avons toujours inscrit ces données à l'intérieur de l'expertise des membres. Pour cette raison, il est possible que certaines sources ne soient pas clairement indiquées dans le présent texte. Aussi, pour plusieurs thèmes, peu de données quantitatives étaient disponibles. L'expertise des acteurs a alors guidé nos travaux.

Le cœur de notre démarche a été clairement teinté par une **approche pratique** et même pragmatique. Nous n'avons pas une planification bien structurée au départ. Nous voulions un document au «descriptif sommaire» qui soit accessible au plus grand nombre, sans toutefois être trop volumineux. Il fallait pour ce faire que les analyses soient concises et percutantes.

Porter une lumière particulière sur une thématique avait pour objectif de centrer notre attention sur des actions structurantes. Faire des constats, identifier les besoins, souligner les forces, etc. semblait avoir un sens dans la mesure où nous pouvions développer une **approche stratégique** du développement social à la Ville. Quelles seront les actions qui auront un impact structurant pour le développement de la Ville de Gatineau dans les prochaines années? Voilà une question qui a hanté nos travaux.

Pendant toutes les étapes, dans l'animation comme dans le travail d'équipe, nous avons priorisé une **approche consensuelle**. Même si nous avons un mécanisme pour trancher les divergences, nous avons laissé place au débat et à l'expression des membres. Même si certains ont sûrement laissé de côté leur préférence et parfois ont manifesté leur désaccord, nous avons réussi, malgré tout, à dégager un très large consensus sur l'ensemble du rapport final.



1.2 LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE TRAVAIL

Le travail du chantier 2 a été ponctué par quatre rencontres de travail. C'est à partir de ces rencontres que s'est modulé l'ensemble de la démarche.

1.2.1 PREMIÈRE ÉTAPE

La première rencontre du 4 février 2009 devait se faire avec quatre ou cinq personnes. Or, à la rencontre du comité-pilote en janvier, le message d'ouverture à la participation a donné des résultats étonnants. Plus de dix-sept personnes se sont présentées pour donner un coup de main à la réalisation du diagnostic. Ce nouveau contexte de travail, nous a obligé à faire face à un nouveau défi : comment faire travailler tant de personnes ayant des expertises différentes dans des temps si restreints?

Cette rencontre a servi de mise en place du processus de construction du chantier 2. Le mandat du chantier et le rôle spécifique des personnes en soutien ont été présentés. Des éléments de méthodologie ont été suggérés aux participants. Plusieurs questions ont été soulevées sur la multiplicité des découpages possibles de la réalité sociale. Devons-nous travailler par thèmes (logement, immigration, etc.), par sous-groupes de population (jeunes, femmes, personnes âgées, etc.), par territoires (ville, secteurs, quartiers, etc.), etc. ?

Nous avons aussi soulevé plusieurs questions sur le contenu de la démarche. Comment faire une politique en développement social quand les autres politiques sectorielles (ex. : familles, logement, etc.) sont déjà en place? Est-ce une chance pour bonifier ou combler les «manques» des autres politiques? Comment faire du développement social qui tient compte de la pauvreté, mais qui ne se limite pas à cette problématique majeure? Comment faire un diagnostic qui soit pertinent, ni trop pointu et ni trop éthéré, afin de répondre aux besoins réels des citoyens? Comment délimiter le rôle de la Ville? Celle-ci ne peut se substituer aux autres partenaires du milieu.

Suite à ces questionnements, les membres du chantier ont pris la décision de mettre sur la table des thématiques qui leur apparaissaient importantes à aborder dans le chantier 2. Cet exercice s'est terminé par une longue liste de thèmes et à cette liste, les membres ont demandé que le diagnostic mette en lumière les forces de notre milieu concernant les thématiques identifiées.

Finalement, le chantier a demandé de schématiser les données, de les réunir sous différents thèmes et de mettre ces thèmes avec la déclaration sur le développement social de la Ville. Il n'était pas question à cette étape, de prioriser, mais de construire un document qui donnerait de la cohésion à l'ensemble.



1.2.2 DEUXIÈME ÉTAPE

Un document d'orientation (voir annexe II), a été déposé aux membres du chantier en réponse à leur demande. Ce document se veut une lecture du développement social pour orienter l'ensemble des travaux, l'objectif ultime étant de démontrer le rapport entre le social, l'économique et le politique, avec pour point de départ la déclaration de la Ville.

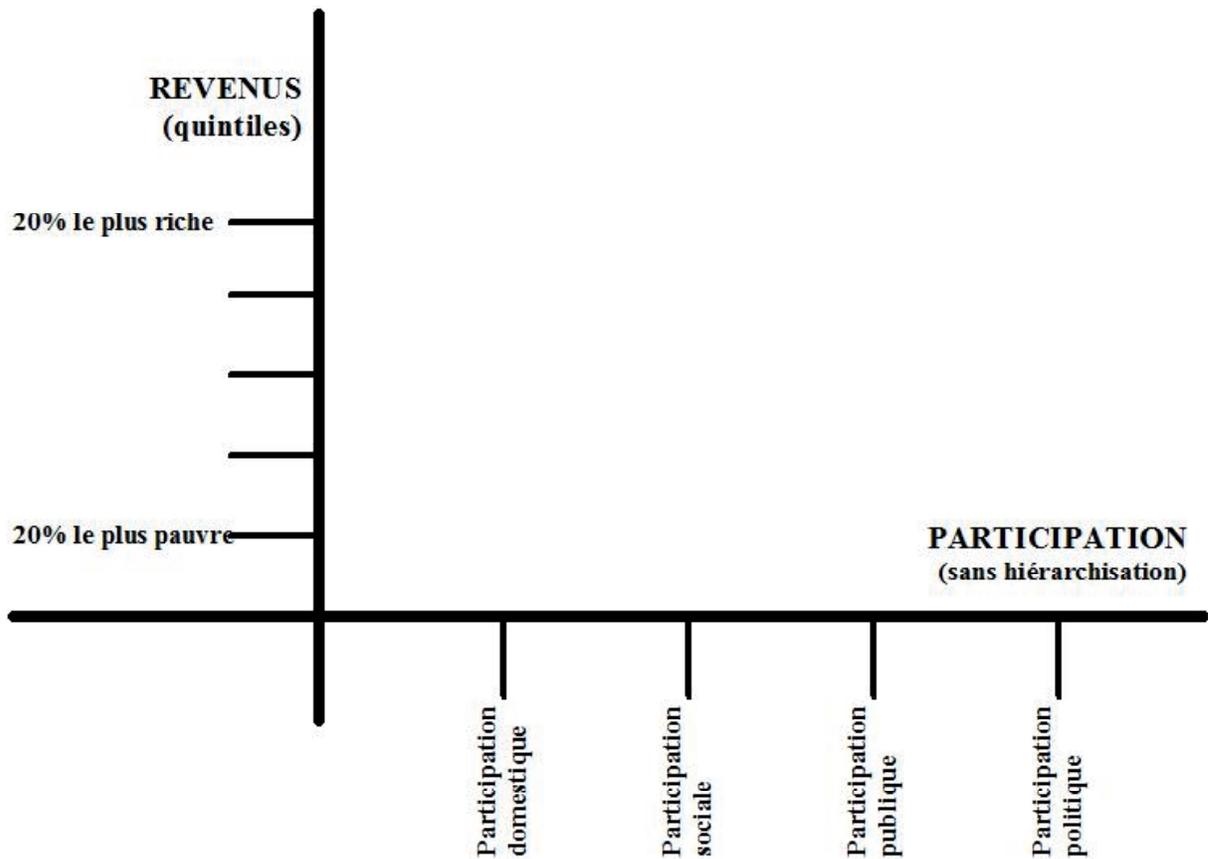
Ce document consistait à découper la réalité sociale à partir de la déclaration de la Ville, des éléments méthodologiques adoptés par le chantier et la liste de thématiques élaborées par les membres. Ce découpage qui demeure arbitraire, voulait dans un premier temps, distinguer les thématiques qui touchent les individus au niveau de la Ville et les thématiques qui touchent prioritairement les communautés, tout en sachant qu'on ne peut couper les individus de leur communauté et vice versa.

Au niveau des individus, nous avons décidé de garder les thématiques sectorielles (revenu, logement, sécurité alimentaire, etc.) et d'éliminer les thématiques davantage transversales (pauvreté, inégalités sociales, etc.) en tenant compte du fait que toutes les thématiques sociales interagissent entre elles à des intensités différentes. Par exemple, la grande majorité des thèmes proposés dans ce document ont un lien avec la santé. Le manque d'accessibilité au transport collectif limite l'accès aux services de santé (surtout pour les ménages à faible revenu), nuit à la qualité de l'air extérieur, mais également peut limiter la participation des citoyens. Le transport ne se limite pas au transport collectif, il inclut également le transport actif. À cet effet, certaines conditions sont nécessaires pour favoriser les déplacements actifs de la population, dont la sécurité et l'aménagement. L'accès au loisir peut aussi contribuer favorablement aux saines habitudes de vie.

Au niveau des communautés, nous avons choisi de travailler avec le territoire, en intégrant à l'intérieur des thèmes, les communautés d'identités (ex. : culturel) et les communautés d'intérêts (ex. : syndicats, associations d'affaires, etc.). En dernier lieu, nous avons découpé deux axes : les inégalités de revenus et la participation (voir tableau ci-après).



Diagnostic - Politique en développement social



Cet exercice a permis d'identifier treize thématiques prioritaires, chacune de ces thématiques devant être travaillées sous cinq dimensions :

- Les constats (les faits, les données brutes, etc.);
- Les forces (des succès, des points positifs);
- Les besoins (écart entre la réalité et ce qu'il faut faire);
- Les perspectives (qu'en sera-t-il de cette thématique dans cinq ans? Projection dans le temps);
- Les actions structurantes (qui ouvriront sur de nouvelles perspectives, qui provoqueront plusieurs autres actions, qui auront un impact à long terme, un «effet domino»). À partir d'une grille vierge, les membres se sont engagés à travailler en équipe autour des thèmes retenus.

En pratique, nous avons eu beaucoup de difficulté à faire une différence précise entre les besoins et les perspectives. Pour cette raison, nous avons finalement jumelé les deux dimensions.



Pour ce qui a trait au volet des quartiers de proximité, il a été convenu de travailler à partir d'un découpage territorial plus petit que le découpage des villages urbains de la Ville. Il apparaît important que dans le processus du chantier 2, que la Ville s'engage à identifier les quartiers de proximité à l'intérieur des villages urbains. Qu'elle fasse cette identification avec d'autres acteurs du milieu. Que ce processus pourra se faire ultérieurement au chantier car il implique la participation des populations dans l'identification des territoires ou des quartiers de proximité. Dans ce sens, le chantier propose que la démarche de monsieur Réal Boisvert de l'INSPQ permette d'élargir les indicateurs, mais aussi la prise en main des quartiers de proximité par les gens qui y vivent et qui s'y identifient.

Le présent chantier fournira des données détaillées de cinq indicateurs pour montrer qu'un regard plus près des populations d'un territoire, peut manifester des réalités très particulières, qu'un regard sur l'ensemble de la ville cache bien souvent. Ce changement de niveau de regard sur le territoire peut donner de nouvelles perspectives dans le développement des quartiers de proximité. C'est ce que souhaitent les membres du chantier.

1.3 QUELQUES LIMITES DE LA DÉMARCHE

Les membres du chantier 2 sont conscients qu'il existe plusieurs limites au présent diagnostic. Entre autres, nous aurions voulu faire des liens plus étroits entre notre démarche et les différentes politiques existantes à la Ville. Par exemple, notre chantier voulait aborder le thème de l'étalement urbain. Or, ce thème, même s'il se retrouve dans la politique environnementale de la Ville (p.15) et même si nous avons effleuré le sujet dans la thématique de la mobilité et du transport durable, comporte plusieurs impacts sur le développement social qui n'ont pu être développés.

Nous aurions aimé faire des recherches plus pointues de certaines thématiques, particulièrement au niveau des données quantitatives, mais le temps nous a manqué.

De plus, pour les mêmes raisons, certaines problématiques qui marqueront l'avenir sont peu abordées par nos travaux comme par exemple, le vieillissement de la population. Nous avons aussi le souci de ne pas inonder le lecteur d'informations inutiles.

Le lecteur constatera qu'il y a un certain nombre de répétitions qui sont toutefois nécessaires pour mieux comprendre certaines thématiques.



Diagnostic - Politique en développement social

De plus, nous n'avons pu réaliser une **approche intégrée** de nos travaux. Une approche qui privilégie le «circuit intégré» où les problématiques sectorielles devaient tenir compte des différents quartiers de proximité de la ville de Gatineau et des différents niveaux de gouvernance. Une approche intégrée suppose donc que nous essayons de faire des liens entre les différentes thématiques sectorielles, d'une part avec les forces et les limites des quartiers¹ de proximité (quartiers, milieux de vie, etc.) au niveau horizontal et d'autre part, avec les enjeux exogènes à la Ville (régional, provincial et fédéral) au niveau vertical. Pour les deux niveaux, cela exige de la Ville d'exercer des rôles différents. Nous n'avons pu identifier dans tous les cas, des rôles spécifiques de la Ville. Nous espérons que la politique et le plan d'action pourront faire l'exercice.

Il convient aussi de souligner que l'exercice a été court et périlleux. Le document final, fruit de la collaboration et de l'implication de tous et chacun est celui que nous présentons ici. Malgré les limites mentionnées plus haut, nous pensons que ce document répond aux attentes des acteurs impliqués autour de la table.

Il faut aussi préciser que les membres du chantier 2 reconnaissent unanimement que pour de nombreux aspects touchant l'une ou l'autre des thématiques retenues, la Ville est tributaire des décisions des autres paliers gouvernementaux.

Finalement, nous tenons à rappeler qu'une politique en développement social doit absolument être considérée dans une perspective de développement durable.

1 Voir le mandat du chantier 2.



1.4 PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le présent document est constitué de trois sections. Chacune de ces sections est découpée selon une perspective territoriale.

La première section du document présente deux textes voulant mettre en perspective les rapports que la Ville de Gatineau entretient avec ses frontières immédiates. Gatineau est entourée d'une part par une ville plus grosse et plus riche qu'elle, au sud, Ottawa, et par un immense territoire rural peu densifié et plus pauvre au nord, les zones rurales de la région de l'Outaouais. Dans un premier temps, nous avons voulu caractériser le rapport que Gatineau entretient avec la Ville d'Ottawa et plus largement avec l'Ontario. Dans un second temps, nous avons voulu caractériser aussi les relations que la Ville construit avec les voisins ruraux de la région de l'Outaouais.

La deuxième section expose les treize thématiques retenues au niveau de la Ville. Chacune des thématiques est exposée en quelques pages. Le format permet de repérer rapidement l'une ou l'autre des dimensions retenues pour étayer notre analyse.

La troisième et dernière section présente des découpages géographiques à l'intérieur de la ville, qui nous permettent de constater une disparité dans la distribution de plusieurs indicateurs démographiques ou socio-économiques. Cet exercice a pour but d'illustrer la nécessité d'entreprendre une démarche d'identification des quartiers de proximité (section 3). Cette identification permettra d'une part de mobiliser ces quartiers de proximité et d'autre part d'offrir à ces derniers des outils, des ressources, des moyens pour développer leur milieu.



Nous proposons une notion complémentaire du quartier : **le quartier de proximité**. Les quartiers de proximité peuvent certainement être délimités par une frontière démographique et géographique (localisation). Toutefois, nous constatons que ce sont principalement des indicateurs socio-économiques et culturels qui balisent les limites territoriales de ces petits quartiers de proximité. À ce titre, précisons que la définition de ces milieux de vie nous renvoie davantage à des frontières symboliques (sentiment d'appartenance, histoire spécifique, habitudes et socialités particulières) et à des territoires de proximité physique et sociale (lieu dans lequel les individus peuvent se déplacer en marchant, lieu où la population vit dans une réalité sociale et économique similaire) (Bourque, 2007 : 1). Ils sont à **distinguer des découpages administratifs**, mais dans le contexte de notre ville, nous pensons que les «quartiers de proximité» sont des territoires facilement intégrables dans les «villages urbains» qui composent la mosaïque de notre municipalité. Nous émettons donc l'hypothèse que de tenir compte des «quartiers de proximité» permettrait une approche constructive pour le développement social de la ville, car ces lieux ne sont pas des abstractions de l'esprit. Ils sont des réalités concrètes pour les citoyens, bien qu'ils ne soient pas nécessairement reconnus comme tel officiellement (par exemple le quartier Touraine ou le quartier Daniel-Johnson) (voir annexe II).



2.

Section 1 -

Gatineau et son

environnement

immédiat



2. SECTION 1 - GATINEAU ET SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

2.1 PREMIÈRE PARTIE - LE RAPPORT SINGULIER ENTRE GATINEAU ET OTTAWA : UN LIEN AUX FACETTES MULTIPLES

2.1.1 INTRODUCTION

Toute l'histoire de la région et de Gatineau en particulier, est marquée par son rapport singulier avec Ottawa, sa ville voisine. Certains ont comparé l'histoire de Gatineau à la «double face de Janus² »; une face tournée du côté du Québec et l'autre du côté de l'Ontario. Ce rapport particulier entre Gatineau et Ottawa persiste dans le temps, même s'il change de visage au cours des décennies. La position frontalière de Gatineau avec Ottawa devient la plupart du temps un débat important et perpétuel entre l'ouverture et la fermeture de cette frontière.

Certains Gatinois voudraient que la Ville soit davantage partenaire, complémentaire et intégrée à Ottawa, partie inhérente de la capitale nationale du Canada. Gatineau aurait pour mission particulière : de limiter les risques de dislocation du Canada pour devenir une nouvelle identité canadienne (Gilbert, 2009). Par contre, d'autres revendiquent une plus grande autonomie, concurrence avec Ottawa et une plus grande solidarité avec les zones rurales de l'Outaouais face à la voisine. Entre ces deux postures, plusieurs autres adoptent et construisent des modalités de bon voisinage ou de revendications à géométrie variable.

Il suffit de lire les résultats sur «identité et appartenance» du forum Projet Gatineau pour constater que le rapport entre Gatineau et Ottawa est considéré comme une grande priorité à débattre³. Par contre, la façon de structurer nos liens frontaliers est loin de faire l'unanimité. Au contraire, ce lien est au cœur de l'identité gatinoise, mais il porte une multitude de sens forgés souvent par des identités nationales diverses qui sont parfois opposées et parfois en parallèle : le Canada d'un côté, le Québec de l'autre. Cependant, d'autres types d'identités régionales et locales sont en jeu. Ce qui rend la question identitaire encore plus complexe.

2 *Janus, ce dieu de la mythologie romaine à double face, est perçu selon l'angle de vision sous lequel on l'observe.*

3 *Voir l'interprétation de Guy Chiasson, professeur à l'UQO sur le site Internet de «Projet Gatineau».*



Même s'il apparaît difficile d'expliquer la tension complexe entre Gatineau et Ottawa, il semble opportun de dire que la frontière agit toujours comme un facteur structurant des sociétés. Nous ne pouvons faire abstraction de cette réalité dans l'organisation des institutions, dans les services offerts et encore moins dans le développement des quartiers de proximité. De ce fait, le développement social ne peut s'envisager à Gatineau qu'en tenant compte des barrières et des ouvertures autour de cette frontière.

Dans les lignes qui suivent, nous voulons extraire des thématiques retenues par le chantier 2, certaines composantes qui sont happées par la réalité de la frontière. Notre exercice veut simplement montrer que des caractéristiques du développement social de la Ville de Gatineau sont intimement enchevêtrées à ce contexte. Par conséquent, une future politique en développement social devra tenir compte, d'une façon ou d'une autre, de la frontière qui façonne notre quotidien.

2.1.2 REGARD SUR LES THÉMATIQUES

Les membres du chantier 2 ont choisi treize thématiques pour broser un tableau de la réalité sociale de Gatineau. Même si le choix de ces thématiques peut paraître arbitraire, elles décrivent bien des enjeux majeurs pour le futur du développement social en terre gatinoise. Notre démarche consiste à explorer chacune des thématiques pour souligner quelques caractéristiques particulières qui résultent d'une manière ou d'une autre de nos relations avec nos voisins du sud. En d'autres mots, nous voudrions illustrer quelques impacts de la relation frontalière avec Ottawa sur le développement social de Gatineau.

2.1.2.1 Le revenu

Le revenu médian des familles de Gatineau est de 20 % plus élevé que celui des familles québécoises. Par contre, les revenus à Gatineau sont inférieurs à ceux d'Ottawa. Cet écart de revenu entre les deux Villes comporte plusieurs conséquences sociales. Ces conséquences doivent aussi être analysées à partir des différentes politiques sociales des deux côtés de la rivière. Certaines politiques sociales ont un impact non négligeable sur le revenu de certains groupes sociaux plus pauvres. Par exemple, les familles monoparentales ont beaucoup plus d'avantages au Québec que celles de l'Ontario. Le prix des logements est plus bas, la garde des enfants est plus abordable et souvent de meilleure qualité à cause des centres de la petite enfance, etc. Ce n'est pas un hasard si plusieurs familles monoparentales de l'Ontario sont déménagées du côté du Québec, particulièrement lors des coupures à l'aide sociale du gouvernement conservateur de Mike Harris.



2.1.2.2 Le logement

Il n'y a pas que les revenus qui soient plus élevés à Ottawa. Le fait que cette dernière soit plus riche, le coût des maisons et des logements demeure aussi plus élevé. Cette réalité a un impact sur Gatineau. Comme les loyers sont plus chers à Ottawa, plusieurs ménages à faible revenu constatent qu'il est plus avantageux de s'établir à Gatineau. Ceci a pour effet de créer une demande plus forte que l'offre du côté de Gatineau. L'un de ces impacts est l'augmentation du coût des logements à Gatineau. Nous constatons à Gatineau, une augmentation de 21 % du loyer moyen pour un appartement de deux chambres à coucher alors qu'à Ottawa, pour la même période (2001-2006), l'augmentation se situe à 7 %. Cette croissance des loyers a été largement supérieure à l'inflation des deux côtés de la rivière, mais l'impact est beaucoup plus important à Gatineau. Cette dynamique frontalière a des effets particuliers quand nous la regardons en comparaison avec le côté du Québec. C'est toujours à Gatineau que nous retrouvons, depuis plusieurs années, les loyers les plus élevés au Québec.

2.1.2.3 L'itinérance

Nous comprendrons que l'augmentation rapide du coût des loyers a un impact direct sur les personnes pauvres. Selon le FRAPRU, dans son dossier noir sur le logement 2009, «À Gatineau, en 2006, 35,9 % des ménages locataires devaient consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger, 15,9 % y consacraient plus de 50 % et 7,0 % plus de 80 %. Sans compter que les coûts reliés au chauffage (électricité, gaz naturel, mazout) ont augmenté considérablement au cours des dernières années». Cette situation particulière est un facteur important de l'augmentation de l'itinérance.

Selon les données des organismes en itinérance, plus de 1 880 personnes différentes ont eu recours à l'hébergement d'urgence auprès de l'un ou l'autre des organismes de Gatineau. Or, les personnes et les familles itinérantes voyagent de chaque côté de la frontière. Il y a peu de coordination entre les ressources des deux côtés de la rivière. Les effets de cet environnement sont multiples. Par exemple, il y a des refuges qui ont des règlements qui diffèrent. Quand des personnes sont refusées dans un lieu, elles peuvent se rabattre sur un autre endroit. Toutes ces différences frontalières ont des impacts sur les modes d'intervention à privilégier. Certains veulent dépanner, d'autres veulent faire de la réinsertion. Ce sont des enjeux importants pour les populations qui survivent dans l'itinérance. Ce n'est pas pour rien que les organismes engagés en itinérance demandent au gouvernement du Québec, un statut particulier à Gatineau et qu'ils en ont fait la démonstration lors de la récente Commission parlementaire sur l'itinérance qui s'est déplacée à Gatineau en octobre 2008.



2.1.2.4 La mobilité et le transport durable

La mobilité des personnes est aussi fortement influencée par la frontière. Par exemple, le réseau de transport en commun est structuré principalement vers les centres-villes de Gatineau et d'Ottawa aux heures de pointe, à cause des nombreux travailleurs Gatinois qui chaque jour vont travailler principalement pour la fonction publique fédérale. *(Selon l'Enquête Origine-Destination de 2005, région de la capitale nationale, il y a environ 43 200 déplacements, tout modes de transport confondus, ayant comme origine l'Outaouais à destination d'Ottawa chaque matin en semaine.)* Pour sa part, l'axe est-ouest du transport en commun tente de répondre à la demande qui est de 330 déplacements pour la même période le matin *(toujours selon l'Enquête Origine-Destination de 2005 – Origine secteur Aylmer à destination du secteur Pointe-Gatineau)*. La demande étant faible, se déplacer depuis le secteur Aylmer jusqu'à l'hôpital de Gatineau peut, de ce fait, être assez long. Ces réalités concrètes du quotidien sont une dimension parmi une multitude de constats sur la mobilité des personnes et des biens.

De plus, un facteur qui peut influencer grandement la mobilité entre les 2 rives, c'est la concertation entre tous les intervenants qui ont un rôle décisionnel en matière de transport; Ville de Gatineau, Ville d'Ottawa, STO, ministère des Transports de l'Ontario, ministère des Transports du Québec et la Commission de la capitale nationale.

2.1.2.5 La diversité culturelle

En matière de diversité culturelle, les impacts de notre voisinage avec Ottawa sont multiples. Sur le plan historique, la minorité anglophone représente 13,8 % de la population totale de la Ville. Cette plus importante minorité entretient au quotidien, soit par le travail ou les liens sociaux et culturels, des relations très étroites avec Ottawa. Il en est de même pour la majorité des minorités ethniques où plusieurs associations représentent les membres des deux côtés de la rivière. Sans oublier la réalité de certains groupes autochtones ou métis qui gravitent des deux côtés de la frontière. Par contre, certains groupes comme les Inuits sont confinés à Ottawa seulement (Gilbert 2009). Toutefois, l'impact le plus déterminant serait, aux dires de certains, que les politiques d'appui à l'intégration des personnes immigrantes seraient très différentes de chaque côté des deux rives (Gilbert, 2009).



2.1.2.6 Le marché du travail

La proximité géographique avec la capitale fédérale crée une interdépendance socio-économique comprenant la mobilité de la main-d'œuvre. D'ailleurs, un grand nombre de résidants de Gatineau ayant un emploi (environ 35,7 %) exercent leurs compétences à Ottawa (Emploi-Québec, section Outaouais). Même si ce taux est plus bas qu'il y a une quinzaine d'années (environ 40 % en 1992), Ottawa fait partie de l'espace de vie des résidants de Gatineau. Cette réalité quotidienne a des impacts sociaux multiples, en particulier sur l'appartenance et l'identité.

Cependant, il y a plusieurs facteurs qui peuvent expliquer la mobilité de la main-d'œuvre. Par exemple, la pénurie de main-d'œuvre en santé du côté de Gatineau peut trouver une partie de son explication par les salaires plus élevés à Ottawa. Plusieurs médecins et infirmières quittent Gatineau pour travailler du côté ontarien. Cette réalité a des impacts sur les soins de santé dans la Ville de Gatineau.

La mobilité de la main-d'œuvre peut aussi s'expliquer par d'autres facteurs. Qu'il suffise ici de mentionner que le taux de bilinguisme est l'un des plus élevés au Québec, avec 65 % de la population de Gatineau qui parle couramment le français et l'anglais. Cette réalité est causée par les fonctionnaires francophones qui vivent sur les deux rives de la rivière et qui travaillent très majoritairement en anglais. Pour certains, cet état de fait exerce d'énormes pressions en faveur d'une bilinguisation de la Ville de Gatineau et par conséquent, favorise l'anglicisation des francophones et des allophones (Impératif français, 2002).

2.1.2.7 La sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire augmente constamment à Gatineau. En 2007, c'est plus de 6 000 personnes qui ont reçu de l'aide alimentaire en Outaouais, selon Moisson Outaouais (voir le site Web de Moisson Outaouais). Parmi ces personnes, plusieurs avaient comme sources de revenu, un ou des emplois rémunérés. Les revenus d'emploi ne garantissent plus la sécurité alimentaire. Malgré le développement de Moisson Outaouais, les groupes d'aide alimentaire sont toujours dépendants de la Banque alimentaire d'Ottawa (BAO). Bien plus, la demande constante du côté de l'Ontario fait en sorte que la BAO a de moins en moins de capacité pour soutenir les besoins grandissant du côté de Gatineau. Du côté ontarien, on espère que Moisson Outaouais pourra prendre toute la responsabilité du territoire québécois d'ici 2010.



2.1.2.8 L'éducation

«Entre 1995-2005, la population étudiante, les installations et les programmes de l'UQO et du Cégep ont doublé» (Pedneault-Jobin, 2008). Malgré ce progrès remarquable, on constate qu'Ottawa avec une population pratiquement quatre fois supérieure à Gatineau, compte six fois plus d'étudiants à temps plein aux niveaux collégial et universitaire, et ce, même si les frais de scolarité sont beaucoup moins coûteux à Gatineau.

La population âgée de 20 à 64 ans n'ayant pas obtenu un certificat d'études secondaires est de 21,7 % à Gatineau et de 11,7 % à Ottawa, soit presque le double (KPMG, 2005). Ceci indique un taux de décrochage plus élevé à Gatineau. Or, à cause de la réalité transfrontalière, plusieurs étudiants n'ayant pas fini soit leur secondaire ou leur cégep vont étudier à Ottawa. De ce fait, les taux de décrochage du côté de Gatineau seraient beaucoup moins importants que les statistiques officielles le prétendent.

2.1.2.9 La santé

Dans le contexte de la proximité d'Ottawa, l'Outaouais a entrepris depuis les années 80, de développer les services de santé sur son territoire de manière à atteindre l'autosuffisance tant pour les services de base que pour certains services spécialisés. Si aujourd'hui 85% des hospitalisations des patients de l'Outaouais se font dans notre région, nos résidents consomment 15% de ces services en Ontario, notamment pour des services spécialisés ou ultra-spécialisés. La consommation de services auprès des deux réseaux et la mobilité du personnel demeurent cependant des enjeux. La situation frontalière crée également des problèmes au niveau de l'accès aux données épidémiologiques (i.e. données de mortalité).

2.1.2.10 La culture et les loisirs

«En 1992, nous évaluons que 30 % de la consommation de biens culturels par les citoyens de l'Outaouais se faisait à Ottawa. Pour les cinémas, la part d'Ottawa s'élevait à 37 %. En 1992, la Maison de la culture et le Théâtre du Casino n'existaient pas. À eux seuls, ils représentent maintenant 265 000 billets vendus par année. Le Cinéma 9 et le complexe Star Cité n'existaient pas non plus, le Musée canadien des civilisations venait à peine de naître et le petit train de Wakefield reprenait du service en juin de cette année là. Depuis la création du grand Gatineau, toutes les salles à vocation culturelle ont vu leur achalandage augmenter et depuis 10 ans, notre offre touristique a explosé» (Pedneault-Jobin, 2006, Le Devoir). Bref, à défaut de données contraires, Gatineau gagne en autonomie culturelle.



Cependant, sur les six millions de visiteurs à Ottawa, il est estimé que seulement 20 % visitent la grande région de Gatineau (KPMG, 2005). Ottawa demeure l'attraction sur le plan touristique. Malgré des infrastructures remarquables sur le plan des loisirs (par exemple : le parc de la Gatineau), Gatineau ne réussit pas à attirer les visiteurs de la Capitale. Pourtant, elle représente une manne évaluée à plus de 700 millions annuellement.

2.1.2.11 L'accès à l'information

Au niveau de l'accès à l'information, les quotidiens des deux langues, les services publics de radio et de télévision et tous les médias de communication anglophone ont leur pied à terre à Ottawa. Il y a seulement quelques radios, un diffuseur privé en télévision et des télévisions communautaires du côté de Gatineau. À Gatineau, les hebdomadaires sont francophones sauf l'hebdomadaire d'Aylmer qui est bilingue. Bref, les moyens de communication francophone doivent offrir des informations pour les deux côtés de la rivière en même temps. Il n'est peut-être pas étonnant que plusieurs se sentent mal desservis, particulièrement les Gatinois (voir le site du Projet Gatineau).

2.1.2.12 La sécurité

Notre proximité avec la capitale nationale fait en sorte que de nombreuses personnes circulent sur notre territoire de façon quotidienne, sans pour autant y résider, de sorte que le nombre de victimes et de contrevenants potentiels influencent le taux de criminalité.

2.1.2.13 La participation citoyenne

En ce qui concerne la participation citoyenne, il faut émettre une hypothèse. Le sentiment d'appartenance jouerait un rôle important dans la mobilisation des populations. Par exemple, les anglophones de Gatineau qui travaillent à Ottawa auraient développé un sentiment d'appartenance à la grande région d'Ottawa-Gatineau comme capitale nationale et avec lui un certain désengagement pour le milieu immédiat, en l'occurrence Gatineau, ses quartiers et sa communauté anglophone (Gilbert, 2009).



Si cette hypothèse s'avérait plausible, il faut constater que la population de Gatineau provient, en grande partie, de l'extérieur de ses murs. D'abord, plusieurs viennent d'autres régions du Québec et particulièrement de l'Abitibi. De plus, au début des années 90, nous calculions que près de 30 % de la population n'était pas d'origine québécoise (24 % des autres provinces et particulièrement de l'Ontario et près de 5 % d'immigrants d'un autre pays). Cette proportion de personnes nées hors Québec ne dépasse pas 12,5 % pour l'ensemble du Québec (Gilbert et Villemaire, 1993). Si nous ajoutons à ce pourcentage celui des résidents de Gatineau de deuxième génération, nous pourrions postuler qu'au moins la moitié de la population a des liens ailleurs et particulièrement avec l'Ontario. Plusieurs analyses ont confirmé l'idée selon laquelle l'Outaouais est la région frontalière du Québec qui entretient avec l'espace outre-frontière, les échanges démographiques les plus systématiques. Cette particularité démographique expliquerait le sentiment d'appartenance plus faible de Gatineau par rapport à d'autres villes du Québec. Ceci viendrait expliquer pourquoi nous cherchons notre identité à Gatineau.

Même si nous nous cherchons, il est aussi possible de faire une autre hypothèse. Gatineau à cause justement de sa diversité, de son ouverture et de sa situation frontalière pourrait aussi devenir indépendamment de son histoire et de son patrimoine, un lieu de renouvellement culturel pour le Québec. L'originalité du mouvement communautaire (par exemple : le logement social avec soutien communautaire avec Mon Chez-Nous, le Carrefour jeunesse emploi de Gatineau, l'Épicerie de l'île de Hull, le Marché de solidarité régionale de l'Outaouais, le dépanneur Sylvestre, etc.) et les récentes mobilisations sociales (la mobilisation contre l'instauration d'un terrain de golf au Lac Leamy, l'Action Santé Outaouais pour l'Outaouais à l'urgence phase II, la relance de la Laiterie de l'Outaouais, le Projet Gatineau, etc.) sont porteurs de renouvellement de la participation et par conséquent, de fomentation d'une culture identitaire. «Ce qui fait l'originalité d'une culture, ce n'est pas son repli sur quelque distinction originaire, mais sa puissance d'intégration. Comme les organismes, les cultures ne se conservent pas en restant à l'abri des courants d'air, mais par ce dynamisme créateur qui est signe de vie» (Dumont, 1996).



2.2 DEUXIÈME PARTIE – LA VILLE DE GATINEAU : PÔLE D'ATTRACTION EN OUTAOUAIS

2.2.1 INTRODUCTION

Le territoire de l'Outaouais couvre une superficie de 30 504 km². Situé au sud-ouest de la province de Québec, il est bordé à l'est par la région administrative des Laurentides, au nord par celle de l'Abitibi-Témiscamingue, au sud ainsi qu'à l'ouest par la province de l'Ontario, dont une des frontières est constituée par la rivière des Outaouais. Le territoire se subdivise en quatre municipalités régionales de comté (MRC) ou territoires équivalents : la Ville de Gatineau (345 km²), la Vallée-de-la-Gatineau (13 599,40 km²), les Collines-de-l'Outaouais (2 033 km²), Papineau (2 927 km²) et le Pontiac (12 824 km²) (Portrait social Centraide Outaouais, 2001).

Les réalités sociales, économiques et culturelles de la Ville de Gatineau et de sa proche périphérie se distinguent considérablement de celles des régions rurales qui l'entourent et la composent aussi. Les disparités économiques sont les grandes responsables de cet écart entre deux mondes : l'urbain et le rural.

Statistiquement, l'Outaouais figure parmi les régions les plus prospères du Québec. Toutefois, la prospérité est concentrée au centre-sud de l'Outaouais, à proximité d'Ottawa, composé principalement du milieu urbain et de sa proche périphérie. La Ville de Gatineau accueille une forte concentration d'emploi dans le secteur tertiaire en raison notamment de la présence des grands services publics fédéraux. À mesure que nous nous éloignons du centre, les municipalités rurales ont tendance à être de plus en plus dévitalisées. La distance par rapport à Gatineau devient donc un facteur important de développement et de la vitalité socio-économique. Les territoires ruraux vivent des réalités qui ont de grands impacts sur le développement économique et social : exode des jeunes, vieillissement de la population, faibles revenus, difficulté d'attirer des entreprises et du capital, etc. Le départ des jeunes vers les zones urbaines prive les MRC rurales d'un potentiel de développement économique et social considérable. Ces réalités socio-économiques ont des impacts directs sur la Ville de Gatineau qui agit comme véritable pôle d'attraction.



2.2.2 REGARD SUR QUELQUES THÉMATIQUES

Les membres du chantier 2 ont choisi treize thématiques pour mettre en lumière la réalité sociale de Gatineau. Même si ces choix peuvent paraître arbitraires, elles décrivent bien des enjeux majeurs pour le futur du développement social en terre gatinoise. Notre démarche consiste à faire ressortir de quelques thématiques particulières, des caractéristiques particulières qui illustrent l'écart entre les zones rurales et urbaines de l'Outaouais⁴.

2.2.2.1 Le revenu

Si la Ville de Gatineau fait bonne figure lorsqu'elle compare ses taux de revenu avec d'autres grandes villes du Québec, la situation des MRC qui l'entourent est en général bien différente. En 2006, plus de 20 % des revenus de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau et du Pontiac provenaient de transferts gouvernementaux, tandis que le taux s'élevait à 10,3 % pour la Ville de Gatineau et 9,5 % pour les Collines-de-l'Outaouais (Statistique Canada, profil des communautés, 2006). Un taux élevé de transferts gouvernementaux sous-entend un nombre élevé de personnes et de familles à faible revenu : chômeurs, assistés sociaux, personnes recevant une pension, etc. Malgré ces tentatives de diversification de l'activité économique, c'est pourtant la région qui affiche les plus grandes inégalités entre les territoires urbains et ruraux (portrait de l'économie sociale en Outaouais, 2006).

2.2.2.2 Logement

Même si nous n'avons pas d'étude pour l'Outaouais, la Société d'habitation du Québec estime que les valeurs résidentielles et les coûts du logement sont sensiblement plus bas en milieu rural qu'en ville. Les logements sont aussi plus grands en campagne, mais plus souvent en moins bon état. Globalement, le logement est plus accessible financièrement en milieu rural : toute proportion gardée, moins de ménages ruraux (17,9 %) que de ménages urbains (24,6 %) déboursent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger.

2.2.2.3 L'itinérance

Si la Ville de Gatineau constitue un véritable pôle d'attraction auprès des jeunes et des travailleurs des MRC rurales, il en va de même pour les personnes en situation d'extrême vulnérabilité. Les MRC rurales offrent très peu de ressources exclusivement dédiées aux personnes itinérantes. Celles-ci sont concentrées dans la Ville de Gatineau, plus particulièrement dans le secteur Hull. On remarque cependant que les personnes et familles itinérantes ou à risque peuvent davantage compter sur un réseau familial et social en milieu rural qui peuvent les soutenir.

⁴ Le manque d'information et de temps ne nous ont pas permis de traiter de l'ensemble des treize thématiques étudiées dans le chantier 2.



2.2.2.4 Mobilité et transport durable

Selon Monique Labrecque, professeure au Département des sciences infirmières de l'UQO et responsable d'une évaluation du transport collectif en milieu rural, «l'étude a démontré que les usagers du transport collectif ont vu une amélioration de leur environnement socio-économique, de leurs habitudes de santé et de leur capacité d'adaptation personnelle». Les personnes âgées, les femmes au foyer, les adolescents et les familles à faible revenu sont les premiers à souffrir de l'absence de transport public dans les milieux ruraux. Il est donc peu étonnant de constater que la majorité des personnes qui utilisent le service de transport collectif depuis qu'il a été instauré, ont un revenu annuel de moins de 20 000 \$. De plus, il est ressorti de l'étude que 65 % des usagers du service dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau sont des femmes. Ce nombre monte à 73 % pour la MRC de Papineau.

2.2.2.5 La diversité culturelle

Près de 5 400 personnes originaires d'autres pays se sont installées en Outaouais entre 2001 et 2006. Du coup, plus de 23 000 personnes originaires d'autres pays habitaient la région en 2006. Presque le tiers de ceux-ci habitaient le secteur Hull et un autre quart dans le secteur Gatineau de la Ville de Gatineau. La Ville de Gatineau accueille la très grande majorité des immigrants qui vivent dans la région (Statistique Canada, profil des communautés 2006).

2.2.2.6 Le marché du travail

Selon Statistique Canada, profil des communautés 2006, le taux de chômage de la Ville de Gatineau de 5,6 % est l'un des plus bas au Québec. Sauf la MRC des Collines qui est collée sur la ville, le taux de chômage des autres MRC est nettement plus élevé. La Vallée-de-la-Gatineau, par exemple, avec ces 14,3 % de chômage, représente plus de deux fois plus de chômage que Gatineau. Il n'est donc pas étonnant que les taux d'activités soient beaucoup plus élevés à Gatineau 70,6 % que dans la Vallée-de-la-Gatineau à 55,5 %.

2.2.2.7 La sécurité alimentaire

Même s'il existe pratiquement sur tous les territoires de MRC des banques alimentaires, tous sont dépendants de la Banque alimentaire d'Ottawa et de Moisson Outaouais. Cependant, les épiceries abordables ne sont pas disponibles sur l'ensemble des territoires. Les prix des aliments demeurent plus élevés qu'en ville.



2.2.2.8 L'éducation

Le taux de personnes sans diplôme apparaît comme un meilleur indicateur de scolarisation que le taux de décrochage scolaire. Le taux de décrochage scolaire est particulièrement élevé en raison du choix des étudiants qui décident de poursuivre leurs études à Ottawa. Cette règle statistique gonfle les taux et ainsi la Ville de Gatineau se retrouve en tête du palmarès des villes où le taux de décrochage scolaire est le plus élevé.

La population gatinoise de 25 à 64 ans est la plus éduquée de l'ensemble des territoires de l'Outaouais. En effet, seulement 16 % des Gatinois de cette tranche d'âge n'ont pas de diplôme. En ce qui concerne les régions rurales de Papineau (28 %), Pontiac (31 %) et la Vallée-de-la-Gatineau (32 %), les taux de personnes sans diplôme dépassent largement la moyenne québécoise (17 %) (Statistique Canada, profil des communautés 2006).



Diagnostic - Politique en développement social





3.

Section 2 -

*État de situation - quelques
thématiques autour du
développement social*



3. SECTION 2 - ÉTAT DE SITUATION – QUELQUES THÉMATIQUES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

3.1 THÉMATIQUE – REVENU

3.1.1 CONSTATS:

- Gatineau bénéficie en effet de sa localisation géographique, du dynamisme de sa population et de la présence de nombreux emplois au sein de la fonction publique fédérale. C'est également la 4^e plus grande ville du Québec et, avec Ottawa, la 4^e agglomération en importance au Canada.
- D'après le recensement canadien de 2006, le revenu médian des familles de Gatineau est de 20 % plus élevé que celui des familles québécoises. Cet écart s'explique en partie par un taux plus élevé de participation féminine au marché du travail que dans le reste du Québec.
- Les Gatinoises touchent encore seulement 78 % du revenu des hommes (*source : OREGAND*).
- Cependant, comme plusieurs agglomérations urbaines, Gatineau est confrontée à des écarts de revenu qui parfois sont substantiels. Une connaissance terrain de la ville permet d'ailleurs de reconnaître plusieurs poches de pauvreté à l'intérieur de pics de prospérité.
- Toujours d'après le recensement de 2006, 12 % des familles de Gatineau vivaient sous le seuil de faible revenu. En d'autres mots, environ 8 500 familles de Gatineau dépensent au moins 20 % de leur revenu de plus qu'une famille moyenne, pour des nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement. C'est donc un grand nombre de familles qui peuvent se retrouver en «situation difficile». En s'attardant à certains sous groupes de la population, le phénomène est plus marqué : 21 % des Gatinois de 65 ans et plus vivent sous le seuil de faible revenu (taux de pauvreté des femmes de 65 ans et plus vivant seules estimé à 32,1 %). Les femmes âgées sont plus nombreuses à vivre seules et dans un état de pauvreté (*source : OREGAND*). De plus, 28 % des familles monoparentales, dont le parent est une femme, sont concernées. La monoparentalité est un important facteur de pauvreté. Dans plus de $\frac{3}{4}$ des cas, ces familles sont dirigées par des femmes (*source : OREGAND*).



- En 2007, le salaire minimum au Québec était de 8\$ de l'heure. À 40 heures/semaine, une personne seule gagne 16 640 \$ annuellement soit 12 % de moins que le seuil de faible revenu (avant impôts) de 18 659\$ pour une ville de la taille de Gatineau ou 30 % de moins que les 21 666\$ pour une région métropolitaine comme celle d'Ottawa-Gatineau. Or, comme le souligne les données du Centre canadien de politiques alternatives, les employés au salaire minimum travaillent en moyenne 29 heures par semaine, ce qui donne un revenu annuel de seulement 12 818 \$ au taux horaire de 2008 (8,50\$/h).
- En dollars constants, dans beaucoup de provinces, les taux d'aide sociale sont plus bas aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1990. En 1990, une personne vivant seule, apte au travail et bénéficiant de l'aide sociale, avait des revenus qui représentaient 48 % du seuil de faible revenu (SFR) avant impôt. En 2007, elle recevait seulement 33 % du SFR. En 17 ans, la personne bénéficiaire de l'aide sociale aura perdu 15 % du SFR (Conseil national du bien-être social, hiver 2008, p.121-122.).
- Malgré une croissance économique et un taux de chômage relativement bas, les emplois disponibles ne sont pas suffisamment rémunérés, avec un nombre d'heures suffisant et des avantages sociaux, pour extirper les familles de la pauvreté.
- Il est aussi reconnu que l'insuffisance de ressources financières peut entraîner des difficultés et de la précarité à plusieurs égards : accès et qualité du logement, faible scolarisation chez les jeunes, habitudes de vie néfastes, fragilisation de la santé physique et mentale, isolement, solitude, tensions familiales, sécurité alimentaire, rupture de liens sociaux, voire itinérance pour ne citer que ces quelques sphères de la vie quotidienne.
- Enfin, il faut noter que la pauvreté est multifactorielle. Elle peut être causée par la séparation, le divorce, la maladie, l'état de santé précaire ou l'invalidité, etc.; par un aller retour entre l'aide sociale et un emploi à petit salaire; par le recours à l'aide sociale pour causes de chômage et de sous emploi, etc.



3.1.2 ATOUPS/FORCES

- Diversité et dynamisme des organismes communautaires et particulièrement les groupes de défense de droits pouvant répondre aux besoins de différentes problématiques.
- Politique de tarification à la Ville orientée vers la famille et l'accessibilité.
- Programme municipal d'accessibilité aux loisirs permettant aux enfants provenant de familles à faible revenu de participer aux activités de loisir (clubs, camps de jour, etc.).
- Carte Accès Gatineau à faible coût permettant à tous de participer à des activités de libre participation (ex. baignade libre, sports libres, location d'équipement de skis, patins, canot dans les parcs de la ville).

3.1.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Connaître et cibler les quartiers de proximité ou les citoyens qui ont des besoins spécifiques afin d'y répondre adéquatement et de mieux intervenir.
- Rehaussement des prestations de sécurité du revenu, du taux du salaire minimum et d'assurance-emploi. Indexation de toutes les prestations au coût de la vie.
- Travailler à combler les écarts de revenu entre les citoyens et les citoyennes de Gatineau (*source : OREGAND*).

3.1.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- **Que la Ville de Gatineau assume un « leadership⁵ » en matière de fiscalité municipale pour favoriser une meilleure répartition de la richesse et des services.**
- **En concertation avec les partenaires du milieu, développer et assumer un « leadership » municipal auprès des autres paliers gouvernementaux dans la lutte à la pauvreté et aux inégalités économiques.**

5 Nous entendons par « leadership » une instance qui porte l'action avec d'autres sans nécessairement être le responsable du dossier.



3.2 THÉMATIQUE – LOGEMENT

3.2.1 CONSTATS

- Au cours des dernières années, les citoyens et les citoyennes de Gatineau ont dû faire face à des pressions inflationnistes majeures et un bon nombre de ménages ont vu leurs conditions d'hébergement se modifier. De plus, la faiblesse des mises en chantier de logements privés à prix réellement abordable et le manque de logements sociaux est de nature à générer une accumulation d'effets négatifs sur la disponibilité, la qualité et le coût des habitations offertes en location.
- En 2006, 36 % des ménages locataires gatinois (13 000 ménages, soit environ 13 % des logements privés) consacraient plus de 30 % de leur revenu aux coûts d'habitation comparativement à 33,4 % en 2001. Et, près de 2 500 ménages locataires (7 %) consacraient plus de 80 % de leur revenu à cette charge. Nous pouvons penser que plusieurs de ces ménages qui assument une partie importante de leur revenu en loyer, font partie de la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (*source : recensement 2006*).
- En date d'avril 2009, 881 ménages différents sont en attente d'un logement à l'OMHG (sur la liste d'admissibilité).
- L'accès et les difficultés à se loger ont donc un impact plus important pour les personnes à faible revenu, les familles monoparentales, les personnes âgées, les nouveaux arrivants et les réfugiés, pour ne citer que ceux-là (*source : recensement 2006 et SCHL*).
- La croissance de l'emploi et du nombre des ménages, couplés au taux élevé d'occupation des logements locatifs, provoquent une pression qui touche en premier lieu les ménages les plus démunis, confrontés à la rareté et, par voie de conséquence, au coût accru du logement locatif. Ceci encourage aussi le maintien et l'enchérissement des logements les moins salubres, alors que leur réhabilitation ou leur remplacement s'imposerait (*source : Politique d'habitation de la Ville de Gatineau*).
- Le taux d'inoccupation des logements locatifs est passé de 0,6 % en 2001 à 4,2 % en 2006 dans la région de Gatineau (Ville de Gatineau et municipalités avoisinantes). Malgré l'augmentation du taux d'inoccupation, nous constatons à Gatineau une augmentation de 16 % du loyer moyen pour un appartement de deux chambres à coucher alors qu'à Ottawa, pour la même période, l'augmentation se situe à 3 % (les loyers sont cependant substantiellement plus élevés que du côté québécois). Il s'agit donc d'une augmentation largement supérieure à l'inflation. Aussi, c'est à Gatineau que nous retrouvons depuis plusieurs années, les loyers les plus élevés au Québec. Le taux d'inoccupation des logements réellement abordables et pouvant accueillir des familles (moins de 2 %) en fait foi.



Diagnostic - Politique en développement social

- En 2009, nous dénombrons plus de 4 885 logements sociaux répartis surtout dans les secteurs de Hull et de Gatineau, représentant 4,35 % du parc de logements de la ville. À ce nombre s'ajoutent plus de 350 logements bénéficiant du programme de supplément aux loyers.
- La part du logement social a augmenté légèrement entre 2001 et 2009. Cependant, tous les besoins ne sont pas comblés et plusieurs familles à faible revenu sont encore en attente de logements sociaux. Des 1 365 unités de logement OBNL situées à Gatineau, 550 offrent du soutien communautaire.
- Bien que le parc de logements à Gatineau soit relativement jeune, il faut garder à l'esprit la nécessité de maintenir en bon état ce qui est déjà construit, plus particulièrement la préservation des logements et la rénovation des bâtiments résidentiels datant de 30 ans ou plus. Cette dernière situation est d'autant plus problématique que le stock résidentiel gatinois accessible aux ménages à faible revenu n'est pas très étendu et qu'une large part des logements les moins dispendieux se retrouve dans les bâtiments et les quartiers anciens où les problèmes liés à la salubrité ou à la sécurité des occupants sont souvent importants.
- Sur le plan démographique, un ensemble de transformations structurelles parallèles et majeures sont déjà amorcées et s'accroîtront graduellement à long terme. Les baby-boomers les plus âgés atteindront 65 ans à partir de 2011 et plusieurs prendront dès lors leur retraite. En 2026, la population totale des 65 ans représentera plus du double de la population aînée d'aujourd'hui. Les besoins et les attentes de cette population sont et seront en mutation avec une demande pour des logements de taille convenable, abordables et adaptables, davantage de services de proximité et des aménagements publics sécuritaires. D'ailleurs, le développement spectaculaire de résidences pour personnes âgées est le témoin des actions mises en place pour répondre à cette demande, quoique ces logements ne soient pas accessibles à tous pour répondre à la demande des personnes mieux nanties. Cependant, il n'y a pas de nouveaux logements à prix modiques pour les personnes âgées depuis la fusion (*source : Politique d'habitation et Service d'urbanisme de la Ville de Gatineau*).
- Les femmes sont plus nombreuses à être bénéficiaires du logement social (familles monoparentales, femmes vivant seules et femmes âgées). Les femmes vivent plus facilement de la discrimination dans l'accès au logement et subissent davantage de harcèlement y compris le harcèlement sexuel de la part des propriétaires (*source : OREGAND*).
- À Gatineau, de façon constante, on retrouve des ménages sans logis et à la rue.
- Les ménages faisant une demande pour accéder à un logement de l'OMHG sont confrontés à la «règle du territoire». Cette dernière stipule que pour être éligible, les personnes doivent prouver qu'elles résident à Gatineau depuis 12 mois. La seule exception concerne les femmes ayant subi de la violence conjugale.



3.2.2 ATOUTS/FORCES

- Programme d'accompagnement et d'orientation dans les secteurs de l'Office municipal d'habitation (OMH) pour aider les locataires à sortir de la pauvreté.
- La Ville offre actuellement des sessions d'accueil au cours desquelles elle familiarise les nouveaux citoyens (surtout ceux qui sont issus de l'immigration) à l'ensemble de son territoire pour, entre autres, faire connaître divers secteurs d'habitation.
- Politique d'habitation de la Ville de Gatineau.
- La présence dynamique d'organismes communautaires, souvent précurseurs et innovateurs au Québec, offrant du logement avec soutien communautaire.
- Grande variété de coopératives d'habitation.
- Mécanisme de récupération des meubles sur le pavé, suite à une éviction, et entreposage pour éviter aux citoyens de les perdre (intempéries, pillage).
- Règlement sur la salubrité à la Ville et ajout d'inspecteurs.

3.2.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Connaître et cibler les quartiers de proximité où les citoyens ont des besoins spécifiques afin d'y répondre adéquatement et de mieux intervenir.
- Développer et diversifier l'offre de logements afin de répondre aux ménages qui ont des besoins impérieux⁶ de logement, notamment par la mise en place d'un guichet unique pour la recherche de logement.
- Favoriser l'accessibilité résidentielle à tous les citoyens sur l'ensemble du territoire de la ville.
- Améliorer le cadre bâti et l'environnement des milieux défavorisés (préservation et rénovation).
- Viser une mixité sociale : diversité du type de logements (maisons unifamiliales, appartements, etc.), services variés (épiceries, dépanneurs, etc.).
- Pour les femmes âgées, les femmes chefs de famille, il faudrait améliorer l'accès à des logements sociaux, avec ou sans soutien communautaire, ainsi que la sécurité des femmes face aux violences dont elles sont la cible (*source : OREGAND*).
- Une intervention plus soutenue et concertée en matière de salubrité dans les logements.

6 Source SCHL : on considère un ménage en besoins impérieux de logement lorsqu'un des trois éléments suivants s'applique : en surpopulation, insalubrité/taudis et le fait de payer plus de 30 % de son revenu pour se loger.



3.2.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- **Que la Ville de Gatineau, avec ses partenaires du secteur logement, interpellent le gouvernement du Québec pour que la «règle du territoire» soit révisée en fonction de plusieurs réalités particulières et que les allocations au logement tiennent compte de ces particularités.**
- **S'assurer d'une offre de logements sociaux suffisante pour répondre aux besoins impérieux des ménages :**
 - **en créant une véritable banque de terrains et d'immeubles;**
 - **en encourageant la mixité sociale;**
 - **en actualisant et mettant en œuvre la politique d'habitation.**
- **Faire connaître, bonifier et appliquer le règlement sur la salubrité.**



3.3 THÉMATIQUE – ITINÉRANCE

3.3.1 CONSTATS

- Le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) définit le terme itinérance comme «*une personne ou une famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat*». Pour compléter, il est aussi important de noter que selon le cadre de référence du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, qui reprend les propos du comité des sans-abri de la Ville de Montréal, la personne en situation d'itinérance est celle : [...] *qui n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de santé physique, de santé mentale, de toxicomanie, de violence familiale ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupes d'appartenances stables. L'itinérance n'a pas une seule cause, mais plusieurs facteurs qui se juxtaposent sans prépondérance.*» Ces éléments de définitions, complémentaires, permettent d'insister sur l'importance de se sortir de l'image du seul mendiant souvent associée à l'itinérance. Une personne, une famille qui vont d'une place à l'autre, les femmes en difficulté en centre d'hébergement, les habitants de logements surpeuplés, les ados qui font du «sofa surfing» etc. sont toutes des formes d'itinérance.
- Ainsi, bien qu'historiquement, l'itinérance soit surtout associée à un mendiant mâle qui vit dans la rue, la situation s'est transformée. Aujourd'hui, nous ne parlons plus seulement de personnes en situation ou à risque d'itinérance, mais bien de familles, de jeunes (de plus en plus jeunes), de femmes, d'aînés et d'Autochtones... D'ailleurs, le phénomène des familles itinérantes est soulevé à Gatineau plus qu'ailleurs au Québec. Les personnes et familles à risque d'itinérance représentent une portion de la population à très faible revenu pour laquelle le fait de basculer dans l'itinérance ne tient souvent qu'à un fil.
- Il est important de situer l'itinérance dans une perspective macro, car des causes structurelles telles que la pauvreté, le manque de logements sociaux et réellement abordables, etc. y sont étroitement reliées.
- L'itinérance a également un important lien avec la santé des personnes, qu'elle soit physique ou mentale et l'accès aux services. Une mauvaise santé devient un facteur de risque d'itinérance d'une part, et d'autre part, l'itinérance a une incidence directe sur la santé des personnes et des familles. Parce qu'exclues, ces personnes sont souvent en rupture avec les normes administratives et peuvent être confrontées à de la négligence, ne répondant pas aux critères d'admissibilité pour les soins généraux «universels». Pourtant, elles sont fortement dans le besoin. Les personnes itinérantes vivent aussi fréquemment des problématiques de dépendance (drogues dont l'alcool, jeu, etc.).



- À Gatineau, il est difficile d'avoir des données et des statistiques sur le phénomène de l'itinérance. Ces données sont rares et complexes à recueillir. Malgré tout, pour la publication de Noir sur Blanc, son bulletin de lutte à l'itinérance 2008, le CRIO a récemment effectué une étude auprès de cinq organismes de Gatineau qui offrent de l'hébergement d'urgence. En 2008, 1 880 personnes⁷ ont eu recours à l'hébergement d'urgence auprès d'un de ces organismes, dont la clientèle est très diversifiée. Nous pouvons y dénombrer des adolescents, des femmes, des enfants et des familles. La grande majorité de ces personnes est toutefois constituée d'adultes seuls. À ces chiffres, il faut bien sûr ajouter toutes les personnes qui ne font pas appel aux services ou qui n'y ont pas eu accès par manque de places. Par exemple, Gatineau ne compte que 6 logements de dépannage pour les familles sans abris et ces derniers sont contraints par la règle du territoire. En 2008, 89 familles n'ont donc pu être hébergées.
- La grande proximité d'Ottawa, où il y a plusieurs grands refuges, explique aussi la mouvance des personnes itinérantes entre une ville et l'autre.
- Plusieurs personnes itinérantes se retrouvent à la rue car leur sortie d'institution n'a pas été préparée (Centre jeunesse, Centre de détention, Centre hospitalier).
- Les femmes itinérantes vivent une situation particulièrement précaire quant à leur sécurité. Elles doivent souvent se défendre contre des hommes aussi démunis qu'elles. Les femmes itinérantes sont moins visibles dans l'espace et dans l'imaginaire publics que les hommes. L'itinérance chez les femmes est souvent liée à des expériences de violence subies dans le parcours de vie (viol, inceste, etc.). Celles-ci utilisent divers stratagèmes pour éviter de dormir dans l'espace public ou dans les ressources d'hébergement d'urgences où elles ne sont pas en sécurité (source : OREGAND).

⁷ Personnes qui ont utilisé à une ou plusieurs reprises les services d'hébergement d'urgence.



3.3.2 ATOUTS/FORCES

- Diversité et dynamisme des organismes communautaires ainsi qu'un regroupement (CRIO) pouvant répondre aux besoins de différentes clientèles, ainsi qu'un regroupement qui peut entre autres travailler à lutter contre les causes structurelles de l'itinérance.
- Gatineau peut compter sur une équipe itinérance (Équipe IMAGES) au CSSSG (CLSC de Hull). L'équipe, travaille avec les organismes principalement du centre-ville de Hull pour favoriser l'accessibilité aux soins de santé et de services sociaux pour les personnes marginalisées.
- Mise en place de la Commission régionale intersectorielle de lutte à l'itinérance (CRILI) par L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et embauche d'un agent de programmes dédié. Le mandat de la Commission : La CRILI est un lieu de coordination et de partenariat entre les différentes instances gouvernementales, municipales et communautaires afin de coordonner les interventions dans la lutte à l'itinérance en Outaouais. Le mandat de la Commission se situera au niveau de l'organisation des services et visera à coordonner les efforts des différents partenaires et développer un plan d'action intersectoriel en matière de lutte à l'itinérance et à faire les ponts avec Ottawa. Une représentante de la planification stratégique de la Ville y siège et sera aussi membre du comité exécutif de cette commission, pour faire les ponts entre autres avec la Sécurité publique, l'urbanisme et l'habitation.
- Le réseau de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, les programmes d'intervention sociale auprès des femmes ayant des problèmes de santé mentale et la présence de travailleuses de rue connaissent la problématique de l'itinérance au féminin (*source : OREGAND*).



3.3.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Concrétisation des actions de la Commission régionale intersectorielle de lutte à l'itinérance (CRILI) auxquelles la Ville devra participer activement, peut être au-delà de la seule représentation d'une personne de la planification stratégique. Ceci permettra de mieux connaître et cibler les quartiers de proximité ou les citoyens qui ont des besoins spécifiques afin d'y répondre adéquatement et de mieux intervenir.
- Augmentation et consolidation des financements récurrents des organismes de lutte à l'itinérance.
- Présentement, lors d'éviction, une compagnie de déménagement est mandatée par la Ville pour cueillir les meubles et les entreposer (voir point logement). Il demeure toutefois un grand besoin qui va au-delà de l'entreposage des biens matériels et qui touche le support psychosocial aux personnes et familles qui vivent ces situations de crise et qui se retrouvent, à l'instar de leurs meubles, elles-mêmes à la rue.
- Alors que Gatineau est un centre urbain reconnu, elle est tout de même une des seules grandes villes du Québec à ne pas avoir d'équipes de travailleurs de rue/milieu sur le terrain, afin de faire de la prévention, de la promotion de la santé, de la réduction de méfaits, etc. Il est indispensable d'avoir des programmes de travail de proximité bien structurés et composés d'un nombre suffisant de ressources, mais pour se faire, il faut des budgets adéquats. Présentement, les travailleurs de rue et de milieu se comptent sur les doigts d'une seule main dans notre ville.
- Besoin d'augmentation de l'aide que nous pouvons apporter aux personnes itinérantes ou à risque, qui vivent aussi fréquemment des problèmes de dépendance aux drogues et/ou de santé mentale. En effet, bien que les ressources financières soient déjà disponibles et toute la structure mise en place, Gatineau est toujours en attente de son programme de substitution à la méthadone, le Centre Jellinek n'ayant pas encore été en mesure de recruter les médecins nécessaires à ce programme, ceux-ci se faisant plus que rares et démontrent beaucoup de réticences. De plus, Gatineau ne bénéficie pas d'un centre de dégrisement, qui permettrait l'hébergement temporaire de 24–48 heures, sous suivi médical, pour les personnes en intoxication aiguë ou en crise psychosociale.
- Besoin d'arrimage des actions en lien avec la sortie d'institutions des personnes.
- Peu de services pour les Autochtones en difficulté sur le territoire. Des approches particulières sont à développer (non-familier avec les us et coutumes).



- Que la Ville soit elle-même un modèle d'inclusion en luttant contre le syndrome du «pas dans ma cour», entre autres en adoptant une réglementation qui permettrait aux organismes communautaires de lutte à l'itinérance, d'avoir des locaux peu importe le zonage.
- Offre d'hébergement d'urgence et de services répondant aux besoins spécifiques des femmes itinérantes (*source : OREGAND*).

3.3.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- **Que la Ville participe activement aux lieux de concertation, à la CRILI, mais aussi ailleurs.**
- **Qu'il y ait une instance municipale dédiée, identifiée au dossier de l'itinérance, pour que cette dernière soit là où se discutent les enjeux d'organisation des services, la question du respect des droits, etc.**



3.4 THÉMATIQUE – MOBILITÉ ET TRANSPORT DURABLE

3.4.1 CONSTATS

- La Société de transport de l'Outaouais (STO) dessert la population de la Ville de Gatineau grâce à un réseau de transport en commun par autobus étendu. En 2008, c'est plus de 19 millions de passages qui ont été enregistrés, soit une hausse de 21% de l'achalandage depuis 2004. Le transport en commun demeure un moyen de transport beaucoup plus abordable que l'automobile.
- La STO reçoit chaque année entre 4 000 et 4 500 commentaires ou plaintes.
- Certains secteurs de la ville sont mieux desservis que d'autres, surtout aux heures de pointe. La planification du réseau de transport en commun est basée, entre autres, sur l'Enquête Origine-Destination, région de la Capitale nationale.
- La clientèle de la STO croît avec la population.
- Transport adapté en 2008 :
 - o augmentation de l'achalandage;
 - o 7,1 % personnes inscrites : 3 329;
 - o plus de 220 000 transports.
- Le réseau «Sentier de la capitale» offre plus de 170 kilomètres de sentiers récréatifs reliant les parcs et attraits touristiques, ainsi que Gatineau à Ottawa. La Ville de Gatineau offre aussi des sentiers pour vélos et des bandes cyclables le long des rues.
- Les femmes utilisent davantage le transport en commun que les hommes. Elles ont moins souvent accès à une voiture personnelle et détiennent moins souvent un permis de conduire. Elles occupent plus souvent que les hommes des emplois à temps partiel. Leur déplacement ne se font pas nécessairement aux heures de pointe là où le service est optimal (*source : OREGAND*).



3.4.2 ATOUTS/FORCES

- Plan stratégique de la Société de transport de l'Outaouais (STO) 2005-2015 qui s'inscrit dans un contexte de planification principalement lié à trois exercices structurants de planification : Le Plan intégré des réseaux routier et de transport en commun (STO, OC Transpo, Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO), Commission de la capitale nationale (CCN) et ministère des Transports du Québec (MTQ).
- Le transport en commun semble bien répondre aux besoins des travailleurs pendant les heures de pointe.
- Les planchers surbaissés sont disponibles sur certaines lignes et le nombre d'autobus à planchers surbaissés croît d'année en année. En 2009, les premiers autobus équipés d'un rabat («flip») arriveront en Outaouais. Ces autobus pourront accueillir des personnes en fauteuil roulant.
- Les sessions d'accueil offertes par la Ville en partenariat avec la STO pour les nouveaux arrivants/immigrants.
- Arrivée du Rapibus qui reliera l'est et le centre de la ville.
- Le système Infobus permet de connaître, par téléphone, l'horaire des lignes d'autobus ou du circuit à emprunter.
- La présence de la Maison du vélo permet de sensibiliser la population à l'utilisation du vélo et de favoriser les transports alternatifs.
- Le développement de sentiers récréatifs se poursuit (lentement).
- Le Réseau vélo-boulot (les gens s'engagent à prendre le vélo au moins une fois semaine).
- Projet «Vélos populaires» dans l'est de la ville qui facilite la mobilité de la population.
- La présence de Communauto sur le territoire de Gatineau.
- La proposition d'établir des vélos en libre-service sur le territoire de la capitale nationale d'ici deux ans.

3.4.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Connaître et cibler les quartiers de proximité ou les citoyens qui ont des besoins spécifiques afin d'y répondre adéquatement et de mieux intervenir.
- Rendre le transport en commun plus accessible et mieux intégré aux besoins de la clientèle à mobilité réduite afin de rendre les gens plus autonomes, plus mobiles et moins isolés et un meilleur usage des services publics. Plus nous répondons à un large besoin moins il y a de besoins spécifiques auxquels répondre, plus c'est rentable et plus il est facile d'améliorer la desserte de fin de semaine et de soirée par exemple.



- Concrétiser le 5^e axe d'intervention de la politique familiale de la Ville qu'est le transport qui vise à :
 - o diversifier les modes de transport (co-voiturage, vélo, marche, transport en commun);
 - o aménager le territoire de façon sécuritaire et développer les services de proximité dans les villages urbains afin d'encourager l'activité physique et l'autonomie des familles;
 - o adapter les circuits de transport en prévoyant des arrêts à proximité des services (commerces, hôpitaux, etc.) et centres d'activités culturelles, communautaires et sportives;
 - o améliorer l'accessibilité financière au transport en commun en établissant une tarification familiale;
 - o adapter la nouvelle flotte d'autobus pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie;
 - o ajuster les horaires afin de pouvoir répondre aux besoins de tous les membres de la famille notamment en dehors des heures de pointe et les fins de semaine.
- Adresser la mobilité dans le but d'accroître la participation citoyenne aux activités culturelles et de loisir.
- Travailler en partenariat avec les organismes afin de mieux cerner les besoins pour y répondre de façon positive.
- Développer des sentiers récréatifs pédestres et de vélos mieux intégrés.
- Aménager la ville en fonction des personnes et non des voitures (des façades sur le bord des trottoirs et des stationnements à l'arrière c'est plus accessibles pour les piétons, les gens en autobus et les personnes à mobilité réduite).
- Redévelopper les quartiers pour que les commerces et les services soient accessibles aux modes de transport alternatif et collectif. Ajouter des trottoirs où il n'y en a pas; les bordés d'arbres ce qui réduit la chaleur et protège du vent tout en ralentissant les voitures.
- Relier l'ouest au centre de la ville par une continuité du Rapibus.
- La Politique québécoise sur le transport collectif vise une augmentation de l'achalandage total du transport collectif de 8 % entre 2006 et 2012. L'atteinte de cet objectif suppose une augmentation de 16 % de l'offre totale de services.
- L'organisation du transport collectif dans les grandes villes s'appuie maintenant sur la diversité et l'intégration des différents modes de transport en vue d'offrir une réponse adaptée aux besoins des citoyens, à des coûts abordables. La desserte des banlieues, des territoires de faible densité, et des périodes hors pointe, pourrait se faire avec une meilleure efficacité en utilisant des modes de transport moins lourds, moins coûteux et plus flexibles.
- L'amélioration de la sécurité ainsi que du sentiment de sécurité dans le service de transport en commun (ex. : arrêts sur demande le soir) (*source : OREGAND*).



L'étalement urbain et le transport durable

Selon le *Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec*, l'étalement urbain est reconnu comme un facteur d'amplification de plusieurs problématiques économiques, environnementales et sociales. L'automobile comme mode dominant des déplacements des personnes, le développement continu du réseau routier et la sédentarisation croissante des ménages, pour ne donner que quelques exemples, ont des effets dramatiques pour la société.

L'UMQ⁸ reconnaît que :

- la modification de la répartition modale et de l'intermodalité au profit du transport collectif passe, entre autres, par la cohérence des choix d'urbanisme et d'aménagement;
- le développement du transport collectif favorise ;
 - o l'insertion sociale, culturelle et économique des citoyens;
 - o l'accès équitable au logement, au travail, aux services, aux biens de consommation, aux loisirs;
 - o l'amélioration de la qualité de vie (accessibilité à un choix modal, amélioration de la fluidité, sécurisation des routes, réduction de la pollution, etc.);

3.4.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- La Ville de Gatineau doit en tout temps connaître et comprendre les réalités inhérentes à la thématique pour être en mesure de cibler les besoins et d'orienter ses actions en fonction de ceux-ci. Pour se faire, elle doit instaurer une table de concertation réunissant la STO, la Ville, ainsi que les partenaires institutionnels et communautaires.

- **Favoriser la diversité et l'intégration des différents modes de transport collectif en vue d'offrir une réponse adaptée aux besoins des citoyens à des coûts abordables tout en mettant en place des mesures qui ne favorisent pas l'utilisation de l'automobile.**
- **Aménager le territoire en facilitant le transport collectif et actif, notamment en réduisant la distance entre les commerces et l'accès au transport.**
- **Créer une charte favorisant les transports alternatifs et actifs.**

⁸ Union des municipalités du Québec, *Politique de mobilité et transport durables*.



3.5 THÉMATIQUE – DIVERSITÉ CULTURELLE

3.5.1 CONSTATS

- Dans sa politique de diversité culturelle, la Ville de Gatineau définit la diversité culturelle comme l'ensemble des valeurs et des caractéristiques identitaires liées à la culture, dont : l'origine ethnique, la langue, la religion et les appartenances multiples, incluant l'identité locale.
- D'après le recensement de 2006, 9 % de la population de la Ville de Gatineau était née à l'extérieure du Canada soit environ 3 % de plus qu'en 1996. Ainsi, par rapport au recensement 10 années auparavant, le nombre de personnes immigrantes a connu une hausse de 66 %. À titre de comparaison, la hausse pour l'ensemble du Québec se situe à 28 % pour la même période. Gatineau est la 4^e municipalité du Québec avec la plus haute proportion de personnes nées à l'étranger (après Montréal, Laval et Longueuil) et reçoit en moyenne plus de 1 200 personnes immigrantes par an.
- Cette augmentation de l'immigration a également un lien direct avec l'augmentation de la représentation de minorités visibles sur le territoire de la Ville. Surtout issues du continent africain, des Antilles, de la République populaire de Chine et des pays arabes leur nombre a plus que doublé en 10 ans sur le territoire de la Ville et elles représentaient 7 % de la population totale en 2006. La population autochtone est également de plus en plus représentée sur le territoire de la Ville. Même s'ils comptaient en 2006 pour moins de 3 % de la population totale de la Ville, leur nombre a presque doublé en 10 ans.
- Outre les nombreux attraits de la région (emploi, style et qualité de vie), la Ville de Gatineau bénéficie aussi, d'une part, des mesures de régionalisation de l'immigration du ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration du Québec et, d'autre part, d'un courant migratoire inter et intra-provincial favorable. C'est non seulement des immigrants préalablement établis dans d'autres lieux, notamment l'Ontario mais aussi des Canadiens, des Québécois qui viennent s'installer dans la Ville.
- Aussi, la Ville de Gatineau faisant partie des villes ciblées pour l'accueil des réfugiés parrainés par le gouvernement, elle accueille annuellement près de 250 réfugiés qui débutent leur vie au Québec avec des mesures s'apparentant à de l'aide sociale, souvent sans autre source de revenu.
- Grâce à son dynamisme et ses nombreux attraits, Gatineau est donc une ville qui attire de plus en plus des gens d'ici comme d'ailleurs. Cet apport grandissant de personnes aux origines et appartenances diverses implique une adaptation aussi bien pour la société d'accueil que pour les nouveaux arrivants. Parmi les enjeux de l'intégration culturelle, nous pouvons citer : se familiariser avec une nouvelle langue; obtenir un premier emploi; contrer les préjugés et développer son sentiment d'appartenance; s'adapter au climat; connaître et comprendre les valeurs, les lois et les réglementations.



- La Ville offre des sessions d'accueil qui abordent ces questions. La collaboration du Service de police communautaire permet d'élargir l'information par des volets touchant plus spécifiquement au rôle de la police ainsi que sur les lois et réglementations en vigueur sur le territoire.
- Les femmes immigrantes peuvent être défavorisées ou non priorisées dans la famille lorsqu'il s'agit de prendre des cours de francisation pour assumer le travail associé à leur rôle traditionnel dans la famille. Elles risquent alors d'éprouver des difficultés à communiquer avec leur société d'accueil et à devenir autonome financièrement. Les femmes des minorités culturelles, immigrantes ou autochtones vivent souvent de la discrimination dans l'accès à l'emploi, au logement (*source : OREGAND*).

La communauté linguistique anglophone:

- Selon le recensement de 2006, les anglophones composent 12,4 % de la population de la Ville de Gatineau; c'est l'une des rares populations du Québec à avoir crû (12 %) depuis 2001. Cette année-là, le pourcentage d'anglophones était plus élevé dans le secteur d'Aylmer (36,1 %) qu'à Hull (12,6 %) ou à Gatineau (7,8 %). Toutefois, il y a plus d'anglophones qui demeurent à Hull et à Gatineau (16 168) que dans le secteur d'Aylmer (12 918). Il y a un plus grand nombre d'enfants anglophones de moins de 14 ans à Aylmer alors que Hull compte la plus forte proportion d'anglophones âgés de 25 à 44 ans. Depuis 2001, c'est le groupe des plus de 40 ans qui a augmenté de la façon la plus marquante alors que ce fut l'inverse pour les moins de 19 ans (cette même année, le pourcentage de familles monoparentales de 15 à 24 ans, dans le secteur d'Aylmer (3,33 %), était plus élevé que celui des autres anglophones et des francophones de la Ville).
- En 2005, Léger Marketing a effectué une étude pour le compte du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau qui démontre qu'une proportion importante d'anglophones proviennent d'origines ethniques multiples ou autochtones. Nous apprenons aussi qu'un nombre important est né dans une autre province, la moyenne de ceux-ci est 2,5 fois plus importante que pour les francophones. Dans le secteur de Gatineau, c'est quatre fois plus important. La proportion d'immigrants dans le secteur de Hull est plus du double de celle des autres collectivités anglophones de l'Outaouais. Il y a un plus grand nombre d'immigrants et d'élèves autochtones à l'école élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau, dans le secteur Hull, que dans les autres écoles anglophones urbaines.
- La Commission scolaire Western Quebec dispense des cours généraux et de formation professionnelle aux jeunes et aux adultes des régions administratives 07 et 08. La Ville de Gatineau compte six écoles élémentaires anglophones, deux écoles du premier cycle du secondaire, deux du deuxième cycle du secondaire, un centre de formation des adultes et un centre de formation professionnelle.



- Le taux de bilinguisme des anglophones de la Ville de Gatineau est d'environ 60 %. Il est toutefois important de noter que même s'il y a un nombre important d'anglophones qui se sentent raisonnablement sûrs d'eux en expression orale, ce n'est pas le cas en écrit ou en lecture. Les anglophones âgés sont plus susceptibles d'être unilingues que ceux des autres groupes d'âge. La Commission scolaire Western Quebec offre des cours d'immersion en français de niveaux élémentaire et secondaire dans les secteurs d'Aylmer et de Hull. Le ministère de l'Éducation du Québec reconnaît que les élèves qui réussissent le programme de français de onzième année sont bilingues. Les jeunes anglophones ne croient pas que leurs compétences en français soient suffisantes pour travailler dans un milieu francophone, d'après une étude effectuée en 2007-2008 par le Quebec Community Groups Network et la Regional Association of West Quebecers.

3.5.2 ATOUTS/FORCES

- Adoption d'une politique en matière de diversité culturelle de la Ville de Gatineau avec plan d'action 2008-2010.
- Force et dynamisme du réseau des organismes communautaires d'accueil, d'intégration et d'employabilité liés à la diversité culturelle.
- La francisation offerte gratuitement au Québec à tous les nouveaux arrivants (sauf les revendicateurs de statut).
- Les immigrants de la catégorie des réfugiés bénéficient de l'équivalent de l'aide sociale à leur arrivée mais n'ont pas accès aux logements sociaux avant un an de résidence; le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec offre également une trousse de services de première ligne (meubles élémentaires sauf pour salon et vêtements et accessoires de base).
- Intensification du travail dans les milieux de proximité : maisons de quartier, maisons de jeunes, milieux scolaires, etc.
- Formation sur les défis et enjeux de la diversité culturelle offerte au corps policier ainsi qu'aux répartiteurs, aux employés du 9-1-1 et au personnel cadre (en 2008 et d'autres formations prévues à d'autres membres du personnel en 2009-2010).
- La Ville a développé des liens avec plus de 80 associations. Un répertoire de ressources est dans le site Web de la Ville depuis 2003.
- Proclamation de la Journée gatinoise de célébration de la diversité culturelle (chaque troisième dimanche du mois d'août depuis 2005).
- Adhésion officielle de la Ville de Gatineau à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination.



- Programme sur les valeurs égalitaires (Plan d'action 2008-2010 en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine).
- Création d'un répertoire sur les réseaux de communications pour mieux rejoindre les citoyens issus de différentes cultures .
- Section «Immigration et diversité culturelle» sur le site Web de la Ville.
- Page *l'Interculturel* dans la revue «Culture et loisirs».
- Réitération de la Ville de Gatineau → engagement aux valeurs et principes énoncés dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.
- Agrandissement du Centre des carrières Western Quebec et augmentation des programmes de formation professionnelle.
- La Commission scolaire Western Quebec et le Heritage College participent à la Table d'éducation de l'Outaouais et au Campus Outaouais en santé.
- Trois organismes communautaires anglophones de la Ville de Gatineau desservent leurs collectivités. Deux de ceux-ci possèdent un site Internet d'information et publient des bulletins trimestriels. La Regional Association of West Quebecers offre une trousse de bienvenue aux nouveaux résidents anglophones de la Ville de Gatineau.
- La Ville de Gatineau a accru le nombre de documents traduits, de même que les renseignements dans son site web.
- En 2005, l'Outaouais Health and Social Services Network for the English-speaking Population a tenu une série de groupes de discussion dans lesquels les participants ont indiqué qu'une forte éthique de bénévolat constituait un atout important au sein de leur communauté. Les églises, les écoles et les organismes sociaux leur semblaient offrir aux anglophones l'endroit et l'occasion de se réunir. D'après les participants, ces organismes étaient essentiels à la vie des communautés anglophones. Ils indiquaient aussi que les principaux avantages d'habiter dans cette région étaient les espaces verts et les paysages, les activités municipales, ainsi que la proximité de l'Ontario qui leur permettait d'avoir accès à des services sociaux et à des soins de santé, à de l'emploi et à des activités culturelles.
- Depuis 2004, Santé Canada a investi des fonds fédéraux qui ont permis à la communauté anglophone d'augmenter sa capacité à travailler de concert avec les établissements de services sociaux et de soins de santé pour faciliter l'accès aux services sociaux et aux soins de santé et pour établir de nouveaux liens et des partenariats.



3.5.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Connaître et cibler les quartiers de proximité qui ont des besoins spécifiques afin d'y répondre adéquatement (réfugiés, familles nombreuses, allophones, etc.).
- Apporter un soutien accru à des organismes pour favoriser la mise en valeur des cultures et un rapprochement interculturel, lutte contre le racisme, et la discrimination.
- Peu de ressources adaptées à la situation des Autochtones hors réserve.
- Pas de représentation d'organismes des droits de la personne sur le territoire ou peu connus (améliorer la connaissance des droits).
- Pas de porte d'entrée officielle : magasinage des nouveaux arrivants.
- Les immigrants n'ont pas le droit de vote (certaines provinces ou villes hors-Québec offrent cette possibilité).
- Faire connaître la notion de bénévolat qui est souvent mal perçue ou non-connue par les nouveaux citoyens (le bénévolat peut parfois être perçu comme étant de l'abus ou de l'exploitation).
- Améliorer les moyens de communication pour diffuser les messages aux immigrants dans le cadre d'invitations publiques à des exercices de consultation (pour des raisons de langues ou de médiums différents) afin de développer la participation citoyenne des nouveaux arrivants.
- Favoriser la concertation entre tous les organismes qui travaillent auprès des différents quartiers de proximité (francisation, employabilité, culture, etc.).
- Les moyens de communication actuels sont déficients, dans ce sens que l'on constate que les médias ou autres réseaux propres à des Québécois ne réussissent pas nécessairement à rejoindre les immigrants ou les personnes qui parlent une autre langue que le français.
- Mettre en place des mesures pour répondre aux besoins de logement des personnes issues de l'immigration et des Autochtones qui s'installent à Gatineau. Il est important qu'une planification adéquate tienne compte de ces nouvelles arrivées sur le territoire. En ce qui concerne l'OMH, la règle d'attente d'un an de résidence sur le territoire avant de pouvoir formuler une première demande de logement à prix modique s'applique également aux immigrants qui ne pourront donc pas avoir accès à un tel type de logement au cours de la première année d'installation.
- Mettre en place des activités de réseautage destinées aux 80 associations et organismes présents sur le territoire, afin de favoriser une synergie avec les associations qui représentent les pays d'origine ou œuvrent auprès des immigrants qui pourraient collaborer à l'accueil et l'intégration.
- Profiter des Jeux du Québec 2010 pour intégrer dans son organisation la jeunesse gatinoise issue de l'immigration. En profiter pour faire valoir les talents de cette jeunesse gatinoise dans l'animation du village des athlètes ou autre.
- La couverture médiatique en anglais (radio, télévision, quotidiens) provient d'Ottawa et n'offre pas toujours une couverture complète et à temps en ce qui a trait aux enjeux propres des résidents anglophones de la Ville de Gatineau.



- En général, la communauté anglophone participe peu à la politique municipale ou aux institutions publiques. Ceci pourrait dépendre du haut niveau de compétences nécessaires en français pour y participer activement. Cela pourrait aussi dépendre d'une mauvaise connaissance du fonctionnement des structures gouvernementales. La communauté anglophone doit accroître sa capacité à augmenter le niveau de participation aux structures gouvernementales, tandis que le secteur public doit faire la promotion des milieux et des structures facilitant l'inclusion sociale.
- Le recours de la population anglophone aux services offerts à Ottawa, particulièrement les soins de santé et les services sociaux, n'a pas démontré leurs besoins aux fournisseurs de services. Les enquêtes indiquent que la population anglophone ne connaît pas les services publics et communautaires et se fie plus à sa famille et à ses amis pour faire face aux crises. Ainsi, seulement 35 % des anglophones connaissent les services d'Info-Santé.

3.5.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- S'assurer d'une représentativité de la diversité culturelle au sein de la fonction publique municipale.
 - Un centre d'interprétation interculturelle ou un centre interculturel pourrait être à la fois un tournant et à la fois une porte d'accès aux différents services offerts à Gatineau, une porte d'entrée unifiée pour l'accueil et l'intégration mais également favorable à la sensibilisation citoyenne.
 - Mise en valeur constante de la contribution des quartiers de proximité et intégration systématique aux activités de la Ville.
 - Renforcer les liens avec les institutions d'enseignement et les organismes communautaires anglophones.
 - Promouvoir la participation des anglophones aux diverses structures de la Ville.
 - Inviter les jeunes anglophones à participer aux forums et aux activités pour les jeunes.
- **Concrétiser et mettre en œuvre la politique en matière de diversité culturelle qui permettra de faciliter l'accueil et l'intégration ou d'amoindrir les impacts financiers et sociaux vécus lors de l'intégration des nouveaux arrivants et des minorités visibles, linguistiques, religieuses, etc.**
 - **Supporter le plan d'action en 10 points de la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination à laquelle la Ville a adhéré (programme de l'UNESCO)**



3.6 THÉMATIQUE - MARCHÉ DU TRAVAIL

3.6.1 CONSTATS

- D'après le recensement de 2006, 71 % de la population de 15 ans et plus de Gatineau travaillait ou était à la recherche d'un emploi (population active). Pour l'ensemble du Québec, ces personnes représentaient 65 % de la population. Les chômeurs représentaient alors respectivement 5,6 % pour la Ville de Gatineau et 7,0 % pour le Québec.
- Plus récemment, les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de février 2009 nous indiquaient un taux de chômage de 5,8 % pour la partie québécoise de la région métropolitaine de recensement Ottawa-Gatineau, alors qu'il se situait à 8,4 % pour l'ensemble du Québec.
- Toujours selon les données de l'EPA de février 2009, l'emploi à temps partiel représentait 16,8 % de l'ensemble des emplois sur le territoire de l'Outaouais. En ce qui a trait à la partie québécoise de la région métropolitaine de recensement Ottawa-Gatineau, l'emploi à temps partiel représentait 15,7 % de l'ensemble des emplois.
- Tel qu'indiqué dans le site Web de la Ville de Gatineau, les résidents de Gatineau (comme ceux de l'ensemble de la région) travaillent essentiellement dans des entreprises et organisations offrant des services. Les trois secteurs d'activité qui comptent la majorité des employés (56,5 %) sont : l'administration publique avec 33 655 emplois (26 %), la santé et les services sociaux et l'enseignement avec 23 625 emplois (18 %) et le commerce 16 635 emplois (12,5 %). L'environnement public et parapublic constitue donc 44 % de l'ensemble des emplois à Gatineau. Le commerce et les industries de la fabrication et de la construction qui sont les deux secteurs privés les plus importants, représentent 22,5 %.
- Historiquement, il y a toujours eu une stabilité d'emploi au gouvernement fédéral, malgré les périodes de déficit et des conjonctures défavorables. Il y a un niveau d'emploi que se maintient structurellement.
- Parmi les employeurs les plus importants dans le secteur privé nous retrouvons, Bowater, Papier Scott et Papier Masson. Or, avec la crise économique, il y a un surplus de capacité de production à l'échelle internationale, sans parler de la réduction de la demande de papier journal et pour magazines, la conjugaison de ces deux phénomènes explique en partie la crise du secteur. Cette crise risque de faire perdre des emplois dans ce secteur.
- Aussi, la proximité géographique avec la capitale fédérale (Ottawa) crée une interdépendance socio-économique comprenant la mobilité de la main-d'œuvre. D'ailleurs, un grand nombre de résidents de Gatineau ayant un emploi (environ 35 %) exercent leurs compétences à Ottawa.



- Les résultats du marché du travail de Gatineau influencent grandement ceux de l'ensemble de l'Outaouais. Ainsi, la bonne situation économique observée à Gatineau a des répercussions positives sur les statistiques de l'ensemble du territoire.
- Les jeunes de la Ville de Gatineau sont plus enclins que leurs confrères de l'ensemble du Québec à joindre rapidement le marché du travail ou à le souhaiter. Ainsi, la proportion des jeunes de 15-19 ans dans la population active est de 5,6 % pour l'ensemble du Québec, alors qu'elle est de 6,3 % pour les jeunes de la Ville de Gatineau. Cette entrée précoce au marché du travail a évidemment des conséquences au niveau du décrochage scolaire ainsi qu'au niveau de l'obtention de crédits de la part des jeunes.
- Les emplois des secteurs traditionnellement féminins sont moins bien rémunérés et ont de moins bonnes conditions de travail que les emplois de secteurs traditionnellement masculins. Les femmes ayant des diplômes égaux à ceux des hommes ont de moins bonnes conditions salariales que ces derniers (*source : OREGAND*).

3.6.2 ATOUTS/FORCES

- L'économie de la Ville de Gatineau dépend moins des soubresauts de la conjoncture internationale et, de ce fait, s'en sort mieux lors des grands chocs économiques internationaux. Son dynamisme économique est donc étroitement lié à la conjoncture interne, notamment dans les secteurs public et parapublic.
- La Ville de Gatineau possède une caractéristique importante en lien avec le développement économique et la bonne tenue du marché du travail et c'est sa croissance démographique soutenue. La Ville de Gatineau et l'Outaouais attirent les personnes des autres régions. Ce dynamisme démographique contribue à stimuler l'activité dans le secteur des services et cela a une répercussion positive sur l'économie globale de la région.
- L'équipe Développement économique, du CLD de Gatineau, dont la mission est de stimuler le développement économique de Gatineau dans une perspective de développement intégré, structurant et durable avec la collaboration de ses partenaires. Le CLD doit épauler les entrepreneurs et les organisations de l'économie privée et sociale, dans la réalisation performante de leurs projets de démarrage, de consolidation et d'expansion.
- Un réseau fort et bien développé d'organismes en matière d'employabilité et d'insertion au marché du travail.



3.6.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- La forte présence du secteur public avait amené la région à faire une réflexion au début des années 1990, alors que le fédéral lançait la lutte au déficit et coupait des postes. Cette réflexion (Rapport Beaudry) avait conclu au besoin de diversifier l'économie jugée trop dépendante du secteur public et du fédéral en particulier. Les intervenants municipaux et régionaux avaient par la suite mis sur pied la SDEO avec comme mandat de travailler à diversifier l'économie régionale, en appuyant la création de nouvelles entreprises. Cet objectif demeure une visée à long terme. De nouvelles entreprises (autres que les commerces) sont apparues sur le territoire, mais il en faut encore davantage pour faire croître le nombre d'emplois dans une variété de secteurs d'activités économiques.
- La dépendance économique de la Ville au secteur public et parapublic est souvent regardée comme une «faiblesse». La diversification semble un objectif louable (voir la planification stratégique du CLD de Gatineau).
- Une question demeure : quelle doit être la proportion d'emplois nécessaires pour une économie diversifiée? Il ne semble pas y avoir de réflexion autour de cette question. L'idéal n'est-il pas d'avoir un ratio équivalent entre le secteur public et privé dans une ville?
- Favoriser l'insertion des femmes dans des emplois non traditionnels en développant une économie qui soit avantageuse pour les femmes, en revalorisant les secteurs à majorité féminine par le salaire et les conditions de travail (*source : OREGAND*).



3.6.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- Poursuivre les efforts entrepris dans le but d'obtenir 25 % des emplois du gouvernement fédéral en Outaouais.
 - Poursuivre les efforts afin d'obtenir davantage de contrats liés à l'administration publique fédérale.
 - Comme employeur, maintenir ou sinon augmenter le niveau d'emploi au sein de la fonction publique municipale et favoriser la conciliation travail-famille.
 - Favoriser davantage le mentorat et les stages en milieu de travail au sein de la Ville.
 - Mettre en place les mécanismes nécessaires afin de respecter la Loi sur l'équité salariale.
- **À elle seule, la Ville de Gatineau ne peut prétendre contrôler le développement économique et le marché du travail. La Ville doit poursuivre ses efforts de concertation et continuer d'être impliquée comme partenaire majeur auprès des diverses instances, comités, tables, regroupements qui œuvrent au niveau du développement social et développement économique.**
 - **Favoriser l'implantation d'entreprises vertes et d'entreprises de l'économie sociale.**
 - **Favoriser l'implantation, dans les divers parcs industriels de la Ville, d'entreprises non polluantes ou ayant pris un tournant vert.**



3.7 THÉMATIQUE – LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

3.7.1 CONSTATS

- Il est très difficile de mesurer avec efficacité le niveau d'insécurité alimentaire de la population de Gatineau. Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC, 2005), la proportion de personnes de 12 ans et plus vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire se situe à 4,8 % en Outaouais. Selon des données de Noir sur Blanc, premier bulletin de lutte à l'itinérance en Outaouais⁹, en 2008, 148 776 repas ont été servis dans 4 organismes de Gatineau, alors que dans deux organismes communautaires d'aide alimentaire, 39 262 sacs de denrées ont été distribués. Les organismes communautaires qui offrent du dépannage alimentaire d'urgence mentionnent quant à eux une hausse croissante de la demande d'aide.
- La Ville de Gatineau bénéficie de la présence de plusieurs organismes communautaires en sécurité alimentaire. Ces organismes offrent un dépannage alimentaire d'urgence mais également des alternatives au dépannage alimentaire qui favorisent l'autonomie alimentaire des ménages. Nous pensons entre autres, aux cuisines collectives, aux jardins communautaires ou collectifs, aux groupes d'achat ou aux magasins partagés.
- Il existe également une table de concertation sur la faim et développement social qui regroupe les principaux acteurs préoccupés par cette problématique. Cette table constitue un excellent lieu d'échanges et de recherche de solutions au problème de la faim.
- En cas de situation d'insécurité alimentaire familiale, ce sont les femmes qui en subissent les plus grandes conséquences (*source : OREGAND*).
- Plusieurs facteurs contribuent à soutenir la sécurité alimentaire. Certains de ces facteurs peuvent appartenir à l'individu, alors que d'autres dépendent davantage de son milieu de vie et même de l'environnement global. Alors que d'autres facteurs augmentent les risques d'insécurité alimentaire.

9 Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais. *Noir sur blanc, premier bulletin de lutte à l'itinérance en Outaouais, 2008.*



Facteurs individuels

Parfois certains événements de vie tels la perte d'emploi, la maladie physique ou mentale ou encore des situations d'abus peuvent entraîner de graves conséquences sur la capacité de l'individu à assurer son autonomie alimentaire. En effet, ces événements et situations de vie peuvent avoir un impact sur les ressources financières disponibles mais aussi sur l'estime de soi et la confiance en la vie. De plus, les personnes atteintes de problèmes récurrents de santé mentale ou encore atteintes de déficience intellectuelle sont des populations particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Les habiletés et les connaissances des individus peuvent également contribuer ou nuire à la sécurité alimentaire. Les habiletés culinaires, la capacité de préparer des repas peu coûteux, les connaissances nutritionnelles de base et les notions pour la préservation des aliments sont parmi les éléments qui déterminent la sécurité alimentaire.

D'autres facteurs sociodémographiques influencent sur la sécurité alimentaire : le faible revenu, le faible niveau de scolarité, la monoparentalité, l'immigration récente, l'insuffisance de la formation à l'emploi, l'appartenance à un ménage de grande taille ainsi que le lieu de résidence (ex. isolement géographique) sont autant de facteurs pouvant aggraver l'insécurité alimentaire.

Facteurs liés au milieu de vie

L'accès physique à de la nourriture et la disponibilité de nourriture saine à coût raisonnable sont les facteurs les plus évidents qui influencent la sécurité alimentaire d'une population. Pour pouvoir se nourrir, les individus et les familles doivent avoir accès facilement à de la nourriture abordable et saine.

Lorsque nous constatons qu'il n'y a encore aucune épicerie sur l'île de Hull, il n'est pas étonnant de constater que les gens de ce quartier sont à plus haut risque d'insécurité alimentaire. Les résidents de plusieurs quartiers de la Ville de Gatineau doivent se résigner à faire leurs achats à des dépanneurs, où les prix sont plus élevés et les aliments de moins bonne qualité. Le transport en commun est également indispensable pour l'accès à des lieux d'approvisionnement de qualité.



Facteurs liés à l'environnement global

Le pouvoir d'achat déterminé par le revenu et les dépenses d'une personne, est le facteur le plus significatif de la sécurité alimentaire. Le manque de ressources financières a un effet direct sur la quantité et la qualité des aliments consommés, ainsi que sur les moyens d'approvisionnement de la nourriture (déplacement, livraison, etc.). Le pouvoir d'achat des individus et des familles est affecté par les prix des logements trop élevés comparativement au revenu disponible et un salaire minimum qui ne permet pas de passer au dessus du seuil de faible revenu.

Le nombre de facteurs négatifs (ou de risque), l'interaction entre ces facteurs, de même que la durée d'exposition à ces facteurs augmentent la gravité de la situation et le temps qui pourrait être nécessaire pour renverser la vapeur, c'est-à-dire pour inverser le processus. La détérioration des conditions de vie mène à une entrée, qui peut être rapide, dans un cercle vicieux.

3.7.2 ATOUS/FORCES

- Diversité et dynamisme des organismes communautaires en sécurité alimentaire.
- Implication de l'Agence de la santé et des services sociaux et de Centraide.
- Les jardins communautaires, soutenus par la Ville de Gatineau, permettent à certaines familles d'avoir accès à des légumes frais pendant la période estivale et à soutenir la participation citoyenne..
- Le développement de Moisson Outaouais représente un outil permettant un plus grand contrôle pour la région dans la gestion du dépannage alimentaire.
- La présence de la Table de concertation sur la faim et le développement social représente également un outil pour soutenir la sécurité alimentaire.
- La Ville de Gatineau a de plus en plus accès à des produits biologiques.
- La Ville a des milieux champêtres (zones agricoles) importants sur son territoire.



3.7.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Connaître et cibler les quartiers de proximité ou les citoyens qui ont des besoins spécifiques en sécurité alimentaire afin d'y répondre adéquatement.
- Mieux informer certaines clientèles sur la conservation des aliments, l'importance d'un budget alimentaire. À titre d'exemple, pour une certaine clientèle notamment celle des réfugiés qui sortent de situations de dépendance sévère (dans les camps et autres), les banques alimentaires sont un droit et non une alternative, un dépannage.
- Plusieurs ménages n'ont pas accès à des aliments de qualité et à faible coût, selon leur secteur d'habitation.
- Un soutien accru par l'ensemble des partenaires à la sécurité alimentaire serait important. La concertation au niveau urbain pour agir sur les déterminants environnementaux de la sécurité alimentaire (facteurs liés au milieu de vie et à l'environnement global) est peu présente. En effet, nous remarquons que l'accent est mis sur une réponse individuelle au lieu d'agir sur l'environnement.
- Nous constatons également que les efforts sont souvent mis davantage sur l'offre de services en dépannage alimentaire plutôt que sur des alternatives qui constituent une réponse plus durable au problème de la faim.
- Le désengagement éventuel de la Banque alimentaire d'Ottawa crée une certaine inquiétude auprès de plusieurs organismes communautaires, quant à la disponibilité des denrées.
- Les jardins collectifs ou communautaires profiteraient d'une consolidation dans un premier temps, puis d'un développement dans un second temps.
- Soutenir la création de liens entre les producteurs locaux et les alternatives en sécurité alimentaire (ex. le Marché alimentaire de l'Outaouais, les groupes d'achat, etc.).



3.7.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- Maillage avec le secteur agro-alimentaire, afin de favoriser l'accès aux aliments produits localement (ex : marchés publics, groupes d'achats, collectifs avec les producteurs locaux).
 - Évaluer l'environnement de proximité. Examiner l'environnement alimentaire urbain dans les zones à proximité des populations, des quartiers de proximité afin de mesurer les surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500m et la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais et (voir les recherches de la Direction de la santé publique de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal). Cette action pourrait se faire dans le cadre de la démarche que nous proposons dans la section 3 du présent diagnostic.
- **Favoriser l'accès aux aliments de qualité et à faible coût, en soutenant par exemple, les projets d'épicerie de l'île, de jardins communautaires et de cuisines collectives.**
 - **Prévoir au Plan d'urbanisme des espaces dédiés à des marchés publics, des épiceries de proximité et l'utilisation de terrains agricoles pour des projets d'économie sociale d'agriculture maraîchère.**
 - **Appuyer et participer à la concertation locale pour mieux agir sur l'ensemble des facteurs reliés à l'insécurité alimentaire.**



3.8 THÉMATIQUE – ÉDUCATION

3.8.1 CONSTATS

- L'école est un milieu d'apprentissage qui est située dans des milieux de vie. Le loisir fait partie intégrante de sa mission et l'offre parascolaire et d'activités libres en soirée la ramène au centre de sa communauté.
- Diminution de la proportion de personnes sans un diplôme d'études secondaires (DES) : 27 % des personnes âgées de 15 ans et plus, à Gatineau, n'avaient pas obtenu un DES en 2006 comparativement à 33 % en 2001, une amélioration notable.
- Augmentation de diplômés universitaires : une augmentation de la proportion de personnes qui détiennent un grade universitaire de 2001 à 2006 (de 15 % à 17,5 %).
- Parmi la population gatinoise âgée de 20 à 64 ans :
 - o 22,1 % de la population détient un diplôme d'études secondaires (au Québec : 22,4 %);
 - o 11,8 % détient un diplôme d'études collégiales (au Québec : 18,6 %);
 - o 23,7 % détient un certificat, diplôme ou grade universitaire (au Québec : 19,7 %).
- La situation frontalière avec l'Ontario donnant accès à deux systèmes d'éducation distincts, vient parfois teinter les données statistiques sur le parcours de scolarité et le taux d'obtention de diplômes des jeunes Gatinois. Un étudiant qui change de système scolaire (passant du Québec à l'Ontario) sans avoir au préalable obtenu un diplôme au sein du réseau québécois de l'éducation, est identifié comme «non diplômé» alors qu'il peut simplement avoir obtenu son diplôme au sein du réseau ontarien de l'éducation. Le territoire de Gatineau compte trois écoles secondaires privées. Cette situation pourrait avoir un effet de concentrer les élèves détenant des résultats académiques supérieurs dans les écoles privées et de créer un écart important entre les moyennes scolaires du réseau public par rapport aux écoles privées.



Diagnostic - Politique en développement social

- Les quatre commissions scolaires et les deux cégeps de l'Outaouais se sont dotés d'une démarche régionale de reconnaissance des acquis et des compétences qui permet aux travailleurs n'ayant pas complété leurs études, de voir leurs compétences évaluées et reconnues selon un processus uniforme, en lien avec des programmes d'études. Cette démarche peut ainsi les mener à l'obtention du DES, d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Cette démarche favorise donc le parcours de formation et de reconnaissance des adultes issus du système scolaire québécois ayant interrompu leurs études, tout comme des nouveaux arrivants ayant étudié à l'étranger.
- Au niveau des nouveaux arrivants, il faut souligner l'importance de l'apprentissage de la langue française (adultes et enfants) pour faciliter l'intégration. Malgré le fait que 65 % à 70 % ont déjà une connaissance de la langue française à leur arrivée.
- Le décrochage avant l'obtention d'un DEP ou d'un DES est encore plus important dans certains quartiers de proximité (Île de Hull, Daniel-Johnson, Mutchmore, vieux Aylmer, ancien Pointe-Gatineau, Fournier, etc.).
- À Gatineau, les femmes sont plus scolarisées que dans le reste du Québec. On y retrouve un haut taux de femmes ayant fait des études postsecondaires. Une faible scolarité a un impact plus grand sur le taux d'emplois des femmes que sur celui des hommes, en raison de la structure d'emplois de la région qui offrent beaucoup d'emplois dans les secteurs traditionnellement masculins. Ces derniers exigent moins de scolarité que les emplois des secteurs où se concentrent les femmes (*source : OREGAND*)



3.8.2 ATOUTS/FORCES

- La présence sur le territoire de Gatineau de tous les niveaux d'enseignement, du primaire à l'université, tant au niveau de l'enseignement régulier, à temps plein, que de l'éducation aux adultes, des programmes de perfectionnement à temps plein et à temps partiel ainsi que de la francisation des immigrants.
- Au niveau de l'enseignement secondaire, l'offre, dans le secteur public, de programmes de concentrations scolaires ou parascolaires dans plusieurs domaines, dont l'international, le sport-études, les arts, la micro-informatique et le plein-air. Les installations scolaires (primaires et secondaires) sont accessibles sur tout le territoire. Des campagnes de valorisation de la formation professionnelle et technique sont réalisées depuis plus de 5 ans et contribueraient à l'amélioration de la perception à l'égard de ces formations.
- Au niveau de l'enseignement collégial francophone, une carte de programmes comptant 22 programmes techniques menant à un DEC, 17 programmes techniques intensifs pour adultes menant à l'obtention d'une AEC, 5 programmes pré universitaires et un programme pré universitaire en musique offert en collaboration avec le Conservatoire de musique de Gatineau.
- Au niveau universitaire, nous comptons sur deux universités, soit l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM).
- L'UQO a une carte comptant 20 programmes de baccalauréats et majeures, 9 programmes de maîtrises et 3 programmes de doctorats.
- La concertation inter-ordres par les travaux de la Table Éducation Outaouais qui travaille sur plusieurs fronts, entre autres :
 - o en persévérance scolaire : l'amélioration de la persévérance scolaire;
 - o en formation professionnelle et en formation technique : la valorisation, l'accessibilité et le rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique;
 - o en matière d'arrimage avec l'emploi : l'arrimage entre la formation et les besoins régionaux du marché du travail, actuels et anticipés.
 - o Au niveau de la concertation en matière de santé, la création d'un consortium nommé «Campus santé Outaouais» qui travaille à améliorer les services de santé de la région, notamment en contribuant à la mise sur pied de nouveaux programmes de formation dans les domaines de la santé, dont 3 offerts depuis 2008-2009 : techniques ambulancières, techniques d'inhalothérapie, DEC accéléré en soins infirmiers pour infirmières auxiliaires.



- La concertation entre le réseau de l'éducation et le réseau du marché du travail (Emploi-Québec) permet une adéquation formation-emploi au niveau du développement des programmes d'études menant au marché du travail. À titre d'exemple, chaque nouveau programme mis en place par la Direction de la formation continue au Cégep de l'Outaouais, est soutenu par une étude approfondie des besoins du marché du travail pour le secteur d'emploi visé.
- La Commission jeunesse travaille à une campagne de sensibilisation sur la conciliation études-travail avec toutes les écoles secondaires francophones du territoire de la Ville de Gatineau.
- La présence d'un réseau d'éducation de langue anglaise, du primaire au collégial sur le territoire, qui permet de répondre aux besoins de la population anglophone gatinoise.

3.8.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Obtention d'un diplôme, reliée à la réussite d'un test de français non-adapté à la réalité des personnes issues de l'immigration.
- Accroître l'accès aux cours de francisation (dans toutes les écoles) et favoriser une francisation des adolescents par la participation des jeunes immigrants à des activités de loisir offertes par la ville.
- Amélioration des délais dans la reconnaissance des acquis et des compétences des diplômés étrangers et des travailleurs adultes.
- Poursuite du travail de concertation régionale et de mobilisation du milieu pour contrer le décrochage scolaire au secondaire et élargir l'offre de programmes au niveau des études supérieures, dans des domaines en lien avec des perspectives d'emplois favorables (santé, technologies, autres).
- Poursuite des efforts de valorisation des programmes d'études professionnelles (au secondaire) et techniques (au collégial).
- Harmonisation de la planification des nouveaux quartiers en fonction des infrastructures actuelles (écoles primaires et secondaires déjà établies sur le territoire), pour éviter la fermeture d'écoles dans les quartiers plus anciens et la construction systématique de nouvelles écoles dans les nouveaux quartiers.
- Valoriser le système d'éducation public québécois.
- Rejoindre les personnes dans leur milieu, les encourager à se prévaloir des services scolaires et faire connaître les services disponibles.
- Les SARCA et autres services de formation aux adultes de niveau secondaire sont accessibles sur tout le territoire, mais les règles de formation de groupes pour le financement sont rigides.
- Revalorisation des secteurs traditionnellement féminins et favorisation de l'inscription de femmes à des formations dans des secteurs non traditionnellement féminins (*source : OREGAND*).



3.8.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- Finaliser l'harmonisation et la distribution du Passeport jeunes bénévoles et favoriser son utilisation pour faire valoir le bénévolat chez les adolescents comme expérience valable à l'emploi.
 - Faciliter les liens physiques ou de transport entre les milieux scolaires et les infrastructures municipales de loisirs et culturelles (ex. : liens physiques à prévoir entre le campus Félix-Leclerc et le nouveau complexe sportif).
 - Une concertation avec des institutions d'enseignement secondaire, collégial et universitaire d'Ottawa pour partager les informations, afin de préciser le portrait du décrochage scolaire à Gatineau.
- **Intervenir, appuyer et collaborer activement aux initiatives de soutien à la persévérance scolaire, avec les partenaires du milieu de l'éducation.**
 - **Inclure la question de l'offre éducative de base dans le Plan d'urbanisme afin de maintenir la vitalité des quartiers de proximité.**
 - **Favoriser l'aménagement d'un quartier du savoir.**



3.9 THÉMATIQUE – SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

3.9.1 CONSTATS

- Sur le territoire de la Ville de Gatineau, nous trouvons deux centres de santé et de services sociaux (CSSS) soit le CSSS de Gatineau et le CSSS de Papineau. Le CSSS de Gatineau est d'ailleurs l'un des plus gros de la province. Il comprend deux centres hospitaliers (Hull et Gatineau), trois CLSC (Aylmer, Gatineau et Hull), un CHSLD (Hull), quatre résidences, une maison de naissance et une maison communautaire en soins palliatifs. Bon nombre des services spécialisés sont offerts au CSSS de Gatineau. Le CSSS de Papineau comprend également trois CLSC dont un se situe à Gatineau, secteur Buckingham, et un centre hospitalier, aussi à Buckingham. Par ailleurs, le territoire de Gatineau compte aussi un centre hospitalier en psychiatrie (Centre hospitalier Pierre-Janet) et quatre centres de réadaptation (Centre Jellinek, Pavillon du Parc, la Ressource et les Centres jeunesses).
 - o Le réseau de la santé et des services sociaux fait face à des problèmes de pénurie de personnel (infirmières, médecins, etc.) et la région n'est pas auto-suffisante en matière d'offre de formation pour les professionnels de la santé et des services sociaux.
 - o Bien que certains problèmes d'accessibilité demeurent, la population est globalement satisfaite des services offerts par le réseau¹⁰.
- Les données pour la Ville de Gatineau présentées ici n'incluent pas les secteurs Buckingham et Masson-Angers (données pour l'ensemble du CSSS de Gatineau).

Santé physique

- Le taux de mortalité est significativement plus élevé à Gatineau (796 pour 100 000) qu'ailleurs au Québec (719 par 100 000).
Le taux de mortalité lié aux maladies cardiovasculaires est significativement plus élevé à Gatineau (244 pour 100 000) qu'ailleurs au Québec (212 pour 100 000).
- Le taux de cancer du poumon est significativement plus élevé à Gatineau (81 pour 100 000) qu'ailleurs au Québec (68 pour 100 000). Il y a d'ailleurs une proportion plus élevée de fumeurs chez la population de 12 ans et plus en Outaouais (29,8 %) qu'ailleurs au Québec (24,1 %).
- 31 % de la population de Gatineau souffre d'allergies (non alimentaire) et 11,9 % souffrent d'asthme selon les données de 2003. Ces taux de prévalence sont les plus élevés de la région et significativement plus élevé que le reste du Québec.
- À Gatineau, nous estimons que plus de 43 000 citoyens sont allergiques à l'herbe à poux.

¹⁰ *Profil de consultation, satisfaction globale et opinion générale : une analyse des données régionales de l'Enquête sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux du Québec, 2006-2007 (ISQ, 2007).*



- La proportion de personnes obèses est significativement plus élevée en Outaouais (18,9 %) qu'ailleurs au Québec (14,2 %). La proportion des personnes qui ont un surplus de poids est de 51 %, ce qui est comparable au Québec.
- D'après les données de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC, Nutrition, 2004), près d'un jeune sur deux (48 %), âgés entre 2 et 17 ans, souffre d'embonpoint ou d'obésité dans la région métropolitaine de Gatineau, qui compte la Ville de Gatineau et les municipalités avoisinantes dont plusieurs ont un caractère rural.
- 52 % de la population de Gatineau ne consomment pas au moins cinq portions de fruits et de légumes par jour, ce qui est comparable au Québec.
- 47 % de la population de Gatineau n'est pas suffisamment active physiquement. La population la plus sédentaire de l'Outaouais se situe au secteur Gatineau de la Ville de Gatineau (52,5 %).
- De manière générale, sur le plan des saines habitudes de vie, Gatineau présente de moins bons indicateurs que ceux de la Ville d'Ottawa.

Santé bucco-dentaire

- 43 % de la population de l'Outaouais n'a pas consulté un professionnel de la santé dentaire au cours des 12 derniers mois (aucune donnée pour Gatineau).
- La population du Québec a plus de caries dentaires que la population de l'Ontario. Les enfants de 5 ans du Québec présentaient en 1998, 33 % plus de caries dentaires que ceux de l'Ontario en 1990 (aucune donnée pour Gatineau).

Problèmes d'adaptation sociale

- Il y a plus de grossesses à l'adolescence (14-17 ans) dans la région de l'Outaouais (20,7 pour 1 000 adolescentes) qu'ailleurs au Québec (18,2 pour 10 000) (aucune donnée pour Gatineau).
- Le taux de victimisation chez les jeunes et de problèmes de délinquance sont significativement plus élevés en Outaouais (respectivement 1180 par 100 000 et 7 825 par 100 000).
- Le taux d'incidence de nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, se situait en Outaouais, en 2003-2005, à 6,1 pour 1 000 jeunes de 0 à 17 ans. Pour cette même période, dans le secteur Gatineau, le taux était à 6,1 pour 1 000 jeunes, à Hull, 6,6 pour 1 000 jeunes et à Aylmer, 4,4 pour 1 000 jeunes.
- Plusieurs personnes âgées se sentent isolées, plus de 33 % se disent avoir un faible taux d'appartenance et 17 % n'ont pas un soutien social adéquat en Outaouais.



Santé mentale

- Le taux de décès par suicide est significativement moins élevé à Gatineau (12,8 par 100 000) qu'au Québec (17,3 par 100 000).
- La proportion de la population de Gatineau ne se percevant pas en bonne santé mentale (4,5 %) est légèrement plus élevée qu'ailleurs au Québec (3,6 % - différence non significative).
- La proportion de la population de l'Outaouais qui estime ne pas avoir suffisamment de soutien social est significativement moins élevée en Outaouais (10 %) qu'au Québec (15 %).

Santé des femmes (source : OREGAND)

- L'espérance de vie à la naissance des Gatinoises est inférieure à la moyenne québécoise.
- Les femmes sont encore beaucoup plus victimes de violence conjugale que les hommes à Gatineau.
- Au sein de la famille, les femmes assument plus souvent le rôle d'aidant naturel. Ainsi, il est possible de constater que plus la prévention en matière de santé diminue, plus l'administration de services de santé diminue et plus ce sont les femmes qui doivent les substituer.
- Les services en périnatalité à la maison de naissance gagnent en popularité et ses listes d'attente sont longues.
- Les Gatinoises consomment beaucoup plus de médicaments que les hommes.
- Les femmes de Gatineau souffrent beaucoup plus de détresse psychologique que les hommes.

Les inégalités sociales et économiques constituent également des déterminants sociaux de la santé très puissants. Les jeunes enfants issues de familles défavorisées présentent plus de problèmes de santé. C'est pourquoi le réseau de la santé et des services sociaux offre déjà des programmes pour ces familles. La Ville pourrait aussi contribuer à développer des environnements favorables à ces familles, en appuyant notamment les actions des organismes communautaires ou en facilitant l'accès aux services de la Ville.

L'Agence soutient financièrement, via son Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), 93 organismes communautaires de Gatineau œuvrant en santé et services sociaux. Ce financement va en bonne partie à la mission globale.



3.9.2 ATOUTS/FORCES

- La Ville de Gatineau a contribué à l'adoption de la Loi sur le tabac ciblant les lieux publics sans fumée. Ce qui est un acquis important pour la santé de la population de Gatineau. Cette Loi assure des environnements sans fumée pour tous les gens qui fréquentent les lieux publics (incluant les travailleurs).
- Récemment, la Ville de Gatineau annonçait aussi qu'elle allait revoir l'offre alimentaire dans les arénas, ce qui constitue également une excellente nouvelle pour la santé de la population.
- Nous remarquons, ces dernières années, une amélioration notable des infrastructures sportives et récréatives (complexe sportif, piscine, parc de voisinage, etc.).
- Le programme d'accessibilité aux loisirs et aux sports pour les jeunes d'âge scolaire et pour les familles défavorisées (carte accès), facilitera la pratique de l'activité physique chez cette clientèle.
- La Ville et ses partenaires agissent également de manière favorable au développement et à l'intégration sociale de ses citoyens. La politique familiale de la Ville de Gatineau contribue à la santé et au bien-être des enfants, des familles et des aînées. Par exemple, elle soutient le programme d'éveil à la lecture en rendant accessible les bibliothèques municipales. Elle est également préoccupée par les conditions de même que la contribution et la participation des aînées.
- Cliniques immigrantes actuellement en révision dans certains CLSC.
- Popularité du programme Vie Active auprès des aînés et la pratique d'activités physiques favorisent de meilleures habitudes de vie.
- Les principaux acteurs concernés par la pénurie de main-d'œuvre en santé et services sociaux se sont regroupés au sein d'un consortium, soit le Campus santé Outaouais, afin de travailler en synergie pour accroître l'offre de formation et augmenter la main-d'œuvre qualifiée à travailler en santé et services sociaux.



3.9.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Des défis au niveau de la santé et des services sociaux demeurent tout de même importants. Malgré nos efforts, la problématique du surplus de poids (embonpoint et obésité) ne cesse d'augmenter et la situation devient de plus en plus urgente. Il apparaît prioritaire de mobiliser les partenaires afin d'assurer une meilleure complémentarité de nos actions (intramunicipales et intersectorielles), notamment celles qui permettent d'agir sur les facteurs structurants (politique, environnement bâti, environnement social, etc.).
- La Ville pourrait également contribuer à développer sur son territoire une approche intégrée (alimentation, activité physique, lutte au tabagisme, santé bucco-dentaire) pour favoriser les saines habitudes de vies.
- Bien que le réseau cyclable soit bien développé dans certains secteurs de la ville (Hull et Aylmer), ce n'est toutefois pas le cas pour d'autres secteurs (secteurs à l'Est de la rivière Gatineau). Il serait nécessaire d'assurer un bon réseau cyclable pour l'ensemble de la Ville.
- Au niveau du tabac, l'application de la Loi sur le tabac sur les terrains des écoles présente un défi. La contribution de la Ville pourrait être de soutenir les milieux scolaires dans son application.
- Les systèmes de transport collectif entre Ottawa et Gatineau ne sont pas coordonnés, ce qui oblige les résidents de Gatineau à prendre leur voiture pour se rendre au travail. La qualité de l'air extérieur en est affectée, surtout lors des journées de smog.
- Par rapport à la lutte contre l'herbe à poux, le principal défi réside dans notre capacité de mobiliser les propriétaires de commerces et d'industries dans les quartiers mixtes.
- Aussi, un bon nombre de résidents de Gatineau ont des poêles à bois inefficaces qui ne répondent pas aux normes de l'USEPA (United States Environmental Protection Agency), ce qui entraîne des problèmes de qualité de l'air intérieur et extérieur.
- Sur le plan social, l'un des principaux défis réside dans notre capacité collective d'offrir des environnements sains et sécuritaires favorisant l'entraide et la cohésion sociale. Les organismes communautaires sont très actifs sur le territoire de Gatineau, mais la portée de leurs actions est souvent limitée par un manque de ressources.



- À cet effet, l'Agence, en collaboration avec les organismes communautaires, est en train de mettre en application le cadre de référence qui permettra d'établir le financement requis pour chacun d'entre eux. Cet exercice permettra d'établir les priorités de financement pour les prochaines années (organismes les plus sous-financés). Le soutien des partenaires sera requis pour compléter le financement nécessaire aux organismes communautaires.
- Soutien particulier aux groupes communautaires qui travaillent avec les femmes (ex. : maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, cliniques de santé, etc.) (source : OREGAND).

3.9.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- Contribuer à développer un environnement favorable aux familles particulièrement celles vivant dans un contexte défavorisé (exemples : prévoir des lieux d'allaitement adéquats dans les édifices de la ville, offrir des cliniques de vérification de sièges d'auto, faciliter l'accès aux services de la Ville, soutenir la mise en place des CPE, fournir des terrains, locaux, etc.).
 - Soutenir les organismes et programmes qui visent à briser l'isolement des populations vulnérables incluant les personnes âgées.
- **Soutenir les concertations locales et collaborer aux initiatives qui permettent d'agir efficacement sur la création d'environnements favorables à la santé :**
 - o aménagements propices aux déplacements actifs (marche, vélo) notamment par l'entremise d'un plan de mobilité active;
 - o politiques pour assurer une meilleure offre alimentaire dans les établissements gérés par la municipalité;
 - o participation aux campagnes sociétales de promotion de saines habitudes de vie;
 - o projet d'étude de zonage et malbouffe autour des écoles;
 - o soutien à l'application de la Loi sur le tabac sur les terrains des écoles;
 - o aménager des milieux pour réduire la prolifération de l'herbe à poux;
 - o assurer une qualité de l'air extérieur (ex. promotion du transport collectif pour l'amélioration de la qualité de l'air extérieur, information sur l'impact des poêles à bois inefficaces).
 - **Soutenir et participer activement aux instances de concertation qui permettent d'agir sur les déterminants de la santé, notamment les déterminants sociaux.**



3.10 THÉMATIQUE - LOISIRS ET CULTURE

3.10.1 CONSTATS

- Le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire a lancé sa politique des loisirs, du sport et du plein air en 2008. Cette politique identifie des priorités d'action, voici quelques choix de la politique : orienter l'offre de services pour favoriser les jeunes âgés de moins de 18 ans, orienter l'offre pour favoriser la pratique libre, les niveaux d'initiation et de récréation et pour favoriser la pratique du plus grand nombre de personnes.
- Le Service des arts, de la culture et des lettres a réalisé la politique culturelle adoptée en 2003 ainsi que le plan d'action (ententes avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec).
- Le Service des arts, de la culture et des lettres a également réalisé sa première politique en matière de diversité culturelle adoptée en 2008 avec plan d'action (entente avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et le Secrétariat à la condition féminine pour 2008-2011).
- Quelques faits : Gatineau possède 3 plages, 11 arénas, 145 centres communautaires ou bâtiments à caractère communautaire, 1 centre de soccer intérieur, 2 piscines intérieures, 8 piscines extérieures, 73 patinoires extérieures de quartier, 1018 balançoires, 71 courts de tennis, 136 jeux de basketball, 25 jeux d'eau, 12 pataugeoires, 16 sites de planche à roulettes, 651 structures de jeux, 43 terrains de balle, 105 terrains de soccer, 21 lieux de diffusion culturelle, 10 bibliothèques, 51 espaces naturels, 150 km de sentiers récréatifs, 161 parcs de voisinage, 67 parcs de quartier, 45 parcs à vocation particulière, 9 parcs urbains et 10 jardins communautaires aménagés et 7 en développement, des services dédiés à l'intégration et au rapprochement interculturel. Toutes ces infrastructures contribuent à la vie culturelle et communautaire.
- Le loisir n'est pas l'exclusivité de la Ville, plusieurs organismes et associations initient des activités sportives et de loisir pour l'ensemble de la population dans des domaines répondant à différents besoins et intérêts. Plus de 20 000 bénévoles œuvrent dans des organisations de loisirs, de sport, de plein air, de vie communautaire et culturelle.
- Le loisir et la culture sont des moyens utilisés dans le développement des quartiers de proximité. Ceci permet le rassemblement communautaire, la participation citoyenne, des occasions d'expression, le décroisement des quartiers de proximité, l'inclusion sociale, la santé globale des individus et la solidarité des milieux.



- Les camps de jour de la Ville de Gatineau sont considérés comme une offre de service de la Ville de Gatineau particulièrement importante vu la participation grandissante d'année en année. Toutefois l'augmentation des coûts peut nuire à la participation. Le programme accessibilité offert par la Ville, malgré qu'il soit peu diffusé vu les maigres ressources, permet aux familles dans le besoin d'avoir accès au camp de jour à moindre coût ou gratuitement; il demeure, cependant, des secteurs qui sont moins bien desservis (ex. secteur Fournier).
- L'animation culturelle, par ses ateliers, rejoint une certaine couche de la société par son offre culturelle diversifiée, que ce soit par les cours de cuisine, de peinture, de musique ou de danse pour n'en nommer que quelques uns. Elle répond à des intérêts divers en matière de culture; à compter de cet été, les camps culturels feront la rotation dans les camps de jour organisés par les loisirs (collaboration SACL-Loisirs). Une attention particulière sera portée aux secteurs moins favorisés – entente OMHG-Loisirs-Diversité culturelle de la Ville.
- Le secteur du patrimoine contribue également à maintenir les caractéristiques identitaires de la Ville et faire connaître, entre autres, l'histoire de leur Ville aux citoyens, ce qui permet d'accroître leur sentiment d'appartenance.
- Une partie de l'offre culturelle répond à certains besoins et à une clientèle définie, par exemple, les spectacles offerts dans les différents lieux de diffusion sont accessibles à une clientèle plus susceptible de payer le coût des billets d'entrée. Toutefois, le désir de permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à la culture permet des initiatives comme les spectacles en plein air offerts gratuitement et d'autres initiatives (ex. : Place de la Cité, Place de la francophonie, etc.). De plus, la Ville offre un programme de soutien dont environ 90 organismes (amateurs et professionnels) bénéficient annuellement.
- La pratique d'activités sportives offerte par les associations devient de plus en plus structurée, encadrée et dispendieuse (ex. soccer, gymnastique, hockey).
- La présence de plusieurs centres communautaires sur le territoire de la Ville n'en garantit pas l'utilisation aux citoyens et associations des quartiers environnants.



3.10.2 ATOUTS/FORCES

- La carte Accès Gatineau offerte gratuitement aux jeunes ayant moins de 18 ans incite la population à la pratique libre, que ce soit le badminton, le volley-ball, le hockey, le patinage, la baignade, etc. Ceci amène les familles à vivre des moments de loisirs à coût nul.
- De nombreux programmes de soutien permettent un accès aux ressources municipales, notamment :
 - o l'emprunt de matériel;
 - o l'utilisation de locaux et d'espaces tels les centres communautaires, les centres culturels, les arénas, les piscines, les parcs, etc.;
 - o l'aide financière pour la mise en œuvre de divers projets, des activités ainsi qu'un support aux familles à faible revenu;
 - o l'utilisation d'un support informatisé (logiciel Ludik) facilitant le processus et le suivi des inscriptions pour les organismes sportifs.
- Développement de projets novateurs et mobilisateurs aux couleurs des différents secteurs en lien avec les acteurs locaux, organismes communautaires, citoyens etc. (ex. vélos populaires, Carrefour culturel ESTacade, etc.).
- Ressources professionnelles actives dans les milieux, en soutien aux organismes et aux initiatives du milieu.
- Centres de services dans tous les secteurs, près du citoyen et offre de services de proximité (ex. camps de jour offerts dans les différents quartiers).
- Politique de tarification ayant comme priorité l'accessibilité aux ressources et activités de la Ville pour la famille et la population en général.
- Développement de centres communautaires de loisir et soutien aux centres existants (nouveau centre à Masson-Angers, Relais des jeunes Gatinois).
- Existence de plusieurs associations de quartier actives et engagées dans leur communauté.
- Des activités de libre participation (volley-ball, patinage, hockey, baignade, badminton, etc.).
- Développement d'activités intergénérationnelles par le programme famille de la Division qualité de vie et développement communautaire.
- Soutien à l'action bénévole, fêtes des bénévoles, gala, soutien aux organismes et offre d'un support au niveau des acteurs.
- Programme de prévention des tags et graffitis illégaux par la Commission jeunesse de la Ville de Gatineau.



3.10.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Rendre les centres communautaires plus accessibles aux citoyens des quartiers de proximité.
- Soutien à des mises en valeur des cultures et activités de rapprochement interculturel.
- Difficultés d'accessibilité ou de communication (non-connaissance des langues officielles).
- Développer un répertoire des organismes et associations œuvrant auprès des communautés culturelles.
- Développer des partenariats pour journées, semaines et mois thématiques.
- Favoriser l'accessibilité à l'ensemble des activités de la Ville (toujours des activités à faible coût ou gratuité).
- Meilleur support aux organismes communautaires (argent, locaux, ressources humaines, etc.).
- Offrir une animation de parcs dans les secteurs moins favorisés où se retrouvent en plus grande quantité les nouveaux arrivants (moins de 5 ans).
- Impliquer les parents dans les activités sportives (bénévolat ou autre).
- Faire connaître davantage les programmes existants (exemple accessibilité, programme aux événements spéciaux, etc.).
- Bonifier la carte Accès, par le libre accès à une offre de loisir, de sport, de plein air et d'activités de vie communautaire plus importante que celle existant actuellement.
- Intégrer davantage de façon transversale les différents groupes de citoyens aux activités, projets et/ou événements (ex. aînés, jeunes, immigrants, personnes handicapées, personnes à faible revenu, sous le seuil de pauvreté, etc.).
- Développer une vision du loisir communautaire afin de favoriser davantage la pratique libre ou les niveaux d'initiation et de récréation (exemple : à Hull, hockey loisir), par l'intervention et le soutien des agents de développement auprès des organismes partenaires afin d'améliorer l'accès aux activités sportives.
- Avoir des données concernant l'utilisation des services de loisirs, sports et culture de la Ville de Gatineau par les femmes et les filles (*source* : OREGAND).



3.11 THÉMATIQUE – ACCÈS À L'INFORMATION

3.11.1 CONSTATS

- Bons investissements de la Ville de Gatineau au service des Communications pour les différentes campagnes de publicité ou pour informer des services offerts, etc.
- La Ville de Gatineau mise de plus en plus sur le site Internet pour informer sa population. Initiative fort intéressante, cependant, il y a encore une bonne partie de la population non branchée et d'autre part, chez les jeunes, entre autres, la façon d'utiliser Internet est différente : Facebook, clavardage, etc.
- L'Université du Québec en Outaouais via son département d'études langagières désire développer un partenariat avec la Ville de Gatineau, afin d'évaluer les outils de communication et identifier des outils plus diversifiés, afin d'améliorer l'accès à l'information pour tous.
- La Ville de Gatineau a un contrat avec un organisme afin d'offrir des services d'interprétation au service de police en situation d'urgence. Ce service est peu connu et sous utilisé.

3.11.2 ATOUTS/FORCES

- L'organisation communautaire est une force à Gatineau. Ces organismes pourraient jouer un rôle beaucoup plus grand de relais d'information si la Ville de Gatineau et les partenaires pouvaient établir des partenariats officiels avec eux. Exemple lors des sessions d'inscriptions aux activités de loisirs. Dans un premier temps pour informer la population et dans un deuxième temps faciliter leurs inscriptions. De plus, les écoles pour adultes, les centres pour analphabètes et de francisation pourraient être également mis à contribution.
- La Ville de Gatineau de concert avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO) développe un service info-aînés, personnalisé pour les personnes âgées en fonction de l'ensemble des services offerts sur le territoire. Initiative souhaitée et demandée par les groupes de personnes âgées qui ont salué l'initiative.
- Répertoire des ressources et de services pour les aînés de Gatineau réalisé par les centres d'action bénévole et des partenaires.
- Collaboration entre la Ville et plusieurs organismes communautaires pour diffuser de l'information auprès de clientèles ciblées.



3.11.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Peu de services dirigés vers les enfants et adolescents issus de l'immigration pour aider à leur intégration (nous misons plus sur la francisation ou l'enseignement mais moins sur le processus d'intégration; le sport **et la culture** et l'approche familiale globale ou élargie sont importants dans l'intervention.)
 - o Diversification des lieux d'information.
 - o Simplifier les messages.
 - o Formation et sensibilisation auprès des fonctionnaires municipaux, d'une part, pour faire connaître les services offerts pour une population diversifiée afin de mieux les utiliser et d'autre part pour développer une approche commune pour mieux communiquer avec l'ensemble de la population.
 - o Programme loisirs et culture : le rendre plus accessible en modifiant la facture visuelle, en le diffusant plus largement.
 - o Donner accès à des données ventilées selon les sexes (*source : OREGAND*).

3.11.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- **Développer des partenariats avec les organismes communautaires, les centres pour adultes, les centres de francisation, afin d'acheminer l'information aux citoyens qui n'utilisent pas ou n'ont pas accès aux méthodes traditionnelles de communication.**
- **Diversifier les outils de communication pour rejoindre l'ensemble de la population.**



3.12 THÉMATIQUE – SÉCURITÉ

3.12.1 CONSTATS

- La Ville de Gatineau se situe dans la moyenne québécoise en ce qui concerne tous les types d'infractions, les crimes contre la propriété et les autres infractions au Code criminel. Cependant, Gatineau connaît un plus grand nombre de crimes contre la personne entre 2002 et 2006. Il est à noter qu'au Québec, comme à Gatineau, la criminalité n'a pas connu de hausse, alors que 30 % des citoyens croient que le crime a augmenté.
- Il est clair que plusieurs caractéristiques démographiques et socio-économiques ont un impact sur la criminalité de la Ville de Gatineau influençant ainsi les activités du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG). Le pourcentage de jeunes dans la population est une donnée à considérer. Les jeunes sont habituellement responsables d'un nombre important de crimes. Par ailleurs, le pourcentage de personnes âgées peut avoir une influence sur la peur du crime, sur l'insécurité ainsi que sur le nombre de crimes.
- Bon nombre de recherches en criminologie ont constaté que les quartiers où nous retrouvons plus de locataires que de propriétaires et où les résidents déménagent souvent montrent des signes de désorganisation sociale. D'autre part, le pourcentage de familles monoparentales, le revenu médian et le taux de chômage sont d'autres variables importantes qui peuvent être considérées. Ainsi, certains quartiers affichent des taux de criminalité très élevés.
- La criminalité, tout comme les autres phénomènes sociaux, évoluent de façon telle qu'il faut sans cesse renouveler les connaissances qui leur sont reliés et adapter les activités à ces changements.
- Les informations médiatiques qui parviennent aux citoyens font état de l'accroissement des crimes violents commis, notamment par les gangs de rue et par les jeunes qui imitent les comportements qui leur sont associés. Les citoyens se sentent interpellés et leur sentiment de sécurité est atteint.
- Malgré l'existence de plusieurs actions, programmes ou projets de prévention sur le territoire, il semble y avoir des lacunes importantes et l'absence d'une approche globale et intégrée.



Mesure de la perception du crime dans la Ville de Gatineau et ses quartiers

Selon un sondage d'opinion publique réalisé par le SPVG, 43 % des citoyens considèrent qu'au cours des trois dernières années, le crime est demeuré stable dans l'ensemble de la Ville. Toutefois, 29,5 % considèrent que le crime a augmenté, alors que 22,9 % d'entre eux ne peuvent exprimer une opinion. En comparaison, lorsqu'il est question de la perception du crime dans leur quartier, 51,3 % des citoyens considèrent que le crime est demeuré stable, alors que 18,7 % des citoyens croient que le crime a augmenté. Cette comparaison permet de constater que les citoyens ont la perception que le crime augmente dans la Ville sans nécessairement augmenter dans leur quartier. Cela se confirme par le fait que 47,3 % des citoyens considèrent qu'il y a moins de crimes dans leur quartier que dans les autres quartiers de la Ville.

Mesure du sentiment de sécurité dans la ville de Gatineau et ses quartiers

Les citoyens affirment que l'heure de la journée (distinction entre le jour et le soir) nuance leur sentiment de sécurité. En effet, 84,1 % des citoyens déclarent qu'ils se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seuls le jour, contre 48,2 % d'entre eux qui marchent seuls le soir. Leur sentiment de sécurité est également affecté lorsqu'ils sont à l'intérieur de leur domicile. Ainsi, 90,3 % des citoyens s'y sentent en sécurité le jour, contre 74,8 % d'entre eux le soir. Également, 52,3 % des citoyens considèrent que leurs enfants sont en sécurité le jour versus 31,3 % le soir. Ces résultats démontrent que le sentiment de sécurité des citoyens est influencé le soir. De plus, les femmes sont davantage portées à se sentir moins en sécurité que les hommes dans leurs activités le soir, principalement en ce qui a trait à marcher seules.

De plus, certains individus expriment une plus grande crainte de fréquenter des lieux publics. Par crainte ou par peur, 27,1 % des citoyens s'empêchent de sortir dans certains endroits publics tels : les parcs, les rues et les sentiers le jour. Cette situation est davantage vécue par les femmes et les personnes âgées.



Préoccupations des citoyens au sujet de leur quartier

Des 31 préoccupations présentées aux citoyens, les cinq plus grandes font référence à ce qui affecte leur qualité de vie au quotidien, tel que le code de la route (excès de vitesse et bruits causés par les véhicules), les crimes contre la propriété (vandalisme et cambriolage) et les bandes de jeunes qui flânent.

Problèmes à prioriser par le Service de police selon les citoyens

Malgré ce qui préoccupe les citoyens au quotidien, ces derniers considèrent que le Service de police doit accorder davantage de priorité aux crimes contre la personne, principalement aux agressions sexuelles à 89,3 %, à la violence faite aux femmes à 86,1 % et aux meurtres et homicides à 84,2 %. D'autres préoccupations concernent les jeunes, telles que la criminalité et la violence chez les jeunes à 83,8 % et le phénomène de gang de rue à 81 %.

En somme, les citoyens priorisent les interventions qui permettent de diminuer les crimes contre la personne, la violence chez les jeunes et les stupéfiants. Cependant, il importe de noter que, dans la réalité, un citoyen a davantage de possibilités d'être victime d'un crime contre la propriété que d'un crime contre la personne.

Priorités en matière de sécurité routière

Les principales préoccupations en matière de sécurité routière pour les citoyens sont la conduite en état d'ébriété à 92,7 %, la vitesse dans les quartiers à 85,6 % et la rage au volant à 84,2 %.



3.12.2 ATOUS/FORCES

- Le Service de police de la Ville de Gatineau, en tant que partie intégrante de l'organisation municipale, reconnaît à travers son plan stratégique 2008-2012, l'importance de travailler en concertation étroite avec les autres services de la Ville afin de trouver des solutions durables aux grandes problématiques urbaines et de répondre de façon efficace aux attentes des citoyens et des partenaires.
- Le Service de police de la Ville de Gatineau reconnaît aussi l'importance de travailler en partenariat avec les organismes du milieu pour prévenir la criminalité.
 - o En collaboration avec le comité de citoyens et des bénévoles, plusieurs programmes de prévention situationnel notamment, Prévol (cambriolage), Auto-Sécur (vol dans les voitures), Patrouille de citoyens (vols), Projet Terminal (fraude), etc.
 - o Prestations de services dans les établissements scolaires (sensibilisation, prévention, intervention).
 - o Programme de référence policière en matière de violence conjugale et entente multisectorielle en matière d'agression sexuelle.
 - o Diverses campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière.
 - o Partenariat au sein de divers comités et tables de travail : table de travail sur le phénomène des gangs, «Comité Enfance-Jeunesse-Famille», Comité de revitalisation Marengère, Table accès-justice, Comité graffiti et vandalisme, Comité médiation de quartier, etc.
 - o Brigades adultes et juvéniles.
 - o Programmes de formation pour les policiers de l'ensemble du Service.
 - o Présentations dans les écoles de francisation sur le rôle de la police.
 - o Programmation de sensibilisation auprès des clientèles spécifiques, notamment les aînés, les communautés culturelles, les jeunes, etc.



3.12.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- De façon concertée, il faut prioriser les interventions en fonction des différents facteurs de risque qui influent sur la criminalité et prioriser les quartiers problématiques.
- Faire une veille stratégique sur toute forme de criminalité émergente (délits liés à la technologie, gangs de rue, fraude et vol d'identité).
- Promouvoir les activités, services et programmes du Service de police.
- Développer des approches novatrices auprès de la jeunesse, contrevenants et victimes (promouvoir la responsabilisation des jeunes dans l'utilisation des véhicules automobiles, contrer l'utilisation de stupéfiants et diminuer la violence chez les jeunes).
- Problématique de violence sous toutes ses formes (notamment violence verbale et intimidation qui semblent être banalisées et facilitées par le biais du courrier électronique, des sites de clavardage et autres).
- Contribuer à l'amélioration de la sécurité dans les milieux de vie résidentiels.
- Revoir et modifier les environnements, afin de favoriser des déplacements en sécurité (sentiers pédestres, éclairage, buissons etc.).
- Reconnaissance du sentiment de sécurité comme un indicateur privilégié d'évaluation et d'analyse dans la réalisation d'un projet (*source : OREGAND*).

3.12.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- **Définir les quartiers dans les secteurs afin de déterminer les besoins et d'intervenir par quartier de proximité selon l'approche de police communautaire.**
- **Mettre en œuvre des stratégies locales de prévention de la criminalité en mobilisant les intervenants concernés autour d'une table de concertation afin de consolider et favoriser le développement de services et programmes.**



3.13 THÉMATIQUE – PARTICIPATION CITOYENNE

3.13.1 CONSTATS

- La participation citoyenne est un processus qui permet aux individus et aux quartiers de proximité de développer leur capacité à améliorer leur qualité de vie et leurs conditions de vie, à transformer les structures ou à modifier les rapports de pouvoir entre les instances décisionnelles et les citoyens. La participation citoyenne constitue essentiellement un processus d'appropriation du pouvoir d'agir.
 - Nous disons que beaucoup de personnes sont isolées (ex. aînés familles monoparentales, etc.), qu'il y a une détérioration des liens sociaux. Il faudrait soutenir la **participation domestique**. Comment?
 - Nous disons que les groupes communautaires ont de la difficulté à trouver de la relève. Comment pouvons-nous soutenir la **participation sociale**?
 - Nous disons que les groupes communautaires de défense de droits sont sous financés et plus qu'ailleurs au Québec. Comment pouvons-nous soutenir ces groupes pour contribuer à la participation citoyenne des ménages appauvris?
 - Nous disons que les citoyens et les citoyennes ont peu de place dans les décisions de la Ville. Comment pouvons-nous soutenir la **participation publique** des citoyens et des citoyennes dans les différents lieux de pouvoir?
 - Parfois, il y a un manque de concertation (en aval) et parfois, il y a des problèmes de «sur concertation», comment pouvons-nous soutenir une concertation efficace? Est-ce que des mécanismes de **participation politique** ne seraient-ils pas une solution à des concertations «inutiles» ou des «fausses concertations»? (voir annexe II)
-
- Il existe très peu de statistiques sur la participation citoyenne à Gatineau. Cependant, il existe des statistiques sur la participation domestique qui montre que le pourcentage de la population qui consacre du temps aux soins des enfants est plus élevé à Gatineau qu'ailleurs au Québec (voir annexe IV).
 - Cependant, nous soulevons souvent les problèmes de recrutement d'administrateurs dans les organisations. Le taux de participation des citoyens aux consultations publiques est souvent insuffisant. Aussi, les résultats de l'évaluation du fonds de développement social et milieu en santé (Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais - ASSSO, 2004) montrent que les projets de développement social financés par l'Agence parvenaient à mobiliser les partenaires du milieu autour d'enjeux communs, mais réussissaient difficilement à impliquer les citoyens dans leur comité. De plus, ce sont souvent les mêmes citoyens engagés qui participent. Il est plus difficile d'aller chercher la participation des citoyens au niveau de la prise de décision. Il est également difficile d'aller chercher la participation des gens issus de milieux défavorisés ou encore les personnes issues de l'immigration notamment les immigrants récents entre autres, à cause de la barrière linguistique.



Diagnostic - Politique en développement social

- Ces constats font écho dans plusieurs régions du Québec. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et ses partenaires ont d'ailleurs organisé une journée de réflexion l'an dernier sur la participation citoyenne.
- Au plan individuel, certains facteurs limitent la participation citoyenne dont les moyens de transport et l'information inadéquate ou un manque de temps (ex. : conciliation des responsabilités professionnelles, familiales et sociales). La participation des gens issus de milieux défavorisés est contrainte par leur situation. Ils sont généralement en situation de survie, ont parfois plus de contraintes que les autres citoyens à s'approprier l'information ou manque de confiance en soi et envers les autres.
- Pour augmenter la participation citoyenne, il faut davantage miser sur des mesures qui favorisent l'entraide et la confiance entre les citoyens et entre la société civile et les instances publiques, le sentiment d'appartenance à la communauté et l'échange d'information et de services.
- À ce titre, des projets de développement des quartiers de proximité contribuant à la prise en charge des milieux, constituent des avenues intéressantes pour soutenir la participation citoyenne. Pour assurer le succès de ces projets, la présence d'un leader local qui est en mesure d'initier l'action, de mobiliser les citoyens et de chercher les ressources nécessaires pour soutenir l'action est souvent essentielle. L'un des plus grands défis est d'amener les individus à prendre conscience que des changements sont nécessaires mais aussi de développer un sentiment d'efficacité collective, c'est-à-dire le sentiment que nous pouvons, que nous devons et que nous sommes capables d'avoir un impact sur notre milieu de vie. Pour les personnes âgées, des mesures spécifiques sont à favoriser afin de respecter leurs capacités, leurs besoins propres et leurs champs d'intérêts.
- La Ville doit appartenir à ses citoyens, et pas seulement le jour des élections. Cela nécessite la reconnaissance des besoins et des intérêts de tous les résidants, quelle que soit leur classe sociale, leur genre, leur origine ethnoculturelle, leur orientation sexuelle, etc. De plus, la municipalité doit mettre en place les conditions sociales, économiques et politiques nécessaires à leur participation à titre de citoyens à part entière. Pour assurer et accroître la participation des femmes, des jeunes, des membres des quartiers de proximité ethnoculturels et des personnes à faibles revenus, qui demeurent sous-représentés dans les instances décisionnelles ou de consultation publique, la municipalité doit offrir des mesures particulières. Cela comprend la compensation des frais de services de garde et de transport et l'adoption de mesures concrètes comme l'alternance du tour de parole hommes-femmes qui peuvent faciliter la prise de parole des femmes. De plus, les procédures liées à la participation doivent être revues et facilitées pour favoriser la participation de tous et de toutes.



3.13.2 ATOUS/FORCES

- Nous retrouvons sept maisons de quartier sur le territoire de la Ville. Les maisons de quartier misent sur la participation citoyenne et la prise en charge du milieu. Bien plus, elles veulent que les résidants développent un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie immédiat par une appropriation du pouvoir d'agir individuel et collectif. Apprendre à construire leur pouvoir pour changer leur quartier, leur ville et la société.
- Associations de vie de quartier existantes sont des moyens de participation citoyenne.
- L'implication aux seins des organismes est le moyen citoyen pour participer à sa vie collective.
- La web diffusion permet aux citoyens de s'informer sur les décisions et orientations que prend le Conseil de ville.
- Centres de services de proximité, plus près du citoyen.
- Bottin virtuel des organismes dans le site Web de la Ville.
- La Ville de Gatineau dispose de la Commission jeunesse, une structure unique au Québec qui accorde une place privilégiée à la jeunesse au cœur des décisions municipales. Il faut d'avantage faire la promotion de cette structure qui est enviée par plusieurs autres villes. Il faut utiliser cette structure publiquement pour l'optimiser à plus grande échelle. La Commission jeunesse est une solution, un outil à la participation citoyenne chez les adolescents.
- Efforts de la Ville pour informer la population sur les activités pour les familles dans les quartiers de proximité
- Invitation des citoyens à des consultations publiques. Le projet pour la future politique en développement social démontre bien l'importance des consultations publiques. La Ville tente d'y mettre tous les efforts pour inciter les gens à participer.
- Le plan stratégique municipale identifie la gouvernance participative comme une direction stratégique. En lien avec cette direction stratégique, la Ville de Gatineau s'est doté en 2005 d'un *Cadre de référence en matière de participation publique des citoyens aux affaires municipales* à la suite d'une vaste étude et d'une importante activité de concertation avec la communauté.



3.13.3 BESOINS/PERSPECTIVES

- Plusieurs organismes de la région produisent sporadiquement, des portraits de la population dans une perspective de planification. C'est le cas pour la Ville de Gatineau, Centraide Outaouais, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou encore la Conférence régionale des élus. L'Agence de la santé et des services sociaux aussi produit de façon régulière un portrait de santé. Aucun portrait commun n'a toutefois été réalisé jusqu'à ce jour. De plus, les divers portraits réalisés ne permettent pas réellement d'avoir une image précise de l'état de la situation des multiples quartiers de proximité de la Ville.
- Soutien au projet : Fête des voisins.
- Soutien aux organismes communautaires particulièrement aux maisons de quartier qui favorisent la vie communautaire, la participation citoyenne et la cohésion sociale.
- Soutien et reconnaissance du rôle des groupes de défense de droits.
- De manière plus générale, développer ou maintenir des approches de partenariat avec les citoyens :
 - o Processus de prise de décision démocratique;
 - o Un mode de fonctionnement qui favorise le partage équitable du pouvoir;
 - o Disponibilité et accessibilité des informations qui favorisent la prise de décision et respect du processus d'appropriation des informations;
 - o Capacité du groupe de réaliser des changements visibles et concrets.
- La participation citoyenne est un droit. Les citoyens doivent participer aux processus qui déterminent la qualité du cadre de vie de leur rue, de leur quartier, secteur et de leur Ville. La démocratie participative implique que les citoyens puissent exercer, avec les élus et les fonctionnaires, une véritable cogestion des affaires publiques qui place leurs valeurs au cœur du pouvoir. Pour que cette cogestion soit possible et efficace, la Ville doit appuyer la mise en place de programmes d'éducation citoyenne. Elle doit également créer des espaces de participation où les citoyens pourront débattre et participer collectivement au processus de prise de décision (ex. : budget participatif).
- La participation des citoyens doit être intégrée à plusieurs niveaux. Dans le cadre de la consultation publique, la Ville doit leur accorder le droit d'initiatives. De plus, elle doit intégrer des pratiques de consultation publique en amont des projets et des objets soumis à la consultation. Sur un autre plan, les citoyens doivent pouvoir participer à l'élaboration des orientations de la Ville et des amendements à la Charte de la Ville. Enfin, ils doivent pouvoir participer à la définition des règles et du processus de participation publique.



3.13.4 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

- Soutenir des projets de développement des quartiers de proximité sur le territoire de Gatineau.
 - Définir dans la future politique en développement social le terme «participation citoyenne», comme le temps consacré à des activités domestiques, à une cause, l'implication citoyenne destinée à des personnes dans notre communauté, etc.
 - Soutenir chacun des niveaux de participation identifiés dans le présent chantier afin que le pouvoir de décision soit de plus en plus décentralisé au sein des quartiers de proximité qui seront identifiés dans le cadre du portrait social.
- **Participer à la réalisation d'un portrait social des communautés (indicateurs de développement des quartiers de proximité avec les autres institutions locales et les groupes communautaires).**
 - **Élaborer et adopter une charte de la participation citoyenne qui contribuerait :**
 - o à doter la Ville d'outils de promotion et de modes de consultation favorisant la participation de tous les citoyens;
 - o à reconnaître le rôle et l'importance des organismes communautaires, selon leurs missions et leurs mandats respectifs.



Diagnostic - Politique en développement social





4.

Section 3 -

*Vers des quartiers de
proximité à l'intérieur des
villages urbains*



4. SECTION 3 - VERS DES QUARTIERS DE PROXIMITÉ À L'INTÉRIEUR DES VILLAGES URBAINS

4.1 PRÉSENTATION

Dans la section précédente, un portrait de la Ville de Gatineau a été fait au regard de treize thématiques : revenu, logement, itinérance, mobilité et transport durable, diversité culturelle, marché du travail, sécurité alimentaire, éducation, santé et services sociaux, loisir et culture, accès à l'information, sécurité publique et enfin participation citoyenne. Ce volet se voulait un portrait général de la Ville à la fois à partir de données quantitatives que de la connaissance du territoire des membres du chantier 2 (aspect qualitatif).

Dans cette troisième section, on vise à faire la représentation cartographique de quelques indicateurs clés. L'objectif est non seulement de faciliter une lecture globale du territoire de la Ville de Gatineau mais aussi de montrer l'existence de disparités, parfois importantes, au sein même de la Ville.

Le Plan stratégique 2009-2014 de la Ville de Gatineau a réaffirmé les villages urbains et les milieux de vie champêtre¹¹ comme des «unités de planification et d'intervention, des modèles de collectivités viables et des lieux d'appartenance uniques pour les citoyens». Les villages urbains au nombre de 16 comptent à eux seuls, plus de 90 % de la population de la Ville. Le plan d'action sur les villages urbains les définit comme un «espace physique clairement délimité à l'intérieur de la Ville de Gatineau, qui intègre harmonieusement toutes les activités qui composent un milieu de vie. Ce territoire englobe un ou plusieurs quartiers et accueille une communauté solidaire, pour laquelle il constitue le lieu d'appartenance».

11 *En 2007, après plusieurs consultations publiques, la Ville de Gatineau a adopté un nouveau découpage de son territoire qui est celui des secteurs statistiques : les zones d'emplois, les zones naturelles, les zones rurales et les villages urbains.*



4.2 ACTIONS STRUCTURANTES DE LA VILLE

La Ville de Gatineau doit en tout temps connaître et comprendre les réalités inhérentes aux inégalités, pour être en mesure de cibler les besoins et d'orienter ses actions en fonction de ceux-ci. Cette action structurante identifiée à l'intérieur de toutes les thématiques doit se faire par la reconnaissance de quartiers à l'intérieur des villages urbains. Il s'agit d'une démarche indispensable pour l'obtention d'un portrait précis des communautés, afin de connaître leurs forces et leurs besoins et d'y répondre adéquatement. En lien avec cet objectif, une démarche de développement des communautés est actuellement en cours dans la région de l'Outaouais, à laquelle la Ville de Gatineau est fortement associée.

Pour être en mesure de suivre efficacement l'ensemble des actions structurantes proposées dans le présent diagnostic, nous considérons qu'il serait essentiel que la Ville de Gatineau se dote d'un observatoire du développement social et de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

4.3 LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS EN BREF

Dans la foulée des travaux de plusieurs équipes de recherche, du plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté (volet approche territoriale intégrée) et de l'implication de la santé publique en matière de développement social, le ministère de la Santé et des Services sociaux met en place un dispositif pour identifier, expérimenter et déployer des indicateurs de développement des communautés au Québec.

Cette approche est vue comme «un ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs à l'échelle des territoires vécus». Quatre processus susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de vie et touchant d'une façon ou d'une autre les acteurs du développement social sont souvent identifiés¹² :

- La lutte contre les inégalités sociales et économiques;
- L'adaptation des politiques et des interventions aux besoins des populations, des territoires et des groupes sociaux;
- Le soutien des communautés dans leurs efforts d'appropriation de leur développement;
- L'encouragement de la participation sociale.

12 Morais, H. (2001). «Les enjeux de l'évaluation des projets de développement social et de développement des communautés, perspectives diverses». Présentation faite aux Journées annuelles de santé publiques.



Une telle démarche est en cours dans la région de l'Outaouais et la Ville de Gatineau y est activement associée. Le déroulement de la démarche passe par l'identification de quartiers à l'intérieur des villages urbains pour la Ville de Gatineau, afin de se donner une base et des outils communs dans le but de produire, de partager et de diffuser des portraits de milieux sur le territoire.

Les partenaires en Outaouais

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Centre de santé et des services sociaux de Gatineau
Centre de santé et des services sociaux de Papineau
Centraide Outaouais
Cegep de l'Outaouais
Conférence régionale des élus de l'Outaouais
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Québec en Forme
Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
Ville de Gatineau

4.4 CINQ INDICATEURS CLÉS

Cinq indicateurs démographiques et socio-économiques clefs ont été retenus pour fournir une brève description de la population de la Ville de Gatineau.

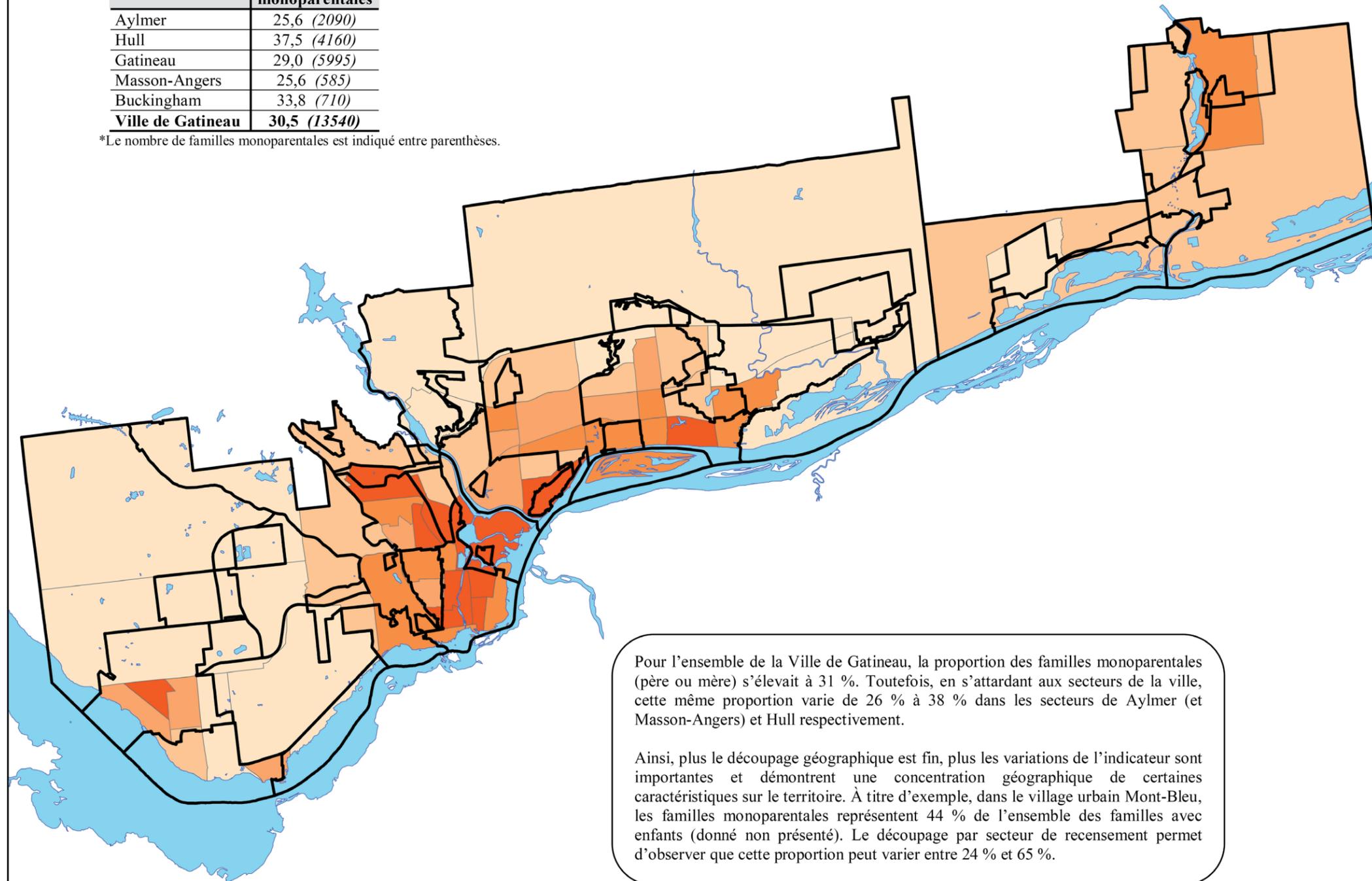
1. La proportion des familles monoparentales parmi les familles avec enfants.
2. La proportion de la population de 25 ans et plus sans diplôme, certificat ou grade.
3. La proportion de la population née à l'étranger dans la population totale.
4. La proportion des ménages locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu au loyer brut.
5. La proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu après impôt.

L'échelle géographique retenue est celle des secteurs de recensement de Statistique Canada. On maintient cependant les limites des villages urbains, afin de souligner les disparités pouvant exister à l'intérieur de ceux-ci. Pour finir, les cinq cartes suivantes fournissent un portrait simple et fiable de la réalité de la population de la Ville de Gatineau. Un exercice plus élaboré (découpage géographique de quartiers, croisements de variables, etc.) se fera à l'intérieur de la démarche de développement des communautés dans laquelle la Ville est impliquée.

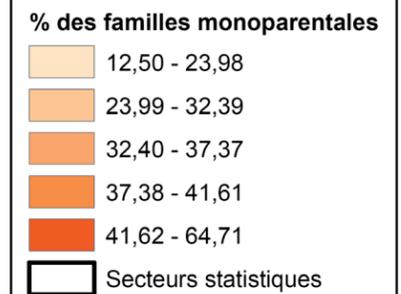


Ex-villes	% des familles monoparentales
Aylmer	25,6 (2090)
Hull	37,5 (4160)
Gatineau	29,0 (5995)
Masson-Angers	25,6 (585)
Buckingham	33,8 (710)
Ville de Gatineau	30,5 (13540)

*Le nombre de familles monoparentales est indiqué entre parenthèses.



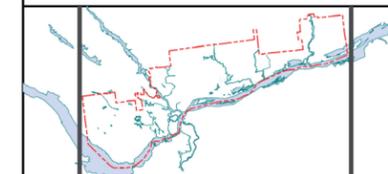
Proportion (%) des familles monoparentales parmi les familles avec enfants par secteurs de recensement



Source : Statistique Canada
Recensement 2006



2



Conçu par : R. Zanfongnon
Tracé par : M. Weiskopf
Approuvé par : R. Zanfongnon

Fichier : N:\Infoterritoire\Partage_données_travail\Cartes_Développement social\
Numéro de plan : U-09021F001001R00
Date : 2009-05-05

Pour l'ensemble de la Ville de Gatineau, la proportion des familles monoparentales (père ou mère) s'élevait à 31 %. Toutefois, en s'attardant aux secteurs de la ville, cette même proportion varie de 26 % à 38 % dans les secteurs de Aylmer (et Masson-Angers) et Hull respectivement.

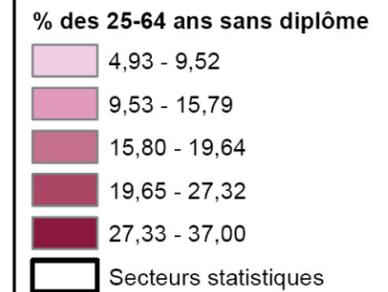
Ainsi, plus le découpage géographique est fin, plus les variations de l'indicateur sont importantes et démontrent une concentration géographique de certaines caractéristiques sur le territoire. À titre d'exemple, dans le village urbain Mont-Bleu, les familles monoparentales représentent 44 % de l'ensemble des familles avec enfants (donné non présenté). Le découpage par secteur de recensement permet d'observer que cette proportion peut varier entre 24 % et 65 %.



Ex-villes	% sans diplôme
Aylmer	11,1 (2620)
Hull	14,6 (5855)
Gatineau	18,6 (11660)
Masson-Angers	18,9 (1205)
Buckingham	20,8 (1305)
Ville de Gatineau	16,3 (22650)

*Le nombre de personnes sans diplôme est indiqué entre parenthèses.

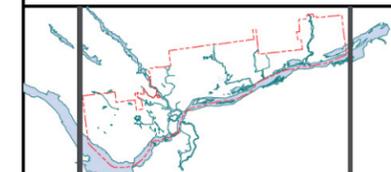
Proportion (%) de la population de 25 à 64 ans sans aucun diplôme, certificat ou grade par secteurs de recensement



Source : Statistique Canada
Recensement 2006

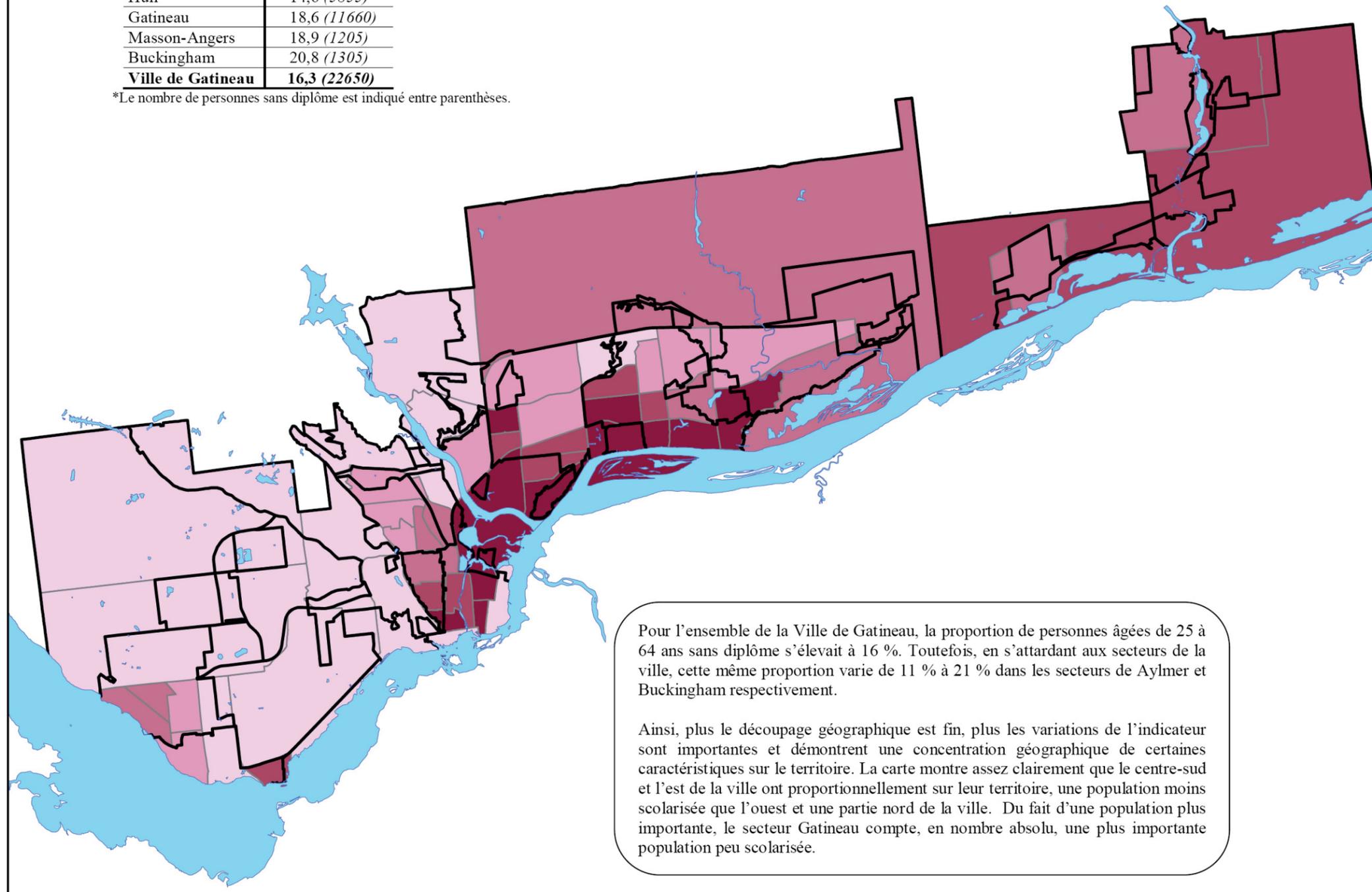


2



Conçu par : R. Zanfongnon
Tracé par : M. Weiskopf
Approuvé par : R. Zanfongnon

Fichier : N:\InfoTerroire\Partage_données_travail\Cartes_Développement social\
Numéro de plan : LI-09021F001001R00
Date : 2009-05-05



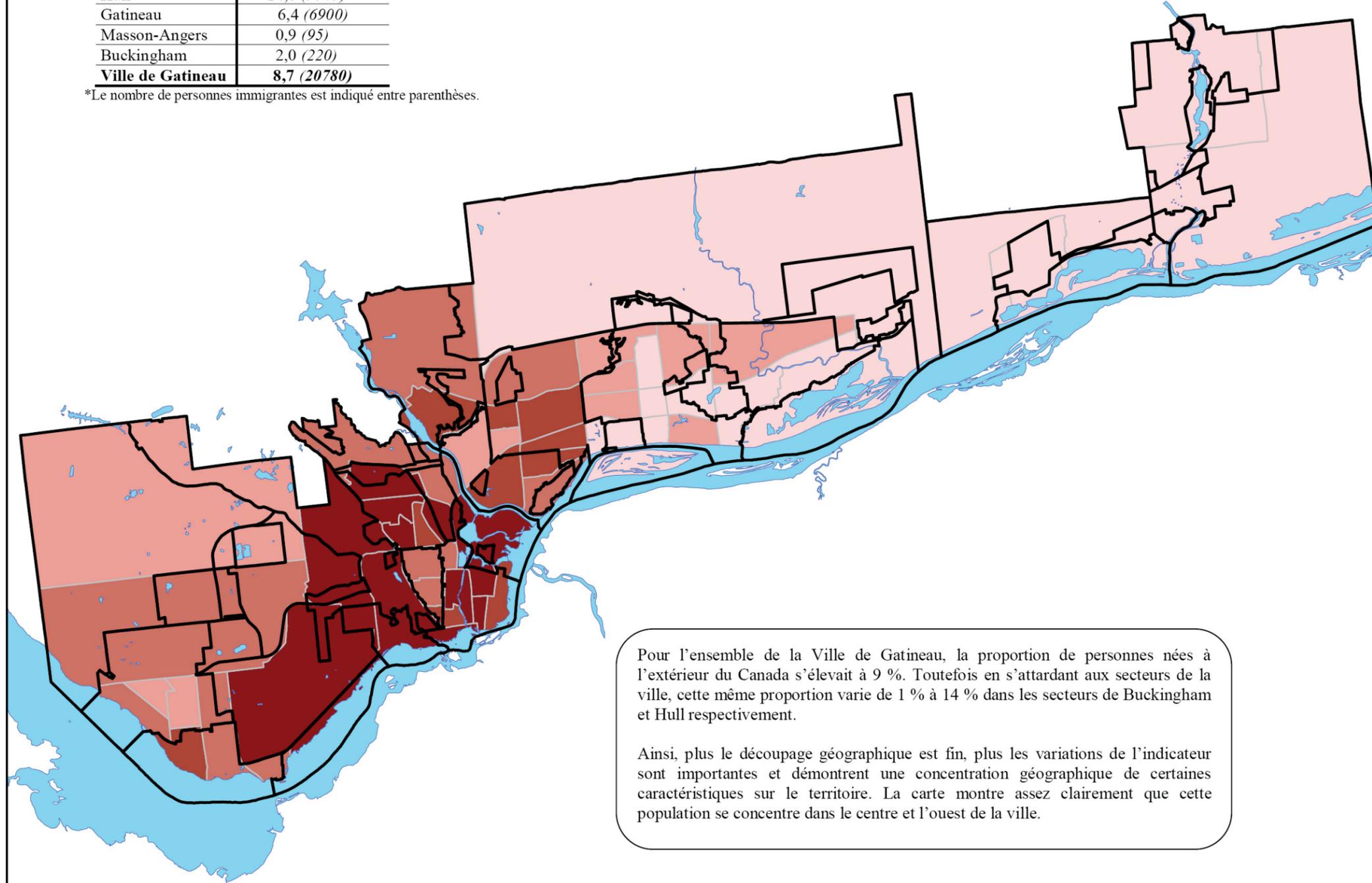
Pour l'ensemble de la Ville de Gatineau, la proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans sans diplôme s'élevait à 16 %. Toutefois, en s'attardant aux secteurs de la ville, cette même proportion varie de 11 % à 21 % dans les secteurs de Aylmer et Buckingham respectivement.

Ainsi, plus le découpage géographique est fin, plus les variations de l'indicateur sont importantes et démontrent une concentration géographique de certaines caractéristiques sur le territoire. La carte montre assez clairement que le centre-sud et l'est de la ville ont proportionnellement sur leur territoire, une population moins scolarisée que l'ouest et une partie nord de la ville. Du fait d'une population plus importante, le secteur Gatineau compte, en nombre absolu, une plus importante population peu scolarisée.

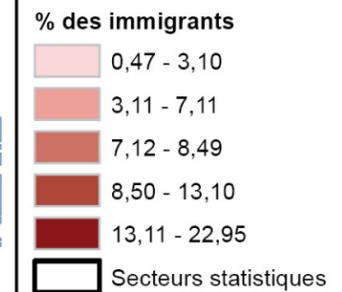


Ex-villes	% des immigrants
Aylmer	9,8 (4025)
Hull	14,0 (9545)
Gatineau	6,4 (6900)
Masson-Angers	0,9 (95)
Buckingham	2,0 (220)
Ville de Gatineau	8,7 (20780)

*Le nombre de personnes immigrantes est indiqué entre parenthèses.



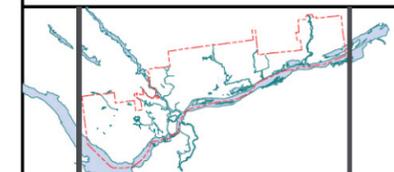
Proportion (%) des immigrants dans la population totale par secteurs de recensement



Source : Statistique Canada
Recensement 2006



2



Conçu par : R. Zanfongnon
Tracé par : M. Weiskopf
Approuvé par : R. Zanfongnon

Fichier : N:\Info\territoire\Partage_donnees_travail\Cartes_Developpement social
Numéro de plan : U-09021F001001R00
Date : 2009-05-05

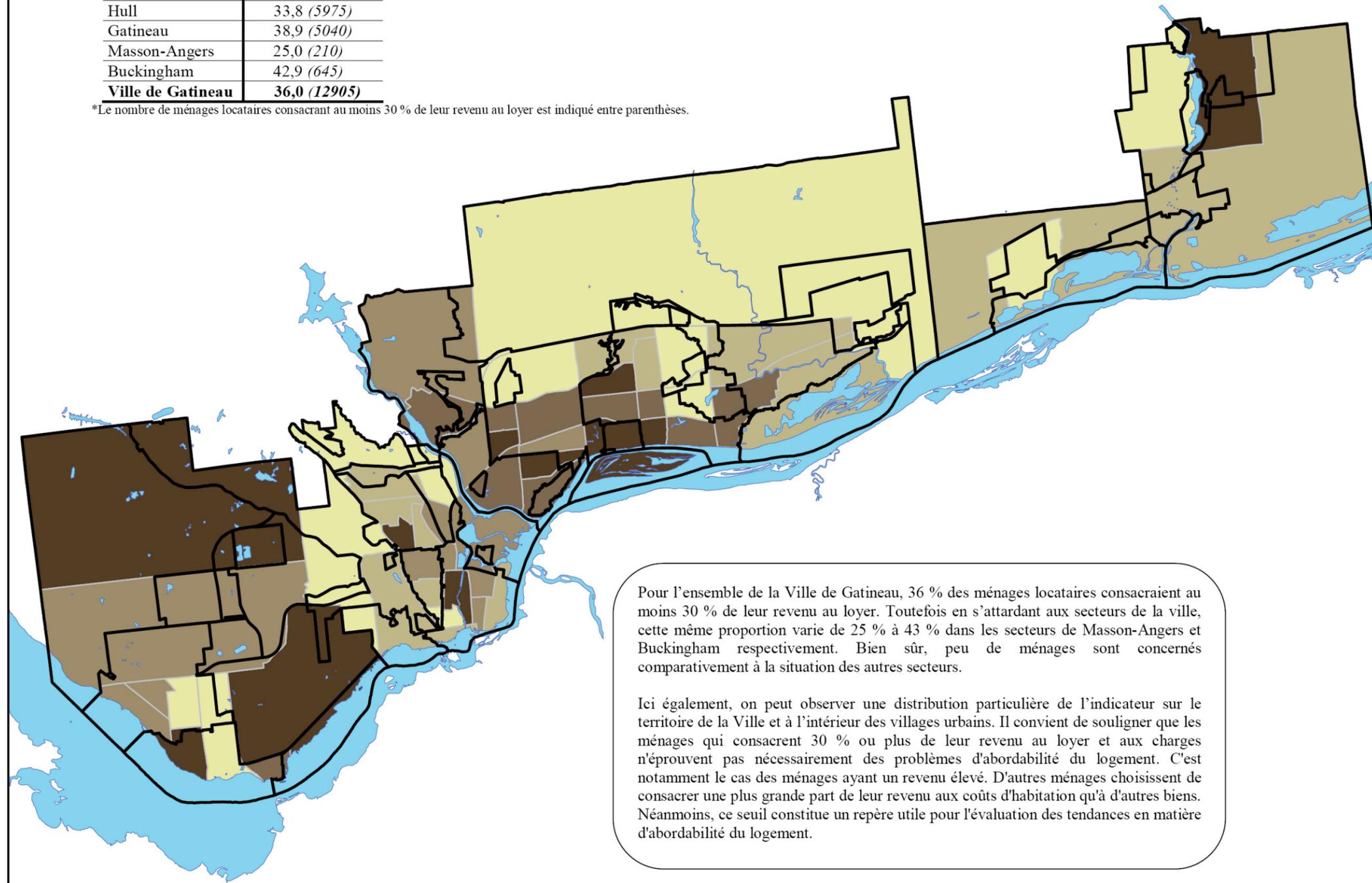
Pour l'ensemble de la Ville de Gatineau, la proportion de personnes nées à l'extérieur du Canada s'élevait à 9 %. Toutefois en s'attardant aux secteurs de la ville, cette même proportion varie de 1 % à 14 % dans les secteurs de Buckingham et Hull respectivement.

Ainsi, plus le découpage géographique est fin, plus les variations de l'indicateur sont importantes et démontrent une concentration géographique de certaines caractéristiques sur le territoire. La carte montre assez clairement que cette population se concentre dans le centre et l'ouest de la ville.

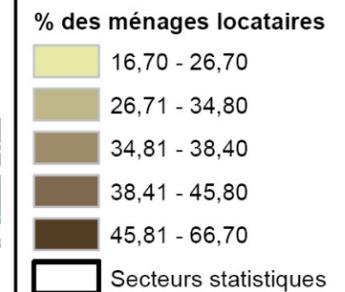


Ex-villes	% des ménages
Aylmer	35,6 (1035)
Hull	33,8 (5975)
Gatineau	38,9 (5040)
Masson-Angers	25,0 (210)
Buckingham	42,9 (645)
Ville de Gatineau	36,0 (12905)

*Le nombre de ménages locataires consacrant au moins 30 % de leur revenu au loyer est indiqué entre parenthèses.



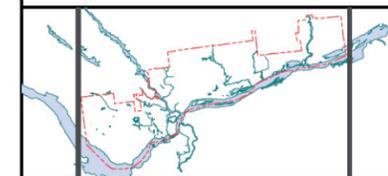
Proportion (%) des ménages locataires consacrant au moins 30 % de leur revenu au loyer brut par secteur de recensement



Source : Statistique Canada
Recensement 2006



2



Conçu par : R. Zanfongnon
Tracé par : M. Weiskopf
Approuvé par : R. Zanfongnon

Fichier : N:\Infoterritoire\Partage_donnees_travail\Cartes_Developpement social
Numéro de plan : U-09021F001001R00
Date : 2009-05-05

Pour l'ensemble de la Ville de Gatineau, 36 % des ménages locataires consacraient au moins 30 % de leur revenu au loyer. Toutefois en s'attardant aux secteurs de la ville, cette même proportion varie de 25 % à 43 % dans les secteurs de Masson-Angers et Buckingham respectivement. Bien sûr, peu de ménages sont concernés comparativement à la situation des autres secteurs.

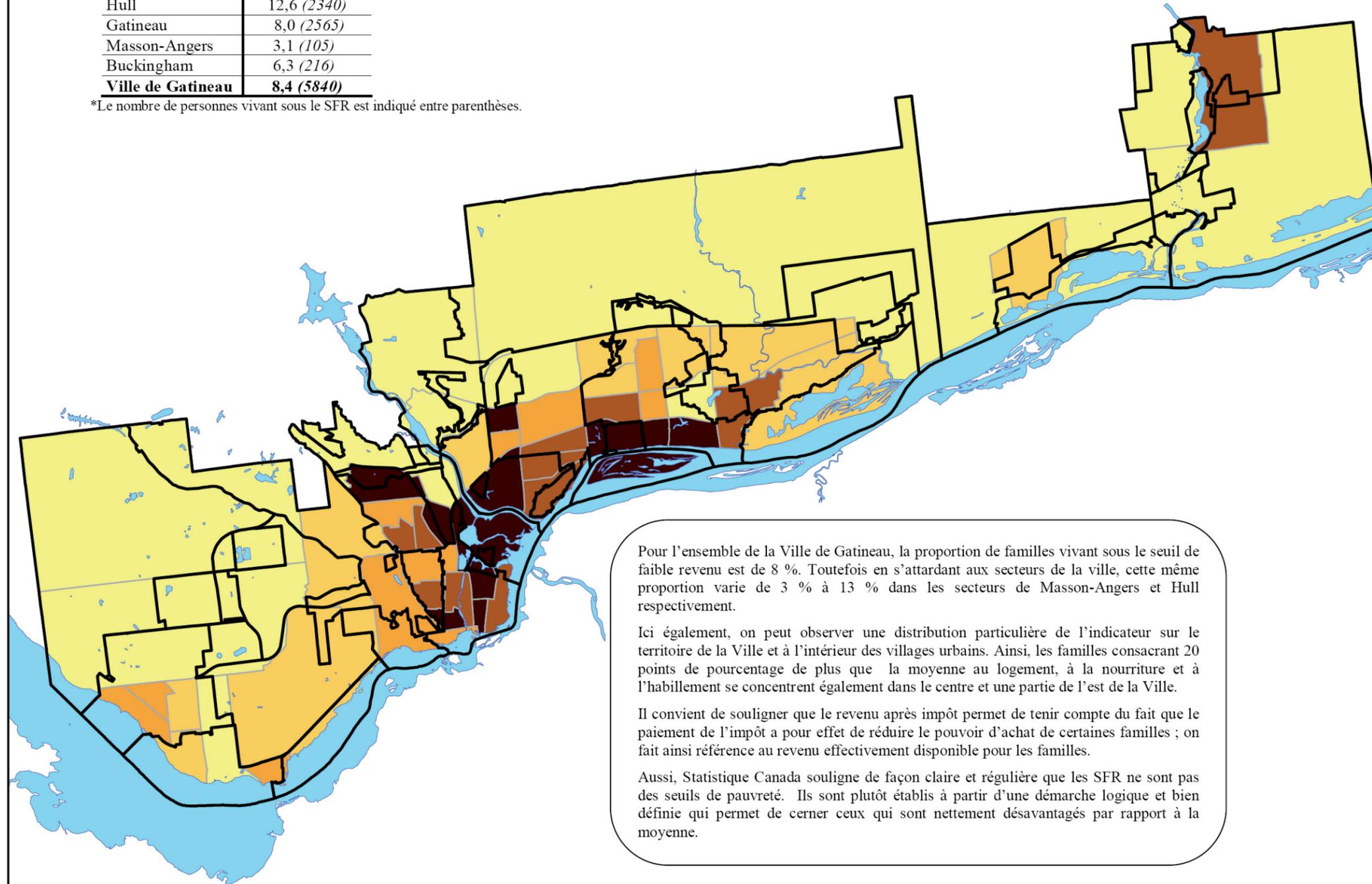
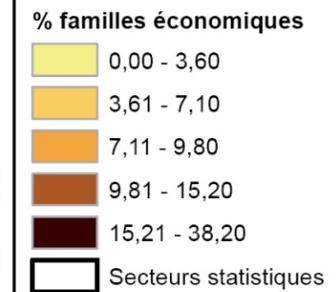
Ici également, on peut observer une distribution particulière de l'indicateur sur le territoire de la Ville et à l'intérieur des villages urbains. Il convient de souligner que les ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu au loyer et aux charges n'éprouvent pas nécessairement des problèmes d'abordabilité du logement. C'est notamment le cas des ménages ayant un revenu élevé. D'autres ménages choisissent de consacrer une plus grande part de leur revenu aux coûts d'habitation qu'à d'autres biens. Néanmoins, ce seuil constitue un repère utile pour l'évaluation des tendances en matière d'abordabilité du logement.



Ex-villes	% des familles sous le SFR
Aylmer	5,1 (616)
Hull	12,6 (2340)
Gatineau	8,0 (2565)
Masson-Angers	3,1 (105)
Buckingham	6,3 (216)
Ville de Gatineau	8,4 (5840)

*Le nombre de personnes vivant sous le SFR est indiqué entre parenthèses.

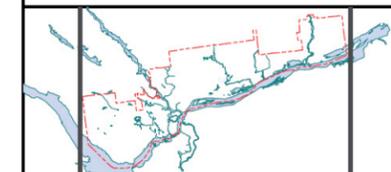
Proportion (%) des familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu après impôt en 2005 par secteurs de recensement



Source : Statistique Canada
Recensement 2006



2



Conçu par : R. Zanfongnon
Tracé par : M. Weiskopf
Approuvé par : R. Zanfongnon

Fichier : N:\Informatique\Partage_données_travail\Cartes_Développement social
Numéro de plan : LI-09021F001001R00
Date : 2009-05-05

Pour l'ensemble de la Ville de Gatineau, la proportion de familles vivant sous le seuil de faible revenu est de 8 %. Toutefois en s'attardant aux secteurs de la ville, cette même proportion varie de 3 % à 13 % dans les secteurs de Masson-Angers et Hull respectivement.

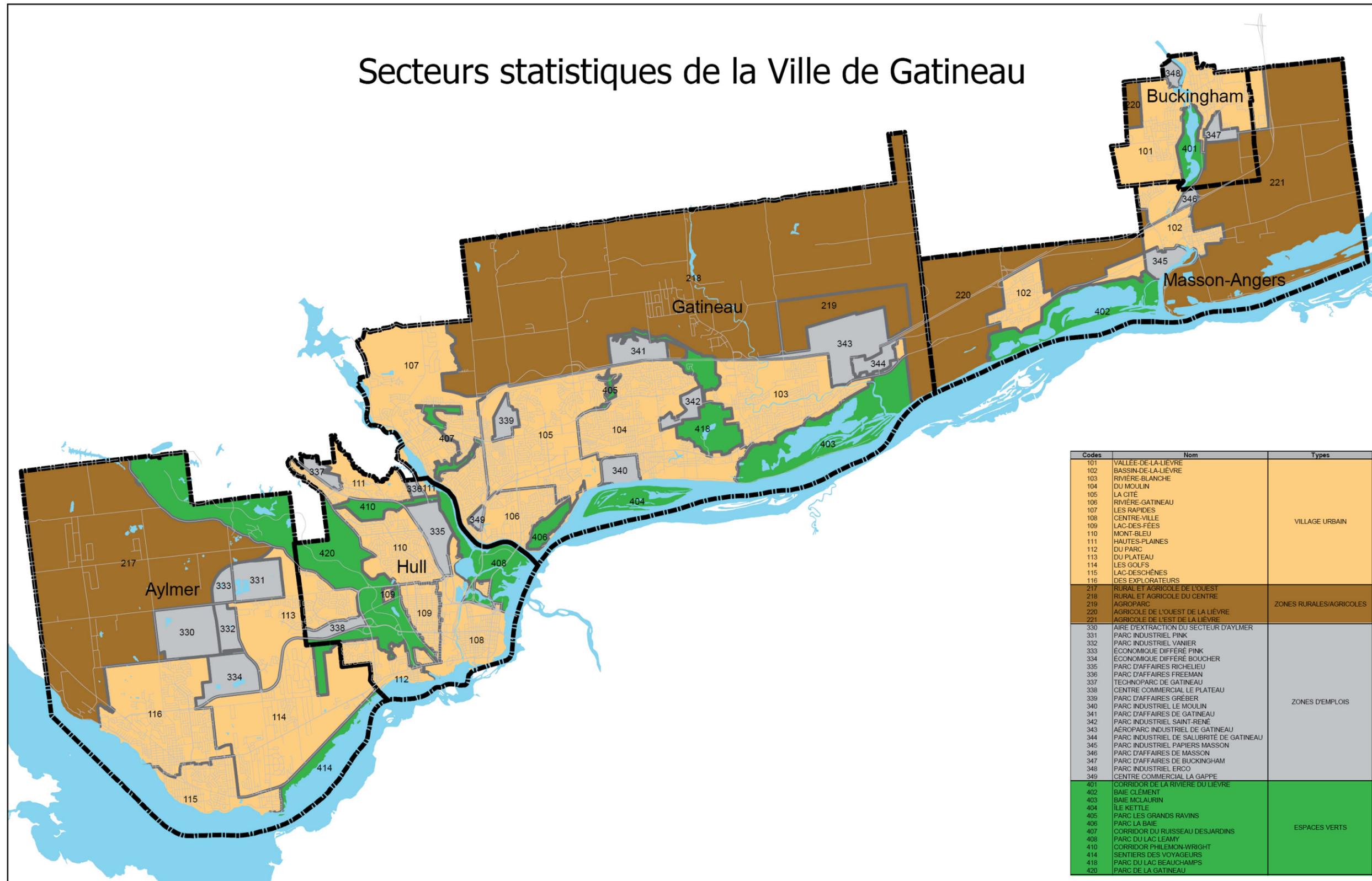
Ici également, on peut observer une distribution particulière de l'indicateur sur le territoire de la Ville et à l'intérieur des villages urbains. Ainsi, les familles consacrant 20 points de pourcentage de plus que la moyenne au logement, à la nourriture et à l'habillement se concentrent également dans le centre et une partie de l'est de la Ville.

Il convient de souligner que le revenu après impôt permet de tenir compte du fait que le paiement de l'impôt a pour effet de réduire le pouvoir d'achat de certaines familles ; on fait ainsi référence au revenu effectivement disponible pour les familles.

Aussi, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que les SFR ne sont pas des seuils de pauvreté. Ils sont plutôt établis à partir d'une démarche logique et bien définie qui permet de cerner ceux qui sont nettement désavantagés par rapport à la moyenne.



Secteurs statistiques de la Ville de Gatineau



Codes	Nom	Types
101	VALLÉE-DE-LA-LIEVRE	VILLAGE URBAIN
102	BASSIN-DE-LA-LIEVRE	
103	RIVIÈRE-BLANCHE	
104	DU MOULIN	
105	LA CITÉ	
106	RIVIÈRE-GATINEAU	
107	LES RAPIDES	
108	CENTRE-VILLE	
109	LAC-DES-FÉES	
110	MONT-BLEU	
111	HAUTES-PLAINES	
112	DU PARC	
113	DU PLATEAU	
114	LES GOLFS	
115	LAC-DESCHÈNES	
116	DES EXPLORATEURS	
217	RURAL ET AGRICOLE DE L'OUEST	ZONES RURALES/AGRICOLES
218	RURAL ET AGRICOLE DU CENTRE	
219	AGROPARC	
220	AGRICOLE DE L'OUEST DE LA LIEVRE	
221	AGRICOLE DE L'EST DE LA LIEVRE	
330	AIRE D'EXTRACTION DU SECTEUR D'AYLMER	ZONES D'EMPLOIS
331	PARC INDUSTRIEL PINK	
332	PARC INDUSTRIEL VANIER	
333	ÉCONOMIQUE DIFFÉRÉ PINK	
334	ÉCONOMIQUE DIFFÉRÉ BOUCHER	
335	PARC D'AFFAIRES RICHELIEU	
336	PARC D'AFFAIRES FREEMAN	
337	TECHNOPARC DE GATINEAU	
338	CENTRE COMMERCIAL LE PLATEAU	
339	PARC D'AFFAIRES GRÉBER	
340	PARC INDUSTRIEL LE MOULIN	
341	PARC D'AFFAIRES DE GATINEAU	
342	PARC INDUSTRIEL SAINT-RENÉ	
343	AÉROPARC INDUSTRIEL DE GATINEAU	
344	PARC INDUSTRIEL DE SALUBRITÉ DE GATINEAU	
345	PARC INDUSTRIEL PAPIERS MASSON	
346	PARC D'AFFAIRES DE MASSON	
347	PARC D'AFFAIRES DE BUCKINGHAM	
348	PARC INDUSTRIEL ERCO	
349	CENTRE COMMERCIAL LA GAPPE	
401	CORRIDOR DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE	ESPACES VERTS
402	BAIE CLÉMENT	
403	BAIE MCLAURIN	
404	ÎLE KETTLE	
405	PARC LES GRANDS RAVINS	
406	PARC LA BAIE	
407	CORRIDOR DU RUISSEAU DESJARDINS	
408	PARC DU LAC LEAMY	
410	CORRIDOR PHILEMON-WRIGHT	
414	SENTIERS DES VOYAGEURS	
418	PARC DU LAC BEAUCHAMPS	
420	PARC DE LA GATINEAU	



LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS

AEL	Attestation d'études collégiales
ASSSO	Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
ATI	Approche territoriale intégrée
CCN	Commission de la capitale nationale
CHSLD	Centre hospitalier de soins de longue durée
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CNBS	Conseil national du bien-être social
CPE	Centre de petite enfance
CRÉO	Conseil régional des élus de l'Outaouais
CRILI	Commission régionale intersectorielle de lutte à l'itinérance en Outaouais
CRIO	Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais
CSSSG	Centre de la santé et des services sociaux de Gatineau
CSSP	Centre de la santé et des services sociaux de Papineau
CUO	Communauté urbaine de l'Outaouais
CVQ	Comité de vie de quartier
DEC	Diplôme d'études collégiales
DE-CLDG	Développement économique - CLD Gatineau
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
EPA	Enquête sur la population active
ESCC	Enquête sur la santé des collectivités canadiennes
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
GRT	Groupe de ressources techniques
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MICCQ	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OMHG	Office municipal d'habitation de Gatineau
OREGAND	Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes



Diagnostic - Politique en développement social

PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
SACL	Service des arts, de la culture et des lettres
SARCA	Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SDEO	Société de diversification économique de l'Outaouais
SFR	Seuil de faible revenu
SPVG	Service de police de la Ville de Gatineau
STO	Société de transport de l'Outaouais
TCARO	Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais
UMQ	Union des municipalités du Québec
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNAM	Université nationale autonome du Mexique
UQO	Université du Québec en Outaouais
USEPA	United States Environmental Protection Agency



BIBLIOGRAPHIE

- Baillargeon, S. (2009), Les salaires de la démesure, Le devoir, 1 février, p.C1.
- Bertrand, L. (1996). L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale et de santé. La sécurité alimentaire. Actes du Colloque. Les cahiers scientifiques 91. Montréal : Université McGill. pp. 5-21.
- Bouchard, C., Gauthier, M.-C., Massé, R. et Tourigny, M. (1994). Les mauvais traitements. Dans *Traité des problèmes sociaux* sous la dir. de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture. pp. 363-380.
- Chiasson, Guy (2008), *Forum citoyen de Projet Gatineau*, avec la collaboration de Luisa Veronis, Brian Ray, Marc Brosseau et Caroline Andrew.
- Chiasson, Guy (2004), *L'attractivité des territoires ruraux en Outaouais : quel espoir?* Cahier de la CRDC, Série Conférence no. 10, Université du Québec à Chicoutimi, 16 p.
- Conseil national du bien-être social (2008), Rapports. *Revenus de bien-être social, 2006 et 2007*, vol. 128.
- Doucet, Chantale (2007), *L'Outaouais : une région qui gagne et qui perd*. CRDC, ARUC/ISDC, Université du Québec en Outaouais.
- Dumont, Fernand (1996), *Raisons communes*, Boreal, 252 p.
- FRAPRU (2009), *Dossier noir 2009 : Logement et pauvreté dans la ville de Gatineau – recensement 2006*, 2 p.
- Gilbert, Anne (2009), *La minorité anglophone de Gatineau et la frontière : entre accommodement et résistance*.
- Gilbert, Anne et Villemaire, Marc (1993), *Québec ou Canada : la réponse de l'Outaouais*, Cahier de Géographie du Québec, vol. 37, no. 101, Pages 339-350
- KPMG (2005) *Gatineau – Édition spéciale 2005*, Basée sur les choix concurrentiels et le guide à l'intention des PDG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale.



Impératif français (2002), Mémoire, *Quelle ville doit être Gatineau dans 25 ans sur le plan linguistique ?*

Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, (2006) *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*. 134p.

Lachapelle, R., (2004). *Enjeux institutionnels pour l'organisation communautaire dans les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux*, RQIIAC, Montréal, 7p.

Le transport des personnes au Québec: pour offrir de meilleurs choix aux citoyens. La politique québécoise du transport collectif. 2006. 76 p.

Mercier, C. et St-Germain, L., (2008). *La participation citoyenne et le développement des communautés, État des lieux et débats*, document inédit, 52 p.

Paquet, G. (1990). Santé, maladie, milieux sociaux. Santé et inégalités sociales : un problème de distance culturelle. Dans *Traité des problèmes sociaux* sous la dir. de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture. pp. 19-51.

Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses de l'Université de France. 221 p.

Pedneault-Jobin, Maxime (2006). *Les résultats du Bloc québécois aux élections fédérales – oui, la montagne a bougé!* Le Devoir, édition du samedi 4 et du dimanche 5 février.

Pedneault-Jobin, Maxime (2008). ISKOU – *L'Outaouais a changé*



Annexe

I



ANNEXE I

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

Le présent texte tente de définir un cadre méthodologique pour le chantier 2. Il s'inspire du mandat du chantier. Il veut donner un horizon méthodologique sans paralyser indûment une démarche de groupe. Ce cadre est présenté sous forme de différentes approches. Chaque approche se veut une manière de traiter les informations dont nous aurons besoin pour construire un diagnostic percutant.

Une approche inductive

Pour faire le diagnostic, nous proposons une approche inductive. L'état de situation prendra appui sur les informations des participants du chantier. À l'aide des expertises de ces derniers, nous construirons un portrait social qui ne sera pas exhaustif, mais qui devra être pertinent et surtout essentiel pour l'avenir du développement social de Gatineau.

Cette approche inductive implique qu'il y aura un croisement des données quantitatives et qualitatives. Nous pourrions étayer nos problématiques par des données quantitatives (Statistique Canada, Emploi-Québec, etc.), mais aussi par les expériences des groupes représentés au sein du chantier. Nous pourrions aussi aller chercher d'autres expertises (quantitatives et qualitatives), si le chantier décidait d'explorer un aspect ou l'autre d'une problématique.

Une approche du «préexistant»

Pour l'élaboration des différentes problématiques, nous comptons utiliser les données quantitatives et qualitatives déjà existantes. Nous ne voulons pas refaire des travaux ou réflexions qui existent déjà dans notre milieu. La Ville a déjà certains documents, certaines politiques dont il faudra tenir compte dans nos débats. Cependant, nous devons toujours nous demander si les problématiques élaborées, les enjeux soulevés, les défis identifiés et les interventions en action sont toujours pertinents actuellement et pour l'avenir du développement social de la Ville de Gatineau.



Une approche stratégique

«Avant de donner forme à une vision d'avenir qui fasse consensus chez l'ensemble des intéressés, il est nécessaire d'identifier les enjeux déterminants dont l'avenir de Gatineau dépend.» (Imagine ta ville, 2002, p.2) Dans une perspective d'une approche stratégique, nous proposons de centrer nos énergies sur les problématiques (et les interventions) qui auront un impact structurant pour le développement social de la Ville. Il serait dommage de prendre des ressources précieuses pour faire un diagnostic qui conduit à soutenir des interventions qui auront un impact nul pour l'avenir de la Ville.

Une approche consensuelle

La démarche au sein du chantier se veut participative, consultative et décisionnelle dans son processus. Dans cet esprit, nous nous engageons à chercher prioritairement le consensus comme mode de fonctionnement. Par contre, si des divergences majeures survenaient, nous adopterions un mode décisionnel à majorité simple pour trancher certaines questions.

Une approche intégrée

Le présent diagnostic veut s'inspirer d'une approche intégrée. Une approche qui privilégie le «circuit intégré» où les problématiques sectorielles devront tenir compte des différents quartiers de proximité de la Ville de Gatineau et des différents niveaux de gouvernance. Une approche intégrée suppose donc d'essayer de faire des liens entre différentes problématiques sectorielles, d'une part avec les «forces et les limites des quartiers de proximité¹³» (secteurs, quartiers, milieux de vie, etc.) au niveau horizontal et d'autre part, avec les enjeux exogènes à la Ville (régional, provincial et fédéral) au niveau vertical. C'est le sens que nous donnons à l'expression «intégrateur des enjeux» dans le mandat du présent comité. En soi, il s'agit d'un enjeu de taille!

13 Voir le mandat du chantier no.2.



Une approche pratique

Nous pensons qu'il ne sert à rien d'écrire un volumineux document que personne ne va lire. Nous ne voulons pas faire de la littérature inutile. Nous proposons une approche pratique où une problématique sera décrite et analysée dans quelques pages. C'est le sens que nous donnons à l'expression «descriptif sommaire» de notre mandat. Il faudra travailler à bien délimiter les enjeux, les défis et les interventions stratégiques pour chaque problématique. (Voir les tableaux proposés.) Ce travail des problématiques sectorielles effectué, il faudra, dans un second temps, nous demander : quelle est l'inscription de cette problématique sur le territoire de la Ville de Gatineau? Où se manifeste la problématique? Dans un troisième temps, nous pourrions nous demander, quelles «interventions publiques» influent ou n'influent pas sur ladite problématique?



Annexe

II



ANNEXE II

DOCUMENT D'ORIENTATION DU CHANTIER 2

Ce texte a pour objectif de proposer une orientation des travaux du chantier 2 par une lecture (découpage) «théorique» du développement social en tenant compte de trois facteurs :

1. Les éléments de méthodologie proposés lors de la première rencontre du chantier 2 (Annexe I);
2. Les thématiques choisies par les membres du chantier 2 (Annexe II);
3. La déclaration de la Ville sur le développement social¹⁴.

Ce découpage n'est pas parfait. D'autres sont possibles. D'une certaine manière, tous les découpages restent arbitraires. Cependant, par la présente proposition, nous avons voulu qu'ils respectent le plus possible les trois facteurs ci-haut mentionnés et qu'il sert à orienter l'ensemble de nos travaux.

1. UNE PREMIÈRE DISTINCTION : LES PERSONNES ET LES QUARTIERS DE PROXIMITÉ

À première vue, nous avons divisé l'ensemble des thèmes proposés par les membres du chantier 2 en deux catégories. La première catégorie concerne les thématiques sectorielles qui concernent les personnes. Par exemple, l'emploi, le logement, l'éducation, l'itinérance, les revenus, etc. La deuxième catégorie concerne les thématiques territoriales qui concernent les quartiers de proximité. Par exemple, la mixité sociale, l'étalement urbain, la concertation, le lien Ottawa-Gatineau, la dévitalisation des quartiers, les différents quartiers de proximité linguistiques etc. (voir le procès-verbal du 4 février 2009).

Cette première division est conforme aux éléments méthodologiques que le chantier a acceptés. Elle respecte aussi les débats sur l'importance du développement des quartiers de proximité à l'intérieur du développement social. De plus, elle nous permettra d'aborder dans un premier temps les thématiques sectorielles et de vérifier dans un second temps leur «atterrissage» ou configuration sur les territoires des quartiers de proximité habitant la Ville.

14 Il est clair pour les membres du chantier no.2 que le développement social à l'intérieur de la Ville ne peut se faire sans l'apport de tous les partenaires qui interviennent sur le territoire. Ces partenaires participent d'ailleurs activement à la démarche d'élaboration de la politique de développement sociale municipale. Une question se pose : jusqu'où les partenaires veulent-ils s'engager dans la démarche? Doit-on retrouver à l'intérieur de la politique des éléments qui concernent l'engagement des partenaires?



Cette première division et notre façon de développer les thématiques nous apparaissent cohérentes avec la déclaration sur le développement social du Conseil municipal.

Les deux premiers points parlent du développement, de la participation, de l'inclusion, de la valorisation des individus.

La Ville de Gatineau¹⁵ reconnaît le développement social comme indissociable de son développement économique, culturel et environnemental. Par développement social, on entend l'ensemble des éléments qui concourent au développement et à la participation des individus à la vie collective. En ce sens, le développement social vise l'inclusion de tous les citoyens et citoyennes et la valorisation de l'apport de tous et de toutes au développement de la Ville.

Le point numéro 3 nous invite au développement des quartiers de proximité. Le développement social passe par le renforcement des communautés de vie propices à l'éducation, à l'insertion sociale, à la solidarité, à la sécurité et à la participation.

Le point numéro 4 fait l'hypothèse que si nous considérons l'ensemble des individus et des quartiers de proximité, le développement social reconnaît les besoins de tous dans une perspective d'équité.

Si le développement social vise l'ensemble des individus et des communautés, il prend en compte, dans une perspective d'équité, les besoins des citoyens et citoyennes qui, à une étape ou l'autre de leur vie sont confrontés à des difficultés particulières limitant leur participation.

Finalement, le point numéro 5 nous parle du rôle de la Ville et des niveaux de services pour rehausser la qualité de vie.

Par ses politiques, plans d'actions et les décisions prises par ses différents services, par la concertation à laquelle elle participe avec l'ensemble des partenaires contribuant au développement social, la Ville vise la cohérence de ses orientations et le rehaussement de la qualité de vie de concert avec l'ensemble des citoyens et citoyennes, à la fois tributaires et responsables de faire de Gatineau, un modèle et une source de fierté!

15 Déclaration sur le développement social adoptée par le conseil municipal de Gatineau, septembre 2008.



Cette première distinction nous convoque à travailler dans un premier temps, les thématiques sectorielles des personnes et dans un second temps, la thématique des quartiers de proximité. Cependant, pour les membres du chantier 2, il est clair que les individus ont besoin des quartiers de proximité pour se développer et que les quartiers de proximité ont aussi besoin des individus. Même si nous regardons, ici, ces deux «points de vue» de manière distincte, il n'en demeure pas moins que dans la réalité, les individus et les quartiers de proximité sont intimement liés.

2. LES PERSONNES SOUS LE REGARD DES THÉMATIQUES SECTORIELLES

Dans cette première distinction, nous vous invitons à concevoir une vision d'ensemble des thématiques soumises par l'ensemble des membres du chantier 2. Pour développer cette vision, nous nous sommes posés la question suivante : est-ce possible d'envisager les thématiques sectorielles d'une manière holistique? Nous faisons l'hypothèse que la majorité des thématiques peuvent se concevoir comme ayant des effets les unes sur les autres. Il y aurait des liens entre toutes les thématiques. Ces liens peuvent être d'intensités différentes, mais ils inter-réagissent entre eux.

L'avantage d'une telle approche, c'est de se représenter les besoins des personnes globalement. Certes, les personnes ont des besoins spécifiques dans leur singularité, mais trop souvent, les «interventions» sont tellement pointues qu'elles oublient les autres besoins qui se cachent derrière les créneaux spécialisés.

Pour concevoir cette façon de voir, nous avons éliminé les concepts transversaux comme la pauvreté. «Comme il n'y pas d'approche globale et à prétention universelle de la pauvreté» (Paugam, 1991 : 23), nous avons réduit la pauvreté à la notion que nous avons utilisée dans le chantier 2 «faible revenu». D'ailleurs, dans le premier compte-rendu du chantier, la définition de la pauvreté a été illustrée par le «manque» tel le manque de transport, de logement, etc. Bref, par une série de thématiques sectorielles. D'autant que pour les membres du chantier, le développement social est une notion plus large que la pauvreté. Nous ne voulons pas réduire le développement social aux problèmes de la pauvreté mais nous ne voulons pas non plus, faire abstraction des réalités concrètes que vivent au quotidien les personnes appauvries.



2.1 L'axe des inégalités économiques (les liens économiques entre les personnes ou un rapport entre l'économique et le social¹⁶) (voir déclaration).

Dans la déclaration, le développement social doit se faire dans une «perspective d'équité» (picot no.4). Qu'en est-il de l'équité dans une société comme la nôtre? Le fait que nous vivions dans une société où l'économie domine nos vies, la dimension économique «conditionne l'évolution des rapports sociaux» (Hentsch, Holly et Soucy, 1983 : 21). Si cette conditionnalité est déterminante sur la vie de nos sociétés, il faut concevoir qu'un «faible revenu» a un impact plus grand sur l'ensemble des autres thématiques identifiées.

Plusieurs études ont déjà démontré les interactions directes entre le faible revenu et la santé (Paquet, 1990), entre le faible revenu et l'insécurité alimentaire (Bertrand, 1996), entre le faible revenu et le décrochage scolaire (Bouchard, Gauthier, Massé et Tourigny, 1994), entre le faible revenu et les problèmes de logement¹⁷ (FRAPRU, 2008), etc.

L'Agence de santé publique du Canada dans son rapport : «Qu'est ce qui détermine la santé?» affirme : «Des études montrent que la répartition des revenus dans la société peut être un déterminant beaucoup plus important de la santé que le total des revenus gagnés par les membres de la société. Les écarts importants dans la répartition des revenus accroissent les problèmes sociaux et contribuent à une moins bonne santé dans l'ensemble de la population.» (ASPC, 2007 : 3)

Si les revenus «conditionnent» l'ensemble des problématiques sociales¹⁸, nous pouvons faire l'hypothèse que plus les inégalités de revenus sont grandes, plus il y aura d'impact négatif sur la dimension sociale. Plus les revenus diminuent pour les personnes, plus elles risquent de développer l'un ou l'autre des problèmes sociaux; les facteurs de risque augmentent.

16 *Il ne faut pas oublier, ici, que l'action sociale contribue nécessairement et fortement au développement économique. Ainsi, il faut agir sur l'éducation, les habiletés sociales, la formation, la culture, pour être en mesure de relever les défis de la nouvelle économie (y compris de l'économie sociale et le développement durable) qui exigent des travailleurs qualifiés et compétents. Le virage économique et environnemental que nous devons prendre est ralenti ou limité également en raison de l'insuffisance de notre développement social.*

17 *«Le logement doit être considéré comme un élément crucial de la politique sociale et de santé, puisqu'un logement adéquat est clairement lié aux résultats de la politique de la santé mentale et physique, au développement de l'enfant et au bien-être social» (Bilan faim, 2007, p40).*

18 *Nous sommes conscients, ici, que nous faisons abstraction des politiques publiques qui viennent «réduire» les inégalités sociales.*



Or, entre 1986 et 2002, les inégalités entre le 20 % des plus faibles revenus et le 20 % des revenus les plus élevés se sont élargies. En 1986, les familles du quintile le plus pauvre possédaient 6,5 % des revenus, alors qu'en 2002, sa part était réduite à 4,8 %. Pour la même période, le quintile le plus riche avait 38,5 % de la part de l'ensemble des revenus en 1986 et 42,8 % en 2002¹⁹ (ISQ, 2006).

Ces chiffres sont cohérents avec les données sur les écarts entre les revenus des employés et des patrons. L'écart entre les employés et les patrons a commencé à se creuser dans les années 1980. «Les 50 présidents directeurs-généraux les mieux payés du pays gagnaient déjà 104 fois le salaire canadien moyen en 1995 et 400 fois ce montant dix ans plus tard» (Baillargeon, 2009, p.C1).

Nous proposons l'hypothèse que si les inégalités économiques étaient moins grandes, ils y auraient moins de problèmes sociaux. Des questions se posent à savoir : la lutte aux inégalités sociales ne devrait-elle pas constituer une priorité pour le développement social²⁰ d'une société, d'une ville? En d'autres mots (en lien avec la déclaration), les inégalités économiques ne sont-elles pas «l'élément clé» qui contrecarre le plus «le développement et la participation des individus à la vie collective»? Toutes interventions sur les autres thématiques identifiées ne risquent-elles pas d'être lourdement hypothéquées, au mieux, difficiles à «exercer», si les inégalités continuent de s'accroître? La crise économique actuelle ne risque-t-elle pas d'accentuer les inégalités et par conséquent d'exacerber les problèmes sociaux et de réduire l'efficacité des interventions publiques?

Cela dit, il ne faut pas oublier le cadre municipal de notre chantier. Nous sommes conscients que l'action directe sur la répartition des revenus relève uniquement de l'État. L'action municipale peut contribuer à contrer les effets des inégalités de revenus, à les amoindrir en agissant sur le logement, le transport, l'accès à des services ou au soutien à la participation. Une question se pose : «Devons-nous en demander plus à l'agir municipal?».

19 *De 1995 à 2005, le revenu réel des ménages appartenant au cinquième de la population qui était déjà le plus riche a augmenté en moyenne de 2,1 % par année, alors que celui du cinquième le plus pauvre a pour sa part connu une hausse de 0,2 %. Le reste de la population a vu son revenu augmenter de 1,2 % (Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE, 2008).*

20 *Selon nous, la lutte aux inégalités économiques est différente de la lutte à la pauvreté.*



2.2 L'axe de la participation (les liens sociaux entre les personnes ou un rapport entre le social et le politique)

Dans la déclaration²¹ comme dans les propos du chantier, la participation est un concept clé. La participation, comme bien des concepts clés, est devenue un mot élastique ou polysémique. Chacun l'utilise souvent par rapport à ses propres schémas de pensée. Comment penser la participation dans le cadre du développement social?

Dans la définition habituelle du mot participation, nous lions celle-ci à une organisation. La participation à un colloque, à une réunion syndicale, au profit d'une entreprise, etc. constitue des formes de participation en lien avec des organisations. Mais dans le cadre du développement social, la participation est intimement liée à la citoyenneté. Ce n'est donc pas un hasard, si nous retrouvons à trois reprises les mots «citoyen et citoyenne» dans la déclaration.

La question qui se pose : «Comment définir la participation citoyenne dans le cadre de la déclaration sur le développement social de la Ville?». À la lumière des sciences sociales, nous pensons que nous pouvons définir la participation citoyenne comme étant l'exercice et l'expression de la citoyenneté dans ses dimensions domestique, sociale, publique et politique.

Un homme vivant de l'aide sociale qui s'occupe de sa famille par une série d'actions comme la recherche du meilleur logement, l'exploration constante des meilleurs spéciaux pour faire l'épicerie, l'accompagnement d'un enfant en difficulté scolaire, le pelletage de la cour de son voisin l'hiver, etc. ne constitue-t-il pas un premier jalon de la participation citoyenne? L'objet de la participation domestique n'est-il pas une forme quotidienne «d'inclusion familiale», de construction des «liens sociaux» et un «apport au développement» d'un quartier de proximité? (Voir le deuxième picot de la déclaration.)

Une deuxième forme de participation consiste à parler de participation sociale. «La participation sociale serait le fait de s'impliquer dans des associations ou mouvements sociaux plus ou moins organisés qui cherche, d'une façon ou d'une autre, à faire reconnaître des droits sociaux».

21 On utilise le mot participation à trois reprises dans la déclaration et on fait référence à la participation des citoyens à au moins deux reprises dans cette même déclaration : «l'apport de tous» et la responsabilité des citoyens.



Troisièmement, la participation publique est le fait de prendre part au débat public concernant les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux et politiques des décisions publiques.

Finalement, «la participation politique²² a pour objet l'exercice du pouvoir direct ou indirect de décision publique.» (Mercier et St-Germain, 2008 : 18).

Face à la participation citoyenne, certains parlent de l'expérience de la non-citoyenneté (Lamoureux, 2001), soit la mise à l'écart pour cause de statut social, sexe, origine ethnoculturelle, nationale et modes de vie, qui produit une «souffrance sociale» et confine à un espace social fermé (isolement).

De ces définitions, avancer l'hypothèse qu'il y aurait, du moins en théorie, un continuum de participation citoyenne : de la non-participation à la participation politique, en passant par la participation domestique, sociale et publique. Ces différentes formes de participation ne peuvent pas être considérées sous forme hiérarchique. Il n'y a pas une forme supérieure ou inférieure de la participation. Il faut voir ces formes de participation dans un continuum de complémentarité. Chaque forme est utile et nécessaire au développement social.

Plusieurs «difficultés», selon la déclaration, peuvent limiter la participation et conduire à l'isolement social. Dans cette perspective, les sentiments d'appartenance²³, la qualité des informations (communication dans le compte-rendu du chantier), la mixité sociale, les solidarités sociales, le fait de posséder du temps ou l'aménagement des temps sociaux, etc.²⁴ sont autant de facteurs qui peuvent soutenir la participation citoyenne²⁵. Nous pensons que la participation citoyenne est un axe déterminant dans le lien entre le social et le politique²⁶.

22 *Nous aimerions souligner que la déclaration reconnaît que le développement social comme indissociable de son développement économique, culturel et environnemental. La déclaration ne dit mot sur la dimension politique. Peut-on faire du développement social sans la dimension politique?*

23 *Nous présumons ici que nous avons plusieurs types d'appartenance : le statut social, le sexe, le territoire, etc.*

24 *Nous avons omis volontairement les autres facteurs «matériels» : revenu, logement, sécurité alimentaire, éducation, santé, etc. qui ont un effet sur la participation et surtout sur la qualité de la participation.*

25 *Nous aimerions ici souligner le fait que la déclaration ne parle nullement des droits. La citoyenneté s'enracine dans les droits. La citoyenneté dans un système démocratique implique des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels (voir la déclaration des droits humains de l'ONU).*

26 *Nous parlons ici du politique et non de la politique.*



3. LES QUARTIERS DE PROXIMITÉ SOUS LE REGARD DES TERRITOIRES²⁷

La déclaration stipule que le «développement social passe par le renforcement des quartiers de proximité²⁸» et «vise l'ensemble des quartiers de proximité». Il faut, dans un premier temps, se poser la question : de quels quartiers de proximité parlons-nous?

«La notion de «quartier de proximité» se caractérise par une diversité de sens surtout dans nos sociétés modernes (communauté d'identité, communauté d'intérêts, communauté géographique, professionnelle, religieuse, etc.)» (Mercier et St-Germain, 2008 : 20). Dans le contexte du développement des quartiers de proximité, plusieurs chercheurs pensent que la notion de communauté renvoie à «un regroupement de personnes vivant sur un territoire», ce qui permet de retenir qu'elle est circonscrite par le sentiment d'appartenance que confère le territoire «vécu» (Lachapelle, 2004). Ceci implique que ce territoire est une identité historique qu'il soit de proximité (à distance de marche) et qu'il a une densité relativement faible.

«Cette manière particulière de définir la communauté dans une ville, rejoint par certains aspects, la notion de quartier.» Le quartier est un espace géographique familier pour ceux qui y habitent (assez petit pour que nous puissions en parcourir l'étendue à pied sans trop d'efforts), une structure sociale ayant une signification dans la vie des gens qui en font partie (Guay, 1984). Le quartier est un «*espace fonctionnel délimité qui influence, en raison de sa morphologie et de ses équipements collectifs, le mode de vie des habitants*» (Morin et Rochefort, 1998 : 105) et porte en soi plusieurs sens : symbolique, relationnel et politique. De plus, il «*regroupe plus que la somme des rapports avec autrui tissés dans les relations de voisinage et plus que la somme des représentations individuelles d'un espace de vie quotidienne.*» (Morin et Rochefort, 1998 : 105) (Tremblay, 2008).

Cette notion a, par ailleurs, un caractère relatif. En effet, cet espace commun est à la fois perçu et vécu par les gens qui y résident, en plus d'être délimité par des nécessités administratives définissant des unités territoriales (Morin et Rochefort, 1998).

27 Nous n'oublions pas ici que les appartenances sont multiples et que parfois les communautés territoriales locales n'ont pas réponse à tout. En traduisant cela concrètement dans l'action municipale, il se peut que certaines réponses ou actions (services) n'aient pas à s'enraciner dans chacune des communautés locales, mais dans la communauté municipale plus large.

28 Il est à noter que la déclaration parle des communautés et non de la communauté. Elle implique qu'il y a plusieurs communautés au sein de la Ville de Gatineau.



Diagnostic - Politique en développement social

Sans s'exclure, nous proposons une notion complémentaire du quartier : le *quartier de proximité*. Les *quartiers de proximité* peuvent certainement être délimités par une frontière démographique et géographique (localisation). Toutefois, nous constatons que ce sont principalement des indicateurs socio-économiques et culturels qui balisent les limites territoriales de ces petits quartiers de proximité. À ce titre, précisons que la définition de ces milieux de vie nous renvoie davantage à des frontières symboliques (sentiment d'appartenance, histoire spécifique, habitudes et socialités particulières) et à des territoires de proximité physique et sociale (lieu dans lequel les individus peuvent se déplacer en marchant, lieu où la population vit dans une réalité sociale et économique similaire) (Bourque, 2007 : 1). Ils sont à distinguer des découpages administratifs, mais dans le contexte de notre Ville, nous pensons que les «quartiers de proximité» sont des territoires facilement intégrables dans les «villages urbains» qui composent la mosaïque de notre municipalité.

Nous faisons l'hypothèse que tenir compte des «quartiers de proximité» serait un lieu, un outil de plus, une approche constructive pour le développement social de la Ville. Que ces lieux ne sont pas des abstractions de l'esprit. Ils sont des réalités concrètes. Par exemple, l'ancien village de Touraine décrit bien le sens de la notion de «quartier de proximité» que nous proposons. Un territoire situé géographiquement (autoroute, rivière, voie ferrée et ruisseau) avec certains services de base comme deux écoles primaires, une église ou centre communautaire, un petit centre d'achat, une certaine mixité dans les types de logements, etc. Le tout sur un territoire qui est facile à parcourir à la marche. Mais par-dessus tout, les gens ont encore le sentiment d'appartenance à ce territoire précis malgré les différentes vagues de fusions municipales.



3.1 L'axe des inégalités économiques (les liens économiques entre les quartiers de proximité ou un rapport entre l'économique et le social)

«Au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, nous assistons depuis longtemps à une dévitalisation des zones urbaines centrales qui *«n'ont pas été intégrées à la dynamique de modernisation et de conversion de la structure économique locale»*. Cette dévitalisation s'est faite à la suite d'un *«processus par lequel [la] collectivité [fut] progressivement dépossédée de sa vitalité démographique, économique et sociale du fait de sa marginalisation, de son exclusion par rapport aux espaces qui accaparent la croissance économique et ses retombées sur le plan des services, des équipements et du bien-être»* (Vachon, 1993 : 18).

Cette dévitalisation s'explique, entre autres, par (Dawson et coll., 1995; Bernard, 2002; Vachon, 1993; Tremblay et Fontan, 1994) : La réorganisation du développement économique avec la mondialisation des marchés, la compétitivité sur le plan international et la multiplication des échanges, la fragilité des secteurs économiques traditionnels, la nouvelle économie ayant des répercussions sur l'organisation de la production et du travail (délocalisation, fermeture, restructuration des entreprises, etc.).

Les quartiers centraux ont donc été fortement touchés par le déclin d'industries traditionnelles fournissant des emplois peu qualifiés (Morin, 1994). Évidemment, la qualité de vie des quartiers anciens en a souffert, poussant *«ses résidents les plus en moyens [...] à [les] quitter pour des lieux de résidence offrant de meilleurs services. Cette fuite accentue encore la concentration de la pauvreté et diminue la quantité de ressources disponibles dans le quartier, accélérant encore la fuite de strates de résidents certes de moins en moins prospères, mais assaillis par des conditions de vie qui se détériorent.»* (Bernard, 2002 : 1)

Cette précarité urbaine a fini par épouser le découpage du territoire faisant de ces villes un *«espace social urbain de plus en plus inégalitaire, soit d'un côté les pauvres dans les centres-villes et de l'autre, les familles de classe moyenne à la périphérie ou en banlieue»* (Favreau et Lévesque, 1996 : 40). C'est la spécialisation de l'espace urbain et une spatialisation de la pauvreté (Bernard, 2002).



Cette concentration de personnes à faible revenu engendre une série de problèmes se répercutant dans tous les domaines. Ces quartiers sont donc marqués par une crise (Mingione, 1998; Favreau et Ninacs, 1993; Tremblay et Fontan, 1994; Jacquier, 1991;) et une «institutionnalisation» de la pauvreté et de la marginalisation locale (Tremblay et Fontan, 1994), parce que ces phénomènes ont une *«forme chronique de refus à l'accès aux possibilités et aux ressources qui garantissent les niveaux de vie de la majeure partie de la population des pays industriels avancés»* (Castel, 1995, cité par Mangione, 1998 :79). Bien sûr, les gens vivant dans ces espaces ne sont pas tous à faible revenu. Néanmoins, ils sont tous affectés par une *«tendance globale à la dévitalisation qui diminue leurs possibilités de mettre en valeur leurs ressources physiques et humaines»* (Klein et Tremblay, 1997 :107)» (Tremblay, 2008).

Nous proposons l'hypothèse que les inégalités économiques s'inscrivent dans des territoires. Ces territoires sont le «reflet» concret et communautaire des inégalités de revenus. Qu'à l'intérieur des territoires, meilleurs sont les revenus, moins il y a de problèmes sociaux. Des questions : la lutte aux inégalités sociales territorialisée²⁹ ne devrait-elle pas constituer une priorité pour le développement social d'une société, d'une ville? En d'autres mots (en lien avec la déclaration), les inégalités économiques ne sont-elles pas «l'élément clé» qui contrecarre le plus «le développement et la participation des individus à la vie collective»? Toutes interventions sur les autres thématiques identifiées ne risquent-elles pas d'être lourdement hypothéquées, au mieux, difficiles à «exercer», si les inégalités continuent de s'accroître³⁰? La crise économique actuelle ne risque-t-elle pas d'accentuer les inégalités territoriales et par conséquent d'exacerber les problèmes sociaux et de réduire l'intensité des interventions publiques?

29 Selon nous, la lutte aux inégalités économiques est différente de la lutte à la pauvreté.

30 «La plupart des facteurs qui produisent des communautés en santé sont sociaux. Toutes choses étant égales par ailleurs, faire partie d'une communauté en santé protège la santé des individus qui la composent. Le facteur le plus déterminant qui produit des communautés en santé est une distribution plus équitable de la richesse et du statut social» (Jean-Pierre Courteau, MD, 15 novembre 2008). Forum citoyen, Projet Gatineau.



3.2 L'axe de la participation (les liens sociaux dans et entre les quartiers de proximité ou un rapport entre le social et le politique)

Pour que les individus puissent participer, il faut des espaces de participation. Il faut des mécanismes de soutien pour le développement des différents types de participation (domestique, sociale, publique et politique).

La mise en valeur du potentiel des personnes, mais aussi des quartiers de proximité passe par une série de «structure de proximité» à l'intérieur des «quartiers de proximité». Mais elle passe aussi par toute une série de politique publique, dont des politiques municipales plus larges que les «quartiers de proximité». La participation des quartiers de proximité à leur développement est importante pour l'amélioration de la qualité de vie, mais elle n'a pas encore transformé substantiellement les inégalités socio-économiques territorialisées. En ce sens, la participation ne peut pas être considérée comme une panacée. Elle doit être accompagnée.

Nous voudrions seulement souligner ici quelques pistes d'action pour illustrer une **construction communautaire de la participation**.

Soutien à la participation domestique

L'utilisation des *ressources humaines et physiques de la communauté pour stimuler le soutien social* (Charte d'Ottawa, 1986), *se donner les moyens d'agir* (Déclaration de Jakarta, 1997), en misant sur le don et la confiance mutuelle (Bernard et autres, Le point sur l'effet de quartier, Centre Léa Roback, 2007). Il s'agit d'une lutte quotidienne à l'isolement social de plusieurs groupes comme les personnes âgées, les jeunes, les personnes immigrantes, etc.

Soutien à l'engagement social

Les citoyens doivent donc disposer de l'espace nécessaire pour participer à la vie de leur quartier de proximité. Cette participation peut prendre la forme de l'implication citoyenne ou de l'engagement dans un organisme communautaire ou dans toute entreprise visant la prise en main des quartiers de proximité par elles-mêmes. Elle peut également se concrétiser par une contribution au fonctionnement des institutions, notamment dans les secteurs qui ont un impact direct sur la vie quotidienne des individus et leur famille (le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, *Produire la santé*, 2005).



Elle peut aussi se faire par plusieurs mécanismes de partenariat qui soutiennent les quartiers de proximité dans leur développement. La Ville de Gatineau possède à son actif l'expérience des comités de vie de quartier (CVQ) qui soutiennent la vie d'un ou plusieurs «quartiers de proximité» par un partenariat étroit entre certains groupes communautaires et certaines institutions locales dont la Ville. Dans ce sens, le développement social ne peut se faire sans une variété de maillage partenarial qui viennent soutenir les quartiers de proximité dans leur développement (Bourque, 2008).

Soutien au débat public

Par le fait de placer *les quartiers de proximité au cœur des processus de prise de décisions et de l'action* (Charte d'Ottawa, 1986; MSSS, décembre 2002). Les quartiers de proximité peuvent exercer une influence et transformer leur milieu dans la mesure où ils disposent des moyens de participer aux décisions et à la vie collective, ce qui n'est pas toujours le cas (troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, Tous riches de nos enfants : la pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes, Direction générale de santé publique, MSSS, 2007).

Soutien politique dans le cadre de la démocratie municipale

La participation au processus d'élaboration de la décision et/ou à son application, soit au plan de l'ensemble du territoire sur des enjeux thématiques (politique de la famille, immigration, développement social, développement durable, développement économique...), soit dans une instance de quartier, permettant une certaine prise sur les décisions de portée globale (ex. budget participatif (l'expérience du Plateau à Montréal), conseil de quartier (l'expérience de la Ville de Québec,...) (Mercier, 2009 : 8).

De ces considérations, on peut avancer l'hypothèse qu'il y aurait, du moins en théorie, un continuum de «participation communautaire» : de la non-participation à la participation politique, en passant par la participation domestique, sociale et publique. Elle serait le reflet, d'une part, des inégalités économiques, mais d'autre part des «mécanismes de soutien collectif» à la participation. Dans cette perspective, plusieurs facteurs peuvent soutenir la participation domestique, sociale, publique et politique. Nous pensons que le soutien à la participation citoyenne dans les quartiers de proximité territorialisés est un axe majeur dans le développement du lien entre le social et le politique.



CONCLUSION

Certains diront que nous avons oublié les personnes âgées, les jeunes, les immigrants, etc. En fait, nous avons fait le choix de sortir des quartiers de proximité d'identité ou d'intérêt³¹. Pourquoi? Parce que nous voulions intégrer l'ensemble des types de «communautés» dans l'approche territoriale. Selon Bégin, le développement des quartiers de proximité par son caractère pluridimensionnel, «se veut un concept intégrateur sur le plan local des notions de développement social, de développement économique, de développement culturel et environnemental». En d'autres mots, où pouvons-nous «intégrer les personnes immigrantes»? Où pouvons-nous faire des activités intergénérationnelles? Où pouvons-nous considérer les besoins spécifiques des jeunes? Où les personnes âgées peuvent-elles briser leur isolement? Sinon, dans leur quartier de proximité de vécu au quotidien? Du moins, c'est notre prétention.

Finalement, il faudrait développer le lien entre les inégalités sociales (économiques) et les problèmes liés à l'environnement (écologie). Nous n'aborderons pas ce rapport dans nos travaux. Mais, pour ceux et celles qui veulent explorer ce lien, nous vous proposons de lire le livre suivant intitulé : «Comment les riches détruisent la planète?» de l'auteur Hervé Kempf. Il aide à comprendre ce lien entre les inégalités économiques et la dégradation de l'environnement.





Annexe

III



ANNEXE III

GLOSSAIRE PAR THÈME

REVENU

Ménages : personne ou groupe de personnes occupant un même logement et n'ayant pas de domicile ailleurs au Canada. Il peut être constitué d'une famille de recensement (couple, parent monoparental avec ou sans enfant, avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus qui partagent le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées (colocation) ou d'une seule personne). Le nombre de ménages est égal au nombre de logements.

Familles économiques : groupe de deux personnes ou plus avec ou sans enfants, vivant dans un même logement et apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Personnes hors familles économiques : personnes vivant avec des personnes non apparentées seulement ou personnes vivant seules.

Revenu moyen : valeur moyenne en dollar du revenu total (de l'année précédant le recensement) des personnes dans les ménages ayant déclaré un revenu sur le nombre total de ménages.

Revenu médian : valeur centrale en dollar qui sépare en deux parties égales la répartition des revenus totaux des ménages. Ainsi, 50 % des ménages gagnent moins que le revenu médian et l'autre 50 % gagnent plus.

Seuil de faible revenu : brièvement, c'est le niveau en deçà duquel une famille (une personne ou un ménage) est plus susceptible qu'une famille moyenne, de consacrer une part plus importante de son revenu à l'acquisition de nécessités telles que la nourriture, le logement et l'habillement. Ce seuil (en dollar) est estimé comme le niveau à partir duquel les familles dépensent 20 points (20 %) de plus que la famille moyenne à ces trois besoins élémentaires. D'après les enquêtes de Statistique Canada, la famille moyenne consacre 43 % de son revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement.



Transferts gouvernementaux : revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires et les municipalités au cours de l'année civile 2005. Cette variable est calculée en additionnant les montants provenant des sources suivantes : pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques. La proportion représente la part des transferts dans le revenu total.

LOGEMENT

Loyer brut moyen : montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Le loyer brut comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

Paiements mensuels moyens : montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois, par les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Les principales dépenses de propriété comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque, les frais d'électricité, de chauffage, des services municipaux et de condominium.

Ménages unifamiliaux : ménage se composant d'une seule famille (par exemple un couple avec ou sans enfants). À l'inverse, un ménage multifamilial est formé de deux familles ou plus occupant le même logement.

30 % ou plus du revenu aux dépenses de propriété : proportion du revenu mensuel total moyen du ménage en 2005, consacrée aux principales dépenses de propriété (dans le cas des logements occupés par leur propriétaire) ou au loyer brut (dans le cas des logements occupés par un locataire). Les principales dépenses de propriété comprennent les paiements au titre de l'électricité, de l'huile (mazout), du gaz, du charbon, du bois ou de tout autre combustible, les paiements au titre de l'eau et des autres services municipaux, les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) ainsi que les frais de condominium.

Comprend les ménages privés dans les logements non agricoles hors réserve occupés, dont le revenu du ménage est supérieur à 0 \$ en 2005. Nous ne considérons donc pas les ménages ayant un revenu négatif ou n'ayant aucun revenu.



Il convient de souligner que les ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation, n'éprouvent pas nécessairement des problèmes d'abordabilité du logement. C'est notamment le cas des ménages ayant un revenu élevé. D'autres ménages choisissent de consacrer une plus grande part de leur revenu aux coûts d'habitation qu'à d'autres biens. Néanmoins, ce seuil (30 % ou plus du revenu du ménage consacré aux coûts d'habitation) constitue un repère utile pour l'évaluation des tendances en matière d'abordabilité du logement.

Paiements mensuels moyens : montant mensuel moyen des dépenses de propriété.

Réparations majeures : doivent être effectuées lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Taux d'inoccupation : pourcentage de tous les appartements et maisons en rangée inoccupés et à louer. De faibles taux d'inoccupation se traduisent par un nombre plus restreint de logements locatifs et peuvent provoquer des pressions à la hausse sur les loyers. Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant. Données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

IMMIGRATION

Population immigrante : personnes ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu (et maintenant citoyen canadien). Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.

Nouveaux arrivants : immigrants qui sont arrivés au Canada entre le 1er janvier 2001 et le jour de recensement, le 16 mai 2006.

Minorités visibles : groupe de minorités visibles auquel le recensé appartient. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles* «les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche».



Connaissance des langues officielles : autoévaluation du recensé qui indique s'il peut ou non soutenir une conversation dans les langues officielles.

Langue maternelle : première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

Identité autochtone : personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne et/ou à une Première nation.

MOBILITÉ

Population nouvellement installée : information indiquant le lien entre le domicile habituel d'une personne le jour du recensement et son domicile habituel cinq ans plus tôt. Il s'agit d'une **personne n'ayant pas déménagé** si son domicile n'a pas changé dans l'intervalle; sinon, il s'agit d'une **personne ayant déménagé**. Dans la catégorie des personnes ayant déménagé, nous pouvons également distinguer les **non-migrants** (n'ont pas changé de ville en déménageant) et les **migrants** (ont emménagé dans une nouvelle ville). Ce dernier groupe est celui qui est présenté. Il peut s'agir de personnes venant d'autres villes du Québec et du Canada ou de l'extérieur du Canada.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Population active : personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006).

La population active = personnes occupées + chômeurs.

Taux d'emploi : pourcentage de la population occupée au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement, par rapport au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Taux de chômage : pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement.



ÉDUCATION

Taux de décrochage ou sorties sans qualification ni diplôme du secondaire, en formation générale des jeunes : les sortants sans diplôme, ni qualification (ou décrocheurs) répondent aux critères suivants : a) ils n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification; b) ils ne sont pas réinscrits, nulle part au Québec l'année suivante, ni en formation générale, jeunes ou adultes, ni en formation professionnelle, ni au collégial. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties dues à l'émigration hors-Québec, à la mortalité et à d'autres causes que le décrochage. Données du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

TRANSPORT

Mode de transport – transport en commun : principal moyen utilisé pour se déplacer entre son domicile et son lieu de travail (en automobile, à pied, en transport en commun, ou tout autre moyen). Nous représentons uniquement ici la proportion des personnes occupées qui ont utilisé le transport en commun.

Les personnes qui utilisaient plus d'un moyen de transport devaient indiquer seulement celui qu'elles utilisaient pour faire la plus grande partie du trajet. En conséquence, la question a permis de recueillir des données sur le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail. Elle ne permet toutefois pas d'obtenir des données sur l'utilisation de plusieurs modes de transport, la variation saisonnière dans le choix du mode de transport, ni sur les déplacements faits à d'autres fins que pour faire la navette entre le domicile et le travail.

PARTICIPATION CITOYENNE – DIMENSION DOMESTIQUE

Heures consacrées aux travaux ménagers, aux soins des enfants et aux soins des personnes âgées : nombre d'heures que la personne recensée a consacré à faire des travaux ménagers, à entretenir la maison ou le jardin; à prendre soin des enfants ; ou à donner des soins ou de l'aide à des personnes âgées, sans être payée pour le faire. Ces aides peuvent avoir été donnés chez soi, chez un parent ou chez un voisin par exemple.

Par contre ces heures ne comprennent pas le travail bénévole pour un organisme à but non lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire, ni le travail sans paye dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession.



Annexe

IV

Statistiques



Thèmes	Indicateurs	Ville de Gatineau					Ensemble du Québec					Source
		1991 (CUO)	1996 (CUO)	2001 (CUO)	2006	Δ 91-06 (%)	1991	1996	2001	2006	Δ 91-06 (%)	
Population totale*	Nombre total de personnes	199 930	215 995	224 755	242 125	↑ 21,1 %	6 810 300	7 045 085	7 125 580	7 435 905	↑ 9,2 %	Statistique Canada, données des recensements
% des groupes d'âge	0-4	7,5	7,4	5,8	5,4	/	6,5	6,5	5,3	5,0	/	
	5-19	20,8	20,8	21,2	19,8							
	20-44	46,6	43,8	40,2	36,7							
	45-64	18,2	20,6	24,1	27,7							
	65+	6,8	7,4	8,7	10,3							
<i>Total</i>		<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>		
* Données non corrigées pour le sous dénombrement												
Revenu (avant impôt pour l'année civile précédent le recensement)	Revenu moyen des ménages (\$)	47 509	48 324	57 121	67 599	↑ 42,3 %	40 826	42 229	49 998	58 954	↑ 44,4 %	Statistique Canada, données des recensements
	Revenu médian des ménages (\$)	42 969	42 836	49 572	57 214	↑ 33,2 %	34 766	34 951	40 468	46 419	↑ 33,5 %	
	% des ménages vivant sous le seuil de faible revenu	16,6	21,4	17,1	15,8	/	19,0	23,4	19,1	17,2	/	
	% des familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu	14,5	18,4	13,8	12,2							
	% des personnes hors familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu (ménages de personnes non apparentées/ et personnes seules seulement)	40	46,9	38,7	36,6							
	% des enfants de moins de 6 ans vivant sous le seuil de faible revenu	/	/	/	20,1							
	% des personnes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu	/	/	/	20,7							
	% des familles monoparentales dont le parent est une femme vivant sous le seuil de faible revenu	/	/	/	28							
	% des transferts gouvernementaux dans le revenu de la population de 15 ans et plus	10	12	10	/							
	% des transferts gouvernementaux dans le revenu de la famille économique	/	/	/	9,5							
	% des transferts gouvernementaux dans le revenu de la famille monoparentale dont le parent est une femme	/	/	/	19,8							

Chantier 2 : Principaux indicateurs selon la thématique, 1991, 1996, 2001 et 2006– Ville de Gatineau et Ensemble du Québec.

Sauf avis contraire, toutes les données proviennent des différents recensements de Statistique Canada. Traitement du Service d'urbanisme de la Ville de Gatineau - Info territoire



Thèmes	Indicateurs	Ville de Gatineau					Ensemble du Québec					Source
		1991 (CUO)	1996 (CUO)	2001 (CUO)	2006	Δ 91-06 (%)	1991	1996	2001	2006	Δ 91-06 (%)	
Logement	Nombre total de logements privés non agricoles hors réserve occupés	75 365	84 040	91 880	100 230	↑33,0 %	2 604 020	2 792 095	2 950 450	3 167 795	↑21,7 %	Statistique Canada, données des recensements
	% des logements privés en location	43,1	41,4	40,6	35,8	/	44,9	43,8	42,3	39,9	/	
	Loyer brut moyen (\$)	516	551	561	656	↑27,1 %	480	506	529	603	↑26 %	
	% des ménages locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu au loyer brut	32,9	42,0	33,4	36,0	/	35	42,4	35,7	35,5	/	
	% des ménages propriétaires consacrant 30 % et plus du revenu aux dépenses de propriété	14,1	15,9	12,5	12,4	/	15,1	16,6	14,1	13,8	/	
	Paiements mensuels moyens	774	821	818	962	↑24,3 %	636	676	706	817	↑28,5 %	
	% des ménages unifamiliaux locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de propriété	27,0	36,1	26,5	26,8	/	26,4	34,0	24,9	23,2	/	
	% des ménages unifamiliaux propriétaires consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de propriété	12,0	13,1	9,2	9,3	/	13,3	14,0	10,9	10,4	/	
	Paiements mensuels moyens (\$)	795	847	846	996	↑25,3 %	653	699	733	851	↑30,3 %	
	Nombre de logements privés nécessitant des réparations majeures*	5255	5995	6240	6990	↑33,0 %	211800	230950		246295	↑16,3 %	
	% des logements privés nécessitant des réparations majeures	7,0	7,1	6,8	7,0	/	8,0	8,2	7,8	7,7	/	
	Taux d'inoccupation des logements locatifs (%)	3,7**	7,7	0,6	4,2	1,9 (2008)	7,5**	6,0	1,3	2,5	2,2 (2008)	
* Inclus les logements agricoles et de bandes s'il y a lieu.												
** Année 1992. Données sur les taux d'inoccupation : Société canadienne d'hypothèques et de logement, SCHL.												



Thèmes	Indicateurs	Ville de Gatineau					Ensemble du Québec					Source	
		1991 (CUO)	1996 (CUO)	2001 (CUO)	2006	Δ 91-06 (%)	1991	1996	2001	2006	Δ 91-06 (%)		
Immigration et diversité culturelle	Population immigrante totale (nombre)	11 190	12 515	15 535	20 780	↑85,7 %	591 205	664 500	706 965	851 560	↑44,0 %	Statistique Canada, données des recensements	
	% de la population immigrante dans la population totale	5,6	5,8	6,9	8,6	/	8,7	9,4	9,9	11,5	/		
	Nombre de nouveaux immigrants (5 années précédents le recensement)	2240*	2770	3690	5105	↑84,3%**	93 610*	150 915	131 660	193 900	↑28 %**		
	Population des minorités visibles (nombre)	/	7505	10595	16415	↑119%**	/	433 985	497 975	654 355	↑51 %**		
	% des minorités visibles dans la population totale	/	3,5	4,7	6,8	/	/	6,2	7,0	8,8	/		
	% des minorités visibles selon l'appartenance (par rapport à la population des minorités visibles)												
	Noir	/	23,3	30,2	34,8	/	/	30,4	30,6	28,7	/		
	Arabe	/	/	24,9	23,4	/	/	/	14,7	16,7	/		
	Latino-Américain	/	12,5	10,3	14,7	/	/	11,9	12,0	13,7	/		
	Chinois	/	7,5	9,5	9,2	/	/	11,6	11,4	12,2	/		
	Sud-est asiatique	/	15,5	8,1	7,6	/	/	9,7	8,9	7,7	/		
	Sud asiatique	/	4,5	5,1	2,8	/	/	11,0	11,9	11,1	/		
	Toutes autres minorités	/	36,7	11,9	7,5	/	/	25,4	10,5	9,9	/		
	Total	/	100	100	100	/	/	100	100	100	/		
	% de la population totale selon la connaissance des langues officielles												
	Anglais seulement	5,7	5,9	5,2	5,4	/	5,5	5,1	4,6	4,5	/		
	Français seulement	33,3	31,0	29,4	31,1	/	58,1	56,1	53,8	53,9	/		
	Français et anglais	60,5	62,6	64,8	63,0	/	35,4	37,8	40,8	40,6	/		
	Ni l'anglais ni le français	0,5	0,6	0,5	0,5	/	0,9	1,1	0,8	0,9	/		
	Total	100	100	100	100	/	100	100	100	100	/		
% de la population n'ayant ni l'anglais ni le français comme langue maternelle	4,7	5,1	6,0	8,0	/	8,6	9,3	10,0	11,9	/			
% de la population ayant une identité autochtone	1,5	1,5	1,6	2,6	/	1,0	1,0	1,1	1,5	/			

* Période de 1988-1991

** Variation entre 1996 et 2006



Thèmes	Indicateurs	Ville de Gatineau					Ensemble du Québec					Source
		1991 (CUO)	1996 (CUO)	2001 (CUO)	2006	Δ 91-06 (%)	1991	1996	2001	2006	Δ 91-06 (%)	
Mobilité	% de la population nouvellement installé au cours des 5 années précédents le recensement	25,7	21,8	21,4	15,0		21,7	18,5	19,1	17,6		
Marché du travail	Population active de 15 ans et plus (nombre)	113 420	116 480	127 190	138 265	↑21,9 %	3 537 640	3 536 205	3 742 485	4 015 200	↑13,5 %	
	Taux d'emploi (%)	66,3	62,2	67,1	66,6	/	57,3	55,0	58,9	60,4	/	
	Taux de chômage (%)	8,2	9,6	5,2	5,6	/	12,1	11,8	8,2	7,0	/	
	Taux d'emploi des hommes (%)	72,8	67,3	72,0	70,2	/	65,8	65,8	64,9	65,4	/	
	Taux de chômage des hommes (%)	8,4	10,5	5,4	6,3	/	12,0	12,0	8,7	7,4	/	
	Taux d'emploi des femmes (%)	60,2	57,5	62,6	63,3	/	49,2	48,5	53,2	55,7	/	
	Taux de chômage des femmes (%)	8,0	8,7	5,0	5,0	/	12,1	11,2	7,7	6,5	/	
Éducation	Population de 15 ans plus sans aucun diplôme, certificat ou grade*	14,7	13,5	11,4**	24,0	/	20,1	18,1	15,9**	25,0	/	
	Population de 15 ans plus avec diplôme, certificat ou grade universitaire	12,3	15,3	21,9**	24,3	/	10,3	12,2	18,6**	21,4	/	
	Taux de décrochage*** (2003-04)	34,8	32,1	32,6	34,2	/	24,9	24,5	24,2	25,3	/	
	Taux de décrochage des filles	27,9	26,1	27,1	27,9	/	18,5	18,3	18,4	19,5	/	
	Taux de décrochage des garçons	41,3	37,4	37,8	40,1	/	31,4	31,0	30,3	31,3	/	
* Niveau inférieur à la 9e année pour 1991, 1996 et 2001 ** Population des 20 ans et plus *** Données pour la région de l'Outaouais pour les années scolaires indiquées entre parenthèses. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport												
Transport (mode de transport)	% de la population occupée de 15 ans et plus ayant utilisé le transport en commun pour se rendre au travail	/	12,4	15,4	16,2	/	/	11,8	12,8	12,8	/	
Participation citoyenne (dimension domestique*)	% de la population de 15 ans et plus ayant consacré, sans rémunération, plus 30 heures aux travaux ménagers	/	12,8	10,6	9,3	/	/	14,2	12,5	11,1	/	
	% de la population de 15 ans et plus ayant consacré, sans rémunération, plus 30 heures aux soins des enfants	/	11,4	10,8	11,1	/	/	9,1	9,0	9,7	/	
	% de la population de 15 ans et plus ayant consacré, sans rémunération, plus 20 heures aux soins/aide aux personnes âgées	/	1,9**	0,9	1,2	/	/	1,9	1,0	1,2	/	
* Le temps passé comme bénévole dans un OSBL n'est pas comptabilisé ** Temps consacré : plus de 10 heures												
Santé												

